

BMS : Des vents «forts» sur le sud du pays

Des vents "forts" souffleront parfois en rafales sur plusieurs wilayas du Sud du pays, jusqu'à aujourd'hui réduisant "fortement" la visibilité par soulèvements de sable, selon un bulletin météorologique spécial (BMS) émis vendredi par les services de l'Office nationale de météorologie. P. 2

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 8 - Samedi 9 mars 2019 - 1-2 Radjeb - N° 2158 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières

Fajr : 05h34 Dohr : 12h59
Asr : 16h18 Maghreb : 18h54 Isha : 20h14

MÉTÉO

Alger	: 19°	10°
Oran	: 19°	09°
Annaba	: 21°	09°
Béjaïa	: 16°	08°
Tamanrasset	: 28°	13°

www.dknews-dz.com

DANS UN MESSAGE, À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Le Président Bouteflika salue le caractère pacifique des marches populaires et la maturité des jeunes Algériens

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a salué jeudi le caractère pacifique des marches populaires enregistrées ces derniers jours dans différentes régions du pays, ainsi que la maturité des citoyens, notamment les jeunes. P. 3

PRÉSIDENTIELLE 2019 :

Reprise des marches pacifiques pour le 3^e vendredi consécutif

Les marches populaires pacifiques ont repris à Alger et dans plusieurs villes du pays, pour le troisième vendredi consécutif, revendiquant des réformes politiques profondes et le changement du système, a-t-on constaté. P. 3



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME (8 MARS) :

M. Ouyahia préside une cérémonie en l'honneur des femmes

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, M. KAOUANE :
La législation «avant-gardiste» de l'Algérie a renforcé les acquis de la femme algérienne

P. 4

LU DANS LA REVUE "EL-DJEICH" :

L'ANP et le peuple appartiennent à une seule patrie qu'il faut défendre contre toutes les velléités

P. 5

SANTÉ

Conseils pour mieux vivre la malvoyance

Les causes de la malvoyance sont multiples mais les effets demeurent les mêmes : perte de repères et sentiment profond de déprime. Il est pourtant possible de trouver un autre équilibre et une nouvelle autonomie en suivant quelques conseils.

P. 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (MISE À JOUR)
ESS - MCA :

Le podium en point de mire

L'ES Sétif et le MC Alger s'affronteront aujourd'hui au stade du 8-Mai-1945 (17h45) avec l'objectif de se rapprocher du podium, en match comptant pour la mise à jour de la 19^e journée du championnat de Ligue 1 de football.

P. 21

DGSN

Plus de 10% d'éléments féminins dans les corps de la Sûreté nationale

P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE
Trois (3) contrebandiers arrêtés et près de 24.000 comprimés de substances saisies

P. 24

LES 11 ET 12 MARS

Forums économiques algéro-nigérien et algéro-malien

Sous le patronage du Président de la République, le ministère du Commerce, organise du 10 au 20 mars à Tamanrasset, la manifestation économique, culturelle et touristique (ASSIHAR). Cette manifestation verra la participation de plusieurs délégations d'hommes d'affaires africains venant du Niger, du Mali et de la Mauritanie. Dans ce cadre, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise les 11 et 12 mars, deux forums d'affaires algéro-nigérien et algéro-malien. L'objectif étant de promouvoir les échanges commerciaux, diversifier les relations partenariales et favoriser le développement économique. Cet événement offrira un espace de rencontres B to B aux opérateurs économiques algériens et leurs homologues nigériens et maliens.



Horaire des prières

Vendredi 1^{er} - Samedi 2 Radjeb 1440

Fajr	05:34
Dohr	12:59
Asr	16:18
Maghreb	18:54
Isha	20:14

AGRICULTURE ET PÊCHE Bouazghi à Jijel

Le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, M. Abdellakder Bouazghi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Jijel. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs exploitations agricoles et d'élevage puis s'entretiendra avec les agriculteurs, les éleveurs et les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'agro-industrie.



DEMAIN AU CCO Ouverture du 9e Salon Napec 2019

Le ministre de l'Energie, M. Mustapha Guitouni, effectuera dimanche 10 mars, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran. Au cours de cette visite, le ministre présidera la cérémonie d'ouverture de la 9e édition du Salon professionnel international de l'industrie pétrolière et gazière en Afrique (NAPEC 2019).

FESTIVAL NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL DE LA JEUNESSE 2019: Le «Phare d'or» revient au court métrage «Kayene Oula Makanche»

L'édition 2019 du «Phare d'or» distinguant la meilleure production du Festival national des innovations audiovisuelles de la jeunesse, clôturé dans la soirée de mercredi à Boumerdes, est revenue au court métrage «Kayene Oula Makanche» du réalisateur Abdellah Kadda (Ain Defla). Le mélodrame d'une durée de 18 minutes, primé au titre de la cérémonie de clôture de ce Festival, au cours de laquelle nombre de figures artistiques et cinématographiques ont été, également, honorées, raconte l'histoire vraie d'une jeune personne aux besoins spécifiques face aux vicissitudes de la vie.



DU 28 AU 31 MARS À CONSTANTINE Salon international du tourisme et des voyages CIRTA-SIAHA



Le Club des opérateurs du tourisme et l'Office du Tourisme de Constantine, en collaboration avec la Direction du Tourisme et de l'Artisanat, organise du 28 au 31 mars à la place Ahmed-Bey sise au Centre-ville de Constantine, le Salon international du tourisme et des voyages (CIRTA-SIAHA 2019) placé sous le thème «Constantine : Destination touristique par excellence».

MOSTAGANEM Séance de vente-dédicace avec Akila Kadaoui

L'auteur Akila Kadaoui, présentera son ouvrage «Hassim - Mef-soukh, village de mon enfance», lors d'une séance vente-dédicace prévue cet après-midi à partir de 14h, à la bibliothèque nationale de Mostaganem.



Météo



	Max	Min
Alger	19°	10°
Oran	19°	09°
Annaba	21°	09°
Béjaïa	16°	08°
Tamanrasset	28°	13°

AUJOURD'HUI AU TNA Hommage à Meriem Wafa, Fatiha Nesrine et Nassima

A l'occasion de la Journée internationale de la femme, l'association artistique et culturelle 3ème millénaire en partenariat avec l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA), rendra hommage cet après-midi à partir de 14h30 au Théâtre national algérien (TNA), à trois artistes féminines de la chanson algérienne en l'occurrence : Meriem Wafa, Fatiha Nesrine et Nassima.

MÉTÉO Des vents «forts» sur le sud du pays

Des vents «forts» parfois en rafales, soufflent depuis hier, sur plusieurs wilayas du Sud du pays, réduisant «fortement» la visibilité par soulèvements de sable, selon un bulletin météorologique spécial (BMS) émis hier par les services de l'Office nationale de météorologie. Les wilayas concernées sont Béchar, EL Bayadh, Naâma, est de Tindouf, Ghardaïa, Laghouat et la moitié nord d'Adrar où le vent qui soufflera du Nord à Nord-est atteindra les 60/70 km/h, avec rafales atteignant ou dépassant 80/90 km/h, et ce, jusqu'au samedi à 9h00 du matin au moins.



Les autres wilayas sont Ouargla, El Oued et Illizi avec un vent secteur Est de 60/70 km/h, accompagné de rafales atteignant ou dépassant 80/90 km/h, et ce, du vendredi à 18h jusqu'au samedi à 18h00 au moins, précise la même source. Il s'agit également de Tamanrasset et la moitié sud d'Adrar avec un vent Sud à Sud-ouest de 60/70 km/h, dont la validité est d'une journée, soit de ce vendredi 9h00 à 18h00.

DU 13 AU 15 AVRIL À ORAN 1^{er} Festival national du film universitaire

Le club scientifique et culturel "Essalam" de l'université d'Oran2 "Mohamed Benahmed" organisera du 13 au 15 avril prochain le premier festival national du film universitaire. Placée sous le slogan "Les étudiants entre ambition et créativité", l'édition qui sera organisée à Oran, verra la participation des étudiants cinéphiles des différentes universités du pays, a souligné le président du club Mohamed Allik. Les inscriptions pour participer à cette manifestation ont déjà débuté à précisé la même source, expliquant que ce festival vise à faire connaître les créations de ces jeunes artistes.



Ceux-ci doivent participer avec des courts-métrages ne dépassant pas les 15 minutes et qui ont été produits en 2019. Le club "Essalam" de l'université Oran 2 a organisé plusieurs manifestations culturelles et activités scientifiques mettant en exergue les performances de l'étudiant universitaire dans divers domaines, rappelle-t-on.

A PARTIR D'AUJOURD'HUI AU CENTRE CULTUREL MUSTAPHA-KATEB Exposition collective de l'artisanat d'art

Dans le cadre de son programme annuel et promotionnel, et à l'occasion de la journée internationale de la femme, l'Etablissement Arts et Culture en collaboration avec la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Alger, organise du 9 mars au 4 avril, au niveau du Centre culturel Mustapha Kateb, sis au 05, Rue Didouche Mourad, Alger, une exposition collective de l'artisanat d'art.

LE 14 MARS À LA CNAS DE BLIDA Journée d'information sur la prise en charge des personnes handicapées

Dans le cadre de la célébration de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques coïncidant avec le 14 mars de chaque année, la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de Blida, organise jeudi 14 mars, une journée d'information sur la prise en charge de cette frange de la société sous le thème «Les personnes handicapées au cœur des préoccupations de la CNAS».

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME : Le Président Bouteflika salue le caractère pacifique des marches populaires et la maturité des jeunes Algériens

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a salué jeudi le caractère pacifique des marches populaires enregistrées ces derniers jours à travers différentes régions du pays, ainsi que la maturité des citoyens, notamment les jeunes.

Dans un message, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, lu en son nom par la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houada-Imane Feraoun, le Président Bouteflika a indiqué: «nous avons enregistré, il y a quelques jours, la sortie de nombre de nos concitoyens et concitoyennes, à travers les différentes régions du pays, afin d'exprimer pacifiquement leurs opinions, et nous nous félicitons de cette maturité de nos concitoyens, y compris de nos jeunes, et du fait que le pluralisme démocratique, pour lequel nous avons tant milité, soit désormais une réalité palpable».

«Néanmoins, nous nous devons d'appeler à la vigilance et à la prudence quant à une éventuelle infiltration de cette expres-

sion pacifique par une quelconque partie insidieuse, interne ou externe, qui pourrait, qu'Allah nous en préserve, susciter la Fitna et provoquer le chaos avec tout ce qu'ils peuvent entraîner comme crises et malheurs», a averti le chef de l'Etat.

Rappelant que «l'Algérie a payé le prix fort pour le recouvrement de son indépendance et sa liberté et notre peuple a payé un lourd et douloureux tribut pour en préserver l'unité et le rétablissement de sa paix et stabilité, après une tragédie nationale sanglante», il a exhorté l'ensemble du peuple algérien «et en premier lieu les mères à veiller à la préservation de l'Algérie, en général, et de ses enfants en particulier».

Après avoir mis en avant l'impératif de «préserver la stabilité pour se consacrer, peuple et Pou-

voir, au parachèvement de l'œuvre de construction et d'édification et pour réaliser davantage de succès et progrès», il a relevé que «nous sommes face à de nombreux défis économiques, sociaux et politiques afin de permettre à l'Algérie d'accéder à son légitime niveau de prospérité au profit de son peuple et de marquer sa présence économique sur les marchés internationaux, et partant, assoir davantage sa place dans le concert des nations».

«En Algérie, le printemps est la saison des commémorations des haltes de notre combat et de nos victoires, et promouvoir la place de la femme est, pour nous,



une partie de ce combat, qui est aujourd'hui la bataille de la construction et de l'édification», a ajouté le président de la République, exhortant les femmes algériennes «à demeurer aux premiers rangs de ce combat pacifique, le combat de la protection de la patrie, de la préservation de ses enfants, autrement dit le combat de l'Algérie».

Message du Président Bouteflika (Texte intégral)

À l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Femme (08 mars), le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message, dont voici la traduction APS:

«Au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux, Prière et paix sur Son messager, les siens et ses compagnons jusqu'au jour du jugement dernier,

Mesdames,

L'Algérie partage avec le reste du monde, en ce 8 mars, la célébration de la Journée de la Femme. Notre pays qui a consacré cette louable tradition depuis l'indépendance lui confère une signification différente, de par les caractéristiques du passé et du présent de la femme algérienne.

En effet, la célébration dans notre pays de la Journée du 8 mars n'est pas une halte revendicative pour la consécration des droits de la femme, en ce sens que les Braves de l'Algérie ont acquis, depuis des siècles, leurs droits à travers leur participation héroïque à tous les combats du peuple algérien. Dans le passé lointain, la femme algérienne était à l'avant-garde de la résistance à l'invasion coloniale, à l'image de Lala Fatma N'soumer.

Au siècle dernier, elle a été une force active dans les rangs de la Glorieuse Révolution de Novembre, en Moudjahidat à la volonté inébranlable, à l'image de Hassiba Ben Bouali, en mères qui n'hésitaient pas à envoyer leurs fils renforcer les bataillons de l'Armée de Libération Nationale (ALN), en Moussabilate, mères de familles assurant la nourriture et l'habillement aux Moudjahidine, ou encore en mères de valeureux Chouhada, dont les youyous étaient un signe d'encouragement à nos Moudjahidine.

C'est là, le glorieux passé à travers lequel les femmes de l'Algérie ont acquis leurs droits, pleins et entiers, dans le cadre des préceptes de notre religion et de notre civilisation après que le drapeau de la République Algérienne Démocratique et Populaire a été hissé haut dans son ciel. Une fois l'indépendance recouvrée, la femme algérienne est devenue un partenaire actif dans la bataille de la construction et de l'édification, aussi bien dans les usines et les Administrations que dans les écoles et les hôpitaux.

Et à mesure que se sont généralisés l'enseignement et la formation aux filles de l'Algérie, leur place grandissait dans le monde du travail et de la créativité pour devenir, aujourd'hui, des entrepreneures à succès, des officiers supérieurs et des magistrates au point où n'existe, désormais, aucun domaine qu'elle n'ait pas investi. Ainsi, la célébration, en Algérie, de la Journée internationale de la femme est davantage une occasion d'évaluation qu'une journée revendicative.

L'enseignement s'est, Dieu merci, géné-

ralisé pour englober quasiment l'ensemble des fillettes dans le primaire au moment où les collégiennes, les lycéennes et les étudiantes représentent le taux de réussite le plus élevé aux examens ainsi que dans la communauté étudiante, qui avoisine les deux millions.

L'Algérie peut s'enorgueillir d'avoir ouvert largement le champ politique à ses filles, qui occupent désormais une place de choix dans les Assemblées élues, y compris au Parlement. Oui, Mesdames et Messieurs, le défi aujourd'hui est de se rapprocher de la parité Hommes Femmes dans l'emploi, après l'égalité des salaires, acquise aux Algériennes depuis l'indépendance. La Constitution a mis l'Etat devant le défi de la poursuite de la promotion de la femme jusqu'à atteindre les postes de haute responsabilité, lui permettant de participer grandement à la prise de décision.

Mesdames, Messieurs

J'ai veillé personnellement à ce que le 8 mars soit une journée de célébration partagée avec mes sœurs Algériennes en reconnaissance du fort et inestimable appui qu'elles m'apportent depuis mon accession au pouvoir, dans l'accomplissement de ma mission au service de l'Algérie, ô combien glorieuse est-elle. La femme algérienne a été, également, un acteur actif lorsque l'Algérie a appelé ses enfants, filles et garçons, à la rescousse durant les années d'enfer de la tragédie nationale. Après l'accalmie, les femmes ont été les plus forts soutiens de la concorde, puis de la Réconciliation nationale pour le sauvetage de leurs enfants et de leur patrie. L'histoire retiendra la position exemplaire des mères des victimes du terrorisme, qui se sont mobilisées en faveur du rétablissement de la sécurité et de la paix afin qu'aucune autre mère ne pleure son enfant dans cette chère patrie.

En rappelant ces glorieuses pages de la mobilisation de la femme algérienne pour la défense de la patrie, je tiens à souligner que l'Algérie continue à être confrontée à plusieurs menaces, de l'extérieur et autant de défis à l'intérieur. En effet, autour de nos frontières se jouent des crises et des tragédies induites par le terrorisme dans certains pays de notre voisinage, alors qu'au niveau mondial, notre nation arabe continue à être en bute à des conflits, des dissensions et même des tragédies sanglantes. Et même si Allah, dans sa grande bonté, a voulu que l'Algérie soit à l'abri de toute cette tourmente, nous nous devons d'être prudents et vigilants afin de préserver notre cher pays. Nombreux sont les haineux à l'étranger à regretter que l'Algérie ait traversé, grâce à vous Algériens et Algériennes, paisiblement et sereinement, la déferlante du printemps arabe.

Ces cercles, qui nous envient notre liberté, l'indépendance de notre décision et nos positions justes, n'ont jamais cessé de conspirer

contre notre pays. Loin d'obéir à une logique d'intimidation, mes assertions procèdent d'un sens des responsabilités et d'un souci de fidélité au serment de préserver l'Algérie, ô combien glorieuse est-elle.

Nous nous sommes attelés, à travers nos différentes lois, à l'élargissement des libertés et au raffermissement des droits des citoyens à la liberté d'expression et au droit de rassemblement pacifique, dans le cadre de la loi. Nous avons enregistré, il y a quelques jours, la sortie de nombre de nos concitoyens et concitoyennes, à travers les différentes régions du pays, afin d'exprimer pacifiquement leurs opinions, et nous nous félicitons de cette maturité de nos concitoyens, y compris de nos jeunes, et du fait que le pluralisme démocratique, pour lequel nous avons tant milité, soit désormais une réalité palpable.

Néanmoins, nous nous devons d'appeler à la vigilance et à la prudence quant à une éventuelle infiltration de cette expression pacifique par une quelconque partie insidieuse, de l'intérieur ou de l'extérieur, qui pourrait, qu'Allah nous en préserve, susciter la Fitna et provoquer le chaos avec tout ce qu'ils peuvent entraîner comme crises et malheurs. L'Algérie a payé le prix fort pour le recouvrement de son indépendance et sa liberté et notre peuple a payé un lourd et douloureux tribut pour en préserver l'unité et le rétablissement de sa paix et stabilité, après une tragédie nationale sanglante. C'est pourquoi, je vous exhorte aujourd'hui tous, et en premier lieu les mères, à veiller à la préservation de l'Algérie, en général, et de ses enfants en particulier.

Mesdames, Messieurs

Nous avons besoin de préserver la stabilité pour se consacrer, peuple et Pouvoir, au parachèvement de l'œuvre de construction et d'édification et pour réaliser davantage de succès et progrès.

Nous sommes face à de nombreux défis économiques, sociaux et politiques afin de permettre à l'Algérie d'accéder à son légitime niveau de prospérité au profit de son peuple et de marquer sa présence économique sur les marchés internationaux, et partant, assoir davantage sa place dans le concert des nations.

En Algérie, le printemps est la saison des commémorations des haltes de notre combat et de nos victoires, et pour nous, promouvoir la place de la femme fait partie de ce combat, qu'est aujourd'hui la bataille de la construction et de l'édification. Je vous exhorte, mes chères sœurs, à demeurer aux premiers rangs de ce combat pacifique, le combat de la protection de la patrie et de la préservation de ses enfants, autrement dit, le combat de l'Algérie. En vous réitérant mes félicitations à l'occasion de la Journée internationale de la femme et mes vœux les meilleurs à vous tous, je vous remercie de votre aimable attention».

Reprise des marches pacifiques pour le troisième vendredi consécutif

Les marches populaires pacifiques ont repris à Alger et dans plusieurs villes du pays, pour le troisième vendredi consécutif, revendiquant des réformes politiques profondes et le changement du système, a-t-on constaté.

Les marches de ce vendredi ont été marquées par une présence remarquée de la gent féminine, coïncidant avec la célébration de la Journée mondiale de la femme. Les premiers manifestants avaient commencé à converger, dès la matinée, vers Alger Centre où des rassemblements ont été constatés au niveau notamment de la Grande Poste, du 1er-mai et de la place Maurice Audin avant que les foules ne s'ébranlent, en début d'après-midi, à travers les principales artères de la capitale, brandissant l'emblème national et scandant des slogans pour le changement du système et contre la candidature du Président Abdelaziz Bouteflika pour un nouveau mandat.

Des personnalités politiques et nationales ainsi que des figures du monde de la culture et du cinéma ont également pris part à ces manifestations, encadrées par un important dispositif sécuritaire. Dans d'autres wilayas du pays, des marches pacifiques similaires réunissant des milliers de citoyens, ont également eu lieu avec le même mot d'ordre, sous l'œil vigilant d'un dispositif de sécurité déployé pour éviter tout dérapage.

La feuille de route du Président Bouteflika, «une initiative visant à la concrétisation des réformes»

Le secrétariat général de l'Organisation nationale des enfants de Chouhada (ONEC) a salué, jeudi, la feuille de route présentée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le jour du dépôt de son dossier de candidature au niveau du Conseil constitutionnel pour la prochaine Présidence du 18 avril, la qualifiant d'initiative visant la concrétisation des réformes, des aspirations et des changements», indique un communiqué de cette Organisation.

L'ONEC a précisé dans un communiqué rendu public à l'issue de sa réunion d'urgence présidée par son Secrétaire général, Tayeb Houari pour examiner la situation politique du pays et les marches pacifiques enregistrés ces derniers jours à travers plusieurs wilayas, que «L'ONEC a de tous temps appelé à la continuité en vue de préserver la République tracée par nos glorieux chouhada et moudjahidine».

«La feuille de route présentée par son Excellence le président de la République, le moudjahid Abdelaziz Bouteflika se veut une initiative pour la concrétisation des réformes, des aspirations et des changements soulevés durant les marches et ce à travers la tenue d'une conférence nationale consensuelle à laquelle nous allons prendre part avec toutes les parties concernées». A ce propos, le Secrétaire général de l'ONEC a «salué le peuple algérien jaloux de son pays et de ses acquis qui étaient le fruit des efforts consentis dans tous les domaines», appelant tout un chacun à préserver ces acquis novembristes...». Il a salué également «l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) et tous les corps de sécurité qui veillent sans relâche à la protection du pays et du citoyen...».

APS

M^{me} Eddalia plaide pour la préservation des acquis de la femme algérienne

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia a plaidé, jeudi à Alger, à la préservation des acquis de la femme algérienne et à la poursuite des efforts en vue de concrétiser ses aspirations légitimes, consacrées par la Constitution amendée en 2016.

Intervenant lors d'une cérémonie présidée par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Femme, Mme Eddalia a indiqué que «l'attachement du président de la République depuis son investiture par le peuple, à parrainer la célébration de la journée internationale de la femme reflète ses profondes convictions quant au rôle et à la position de la femme dans la société et sa vision positive et ambitieuse de la stratégie tracée pour l'amélioration de la condition de la femme et sa protection, aussi bien que les politiques mises en œuvre pour l'autonomisation de la femme au double plan économique et politique».

«Les réformes concrétisées grâce au président de la République ont donné leurs fruits à la faveur de la reconnaissance internationale et régionale du leadership de l'Algérie dans ce domaine», a-t-elle soutenu, rappelant, à cette occasion, que l'Algérie préside la 38^{ème} session de la commission de la femme arabe au niveau de la Ligue Arabe.

En février dernier, la Ligue arabe a distingué le président de la République pour «l'intérêt particulier, qu'il a de tous temps accordé à la promotion de la femme algérienne et à la consolidation de sa place à tous les niveaux, en sus de ses décisions courageuses qui ont permis, de manière effective, à la femme algérienne d'accéder aux plus hautes fonctions».

Après avoir rendu hommage aux chahidate de la révolution nationale, moudjahidate et chahidate du devoir national, la ministre de la Solidarité nationale a estimé que «la protection de la femme est synonyme de consolidation et de promotion de la famille» et que «son autonomisation signifie l'immunisation de la société et la réalisation du développement durable». Mme Eddalia a réexprimé «la solidarité permanente et inconditionnelle» de la femme algérienne avec ses sœurs en Palestine et au Sahara Occidental, victimes de «l'oppression exercée par l'occupation».

La législation du travail algérien garantit l'égalité des chances entre la femme et l'homme

Le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a affirmé, jeudi à Mostaganem, que la législation du travail algérien garantit l'égalité des chances entre la femme et l'homme et assure à la femme la possibilité d'être fidèle à ses engagements professionnels et familiaux.

Lors d'une cérémonie en l'honneur de la femme ouvrière, à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, M. Zemali a souligné que «notre pays est à l'avant-garde des pays ayant adopté une législation de travail juste qui garantit l'équité à la femme et l'égalité des chances entre tous les travailleurs dans les salaires, l'émancipation dans les carrières, entre autres avantages, interdisant toute forme de discrimination». «La loi d'assurance sociale ne fait aucune distinction entre les sexes garantissant à la femme une assurance sur le chômage, les maladies professionnelles et autres accidents de travail, en plus de dispositions en matière de protection infantile et maternelle et de retraite», a-t-il indiqué, soulignant que la femme travailleuse bénéficie d'un congé de maternité de 14 semaines payé à 100 pour cent. La femme algérienne, a souligné, le ministre est le partenaire de l'homme dans l'action de développement économique, social et culturel grâce à sa présence dans divers domaines de travail, de production, de créativité et de services, et aussi dans la prise de décisions.

Dans ce sens, Mourad Zemali a indiqué que la femme a eu accès aux secteurs de la vie économique et sociale avec une présence quasi-totale dans le corps d'enseignement, tous paliers confondus, et représente plus du tiers dans l'appareil judiciaire, prouvant sa valeur en tant qu'élue, directrice, ministre et dans des postes de présidente du conseil de l'Etat et de général-major à l'Armée populaire nationale, entre autres.

Lors de la cérémonie, plusieurs femmes travailleuses dans des secteurs civils et militaires ont été honorées et des ordres de versement ont été remis à un nombre de femmes en phase de création de micro-entreprises au titre des dispositifs de soutien à l'emploi. En outre, le ministre a présidé l'ouverture du premier salon de wilaya des créations de la femme, organisé du 7 au 19 mars courant.

8 MARS : M. Ouyahia préside une cérémonie en l'honneur des femmes

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a présidé jeudi à Alger, une cérémonie organisée en l'honneur des femmes algériennes, à l'occasion de célébration de la journée internationale des femmes.

La cérémonie a été marquée par la présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, des membres du gouvernement, des figures féminines politiques, économiques et médiatiques, ainsi que des représentantes de la société civile et des moudjahidate. A cette occasion, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message à la femme algérienne, lu en son nom par le ministre de la Poste, des Télécommunications, des technologies et du Numérique, Houda-Imane Feraoun, dans lequel il a fait part des différents acquis de la femme en Algérie.

Il a soutenu, dans ce



message, que «l'Algérie peut s'enorgueillir d'avoir ouvert largement le champ politique à ses filles, qui occupent désormais une place de choix dans les Assemblées élues, y compris au Parlement».

Il a ajouté que «le défi aujourd'hui est de se rapprocher de la parité Hommes Femmes dans l'emploi, après l'égalité des salaires, acquise aux Algériennes depuis l'indépendance», affirmant que «la Constitution a

mis l'Etat devant le défi de la poursuite de la promotion de la femme jusqu'à atteindre les postes de haute responsabilité, lui permettant de participer grandement à la prise de décision».

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DJAMEL KAOUANE : La législation «avant-gardiste» de l'Algérie a renforcé les acquis de la femme algérienne

La législation «avant-gardiste» de l'Algérie a permis à la femme ces dernières années de renforcer ses acquis et d'intégrer différents domaines de la vie politique et sociale, a indiqué, jeudi à Alger, le ministre de la Communication, Djamel Kaouane.

En marge de la cérémonie de célébration de la journée mondiale de la femme, présidée par le Premier ministre Ahmed Ouyahia, M. Kaouane a tenu à rendre hommage au président de la République pour «la législation avant-gardiste et son intérêt pour la promotion des droits de la femme algérienne». Cet intérêt, a-t-il dit, s'est traduit notamment, par la révision de la législation qui a permis à la femme algérienne d'accéder aux institutions élues, rappelant que «l'arsenal juridique et législatif protège ses droits, assure sa protection et lui assure une contribution efficace au côté de l'homme». A l'occasion, le ministre de la Communication s'est félicité de la place que la femme journaliste occupe dans le secteur, un espace où elle a réussi à s'imposer notant que c'est d'abord une af-



faire de «compétence, d'intégrité et de professionnalisme».

Interrogé, par ailleurs, sur certaines émissions, comme celles liées à la pratique de la «rokia» (exorcisme), diffusées sur des chaînes de télévision privées, le ministre a tenu à souligner qu'au «regard de la loi, je n'ai pas les prérogatives pour agir sur le contenu», ajoutant que l'Autorité de régulation de l'audio-visuel

(ARAV) est une instance «indépendante». Rappelant que le contrôle des contenus de ces programmes est du ressort de l'ARAV, il a néanmoins souligné que tout le monde «doit jouer son rôle» et que du point de vue de l'éthique, «on devrait saisir ces chaînes pour leur rappeler que ce genre d'émissions et autres bizarreries ne devraient pas figurer dans leurs programmes».

JOURNÉE DE LA FEMME : Une cinquantaine de journalistes sportives à l'honneur

Une cinquantaine de journalistes sportives seront honorées par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), mardi à Alger, à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, a-t-on appris vendredi des organisateurs.

Cette traditionnelle cérémonie concernera cette fois-ci, outre les journalistes sportives en activité des différents or-

ganes, celles ayant été les premières à se lancer dans ce métier et donc baliser la route à d'autres, a ajouté la même source. La rencontre devrait être rehaussée par la présence de personnalités politiques et sportives dont plusieurs anciennes athlètes qui ont marqué la scène sportive nationale de leurs empreintes et côtoyé ces journalistes.

"Il s'agit d'une rencontre conviviale qui nous

permettra de rendre hommage à ces consœurs et aux pionnières de la presse sportive en cette journée particulière et ô combien significative. A travers cette initiative, on voudrait leur témoigner tout le respect et la considération portés par leurs confrères et consœurs.

C'est une forme de reconnaissance pour leurs efforts, abnégation et rôle avérés dans le mouve-

ment sportif algérien", ont souligné les organisateurs. Ace titre, l'ONJSA tient à rappeler la mission de la presse sportive algérienne et le rôle qui lui incombe, à savoir "ce lui d'essayer de moraliser la profession et d'aider les journalistes sportives et sportifs dans l'accomplissement de leur travail, avec le soutien des pouvoirs publics et des responsables du secteur".

ARMÉE L'ANP et le peuple appartiennent à une seule patrie qu'il faut défendre contre toutes vellétés (El-Djeich)

L'Armée nationale populaire (ANP) et le peuple algérien appartiennent "à une seule patrie", pour laquelle les forces armées "ont fait le serment de préserver et de défendre contre toutes vellétés", indique la revue de l'Armée "El Djeich" dans son dernier numéro.

"Les acquis réalisés par notre armée dans nombre de domaines, sa présence inconditionnelle aux côtés de sa nation dans toutes les épreuves endurées par le pays, démontrent l'attachement du peuple à son armée, leur cohésion, leur communauté de destin, l'unité de leur vision de l'avenir, parce que tous les deux appartiennent à une seule patrie, une patrie pour laquelle nos forces armées ont fait le serment de préserver, de défendre contre toutes vellétés", précise El Djeich dans son éditorial.

El Djeich estime, par ailleurs, que l'histoire des nations et des peuples est "parsemée de faits glorieux qui éclairent leur parcours vers le futur à pas sûrs et qui les empêchent d'emprunter des voies pouvant freiner leur marche vers le progrès", ajoutant que l'histoire de l'Algérie "est riche en événements marquants et étapes glorieuses, reflétant l'attachement du peuple algérien à la liberté et à l'indépendance et traduisant son défi constant à l'arsenal de guerre colonial".

"Ce sont autant de faits qui témoignent à tout jamais du long combat et des sacrifices immenses consentis par le peuple pour qu'il puisse vivre dans une Algérie indépendante, puissante et souveraine, à l'ombre de la paix et de la stabilité", ajoute-t-on.

L'édito rappelle, en outre, que l'Algérie a célébré le mois

dernier la Journée nationale du Chahid, "des festivités qui ont clairement exprimé l'attachement de notre jeunesse aux exploits de ses glorieux aînés parmi les valeureux Chouhada et les Moudjahidine".

"De même, notre pays célèbre, en ce mois de mars, deux événements, l'un concerne la victoire sur le colonialisme de peuplement et le second a trait au mois de mars, qui avait été baptisé mois des Chouhada, en référence au nombre important de nos héros parmi les meilleurs fils de l'Algérie, qui sont tombés au champ d'honneur, en ce mois, sur le théâtre des opérations ou des suites de la pratique barbare de la torture érigée en système par l'occupant.

Ces Chouhada ont consenti le sacrifice suprême pour que l'Algérie recouvre sa dignité et sa souveraineté", affirme la revue.

Pour El Djeich, "les succès obtenus par l'ANP dans de nombreux domaines, grâce à sa ferme détermination à relever les défis afin d'être au diapason des missions constitutionnelles qui lui sont assignées, elle les doit également au fait qu'elle s'est, en premier lieu, inspirée des valeurs qui ont animé les combattants de l'Armée de libération nationale pour ce qui a trait à l'amour de la patrie, la loyauté envers elle et la détermination à surmonter les épreuves".

"Ceci dans l'objectif d'atteindre le stade de la puissance qui lui permettra de servir la patrie et le peuple et d'être ainsi un bastion inviolable dans sa mission de défense de la souveraineté nationale, de l'unité du peuple et de l'intégrité territoriale", comme l'a souligné le président de la République dans son message adressé à l'occasion de la célébration de la Journée du Chahid dans lequel il exprime "la reconnaissance que voue la nation à nos forces armées", relève-on. El Djeich estime que "le peuple, à travers l'ensemble de ses composantes, est unanime sur le fait que la glorieuse Révolution de Novembre 1954 demeurera à tout jamais le berceau de nobles valeurs qui ne sauraient sombrer dans l'oubli par l'effet du temps, qu'il demeurera attaché à ces valeurs comme il continuera à s'inspirer et à se nourrir des principes et idéaux de Novembre pour tout ce qui pourrait lui ouvrir la voie vers l'édification d'une Algérie puissante, sûre et



prospère". Notre peuple, doté d'un haut niveau de conscience et au fait des multiples défis et menaces actuels, qui a durant plus de 130 années combattu une colonisation de peuplement, qui a réussi à la chasser de son territoire, lui occasionnant une de ses plus lourdes défaites lors d'un combat libérateur décisif, qui a fait échec à un projet terroriste qui visait à saper les fondements de l'Etat, est assurément, comme l'a déclaré le général de corps d'armée, un peuple capable de porter le message de ses aînés et d'assumer la responsabilité de préserver leur legs après eux", souligne la même source.

INVESTISSEMENTS:

Le ministère de l'Industrie en passe d'examiner l'amendement des listes négatives des activités bénéficiant d'avantages

Le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi a annoncé, jeudi que son ministère était en passe de coordonner avec le ministère des Finances, en vue de l'amendement des listes négatives et services éligibles à bénéficier des avantages d'investissement, pour élargir le domaine des activités bénéficiant de ces avantages. Répondant à une question orale d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière, M. Yousfi a précisé que sur la base d'une décision émise par le Conseil national de l'investissement (CNI) portant amendement des dispositions du décret exécutif du 5 mars 2017 fixant les listes négatives, les seuils d'éligibilité et les modalités d'application des avantages aux différents types d'investissement, une coordination se fait actuellement avec le ministère des Finances pour modifier ces listes négatives.

Parmi les activités devant bénéficier, à nouveau, de ces avantages mentionnés dans la Loi de 2016 amendée et relative à l'investissement, le ministre a cité, la production des eaux minérales, les transports publics, les chambres froides, la production des matériaux d'emballage et la location d'équipement agricole.

Le décret de mars 2017 avait, pour rappel, déjà fixé une liste négative ex-

cluant plusieurs activités de ces avantages. L'élargissement de la liste des activités éligibles aux avantages stimulera l'investissement dans plusieurs wilayas.

L'intervention du ministre intervient en réponse au député Messaoud Bouderradji du Rassemblement national démocratique (RND) qui l'a interpellé sur la situation du secteur industriel dans la wilaya de Médéa- une wilaya à vocation agricole par excellence.

Le ministre a estimé, dans ce sens, que l'équilibre régional à travers tout le territoire national est considéré comme l'un des objectifs essentiels de la Loi sur l'investissement promulguée en 2016 qui apporte un système complémentaire, en vue d'attirer et promouvoir les investissements, selon un système progressif reposant sur trois (3) types d'avantages, à savoir, les avantages communs, les avantages supplémentaires et les avantages exceptionnels.

Pour ce faire, vingt (20) communes de la wilaya de Médéa avaient été inscrites sur la liste des régions dont le développement requiert une contribution particulière de l'Etat et dont les projets qui y sont implantés bénéficient des avantages supplémentaires qui sont stipulés par la loi.

La wilaya comprend 16 régions d'ac-

tivité, trois (3) zones industrielles et un important parc industriel en phase de réhabilitation, s'étalant sur une surface globale estimée à 1.000 hectares.

La réhabilitation de ces terrains industriels a nécessité, selon le ministre, plus de 351 millions de DA qui ont été affectés à la réhabilitation des deux (2) zones industrielles, Harbil et Berrouaghia, ainsi qu'à une zone d'activité à Ksar El Boukhari. En conséquence de ces mesures, la wilaya de Médéa connaît aujourd'hui, pas moins de 910 projets inscrits auprès de l'Agence nationale du développement des investissements (ANDI), entre 2002 et 2018, dont des projets avec des capitaux nationaux et d'autres en partenariat avec des étrangers, moyennant un montant global dépassant les 97 milliards de DA. Ceci permettra de créer pas moins de 11.000 postes d'emploi direct en cas d'entrée de ces projets dans la phase d'exploitation. En adéquation avec la vocation industrielle de la région, ces projets déclarés auprès de ladite agence sont répartis sur sept (7) secteurs importants, dont chacun est au service de la population de la wilaya, et se concentrent, pour la plupart, sur les secteurs des transports, de l'industrie, des Travaux publics, des services, de la santé et du tourisme.

SÉCURITÉ SOCIALE: «Nous œuvrons à faire bénéficier les Algériens de la carte Chifa»

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a déclaré, jeudi dans la wilaya de Mostaganem, que «son département ministériel œuvre à faire bénéficier tous les Algériens d'une couverture sociale par carte Chifa».

«Notre objectif pour les prochaines années est d'assurer à tous les habitants d'Algérie une couverture par carte Chifa», a souligné le ministre en marge de l'inauguration du centre payeur relevant de la Caisse nationale d'assurance sociale pour salariés (CNAS) dans la commune de Mesra dans le cadre de sa visite d'inspection dans la wilaya.

«Le nombre de cartes Chifa a atteint actuellement 14 millions assurant une couverture sociale à plus de 39 millions d'Algériens», a-t-il ajouté, poursuivant : «La carte Chifa, depuis son entrée en service en 2007, est révolutionnaire en matière d'assurance sociale.

Ce type de couverture sociale n'est pas assuré par de nombreux pays à travers le monde». M. Zemali a également indiqué que la politique de son secteur vise actuellement à moderniser les structures pour améliorer les conditions d'accueil des citoyens et de travail des agents, en plus d'améliorer la qualité de services fournis aux assurés sociaux et ayants droit.

«Le système d'assurance sociale est un bien du peuple algérien qu'il faut préserver», a-t-il relevé.

Le centre payeur CNAS de la commune de Mesra, modernisé pour une enveloppe de 9 millions DA et entré en service jeudi, contribue à l'amélioration des prestations au profit de plus de 13.000 assurés sociaux de quatre communes et 25.000 ayants droit, selon les explications présentées par la directrice de l'agence CNAS de wilaya, Bahi Soraya.

Lors de sa visite, le ministre a aussi inspecté une unité industrielle relevant du groupe industriel «Sidi Bendehiba» spécialisée dans la production de câbles électriques, dont le chiffre d'affaires a dépassé 5 milliards DA par an et qui emploie plus de 870 employés.

A cette occasion, Mourad Zemali a déclaré que le secteur économique national privé contribue à la création d'emplois à raison de 70 à 75 % du nombre total d'emplois.

Lors d'une rencontre avec des représentants de micro-entreprises, le ministre a annoncé que la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) et l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) effectueront des sorties de sensibilisation des responsables locaux avec l'aide des walis, pour l'application de la règle portant octroi de 20 % des marchés publics à des micro-entreprises.

Par la même occasion, Mourad Zemali a appelé les jeunes entrepreneurs à s'organiser pour constituer une force de proposition de solutions et d'idées quant à l'amendement ou la promulgation de textes de loi concernant les micro-entreprises.

Le ministre a présidé, lors de sa visite dans la wilaya de Mostaganem, l'ouverture de la première édition du Salon de wilaya de créations féminines (7 au 19 mars), ainsi qu'une réception en l'honneur de la femme ouvrière à l'occasion de la journée mondiale de la femme.

Il a également visité une ferme pédagogique de l'association des inadaptables mentaux de la wilaya de Mostaganem dans la commune de Hassi Mameche.

APS

ENERGIES RENOUELEBLES: Les énergies renouvelables constituent une «grande opportunité» pour le développement régional

L'expert allemand dans l'économie verte et les questions environnementales, Dr René Mono a préconisé, jeudi à Alger, le développement des énergies renouvelables au niveau régional, ce qui est à même de présenter une «grande opportunité», notamment pour les communes enclavées.

Dans sa communication portant sur le thème «la possibilité et viabilité technique et économique d'une alimentation des communes loin du réseau à 100% en énergies renouvelables», lors d'une conférence organisée à l'occasion de la tenue du Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables, SIEERA, M.

Mono a souligné la nécessité d'œuvrer pour une intégration progressive des énergies renouvelables dans le processus du développement régional.

Selon lui, les communes qui ne sont pas alimentées via le réseau électrique national représentent une opportunité pour engager des projets de développement des énergies renouvelables pour assurer leur raccordement.

De plus, ajoute-t-il, ces localités pourront bénéficier d'une énergie propre et renouvelable.

Ceci selon lui, est «très réalisable en Algérie» puisque, «le plan du ministère algérien de l'Énergie est très ambitieux et la topographie algérienne offre de grands potentiels pour les énergies renouvelables et surtout les régions isolées, c'est à dire qui sont hors réseau, l'énergie éolienne et solaire constituent des solutions adéquates pour ces régions».

Premièrement, a-t-il poursuivi, il y a des communes hors réseau, à savoir des réseaux isolés où la technologie dominante reste le diesel, ce qui est problématique d'un point de vue environnemental et d'un point de vue économique. Cependant, souligne le Dr Mono, «je pense qu'une stratégie est nécessaire pour ces régions, qui doit répondre à leurs situations spécifiques, il faut surtout prévoir une bonne combinaison entre l'énergie éolienne, l'énergie solaire, et le stockage, qui permettra (cette combinaison) d'offrir de grandes opportunités de développement (...). Ici cela est réalisé il y a de grandes chances de générer une croissance».

A noter que le salon SIEERA se déroulera du 7 au 10 mars au palais des expositions avec pour thème «les énergies renouvelables hors réseau au service d'un environnement durable dans le sud algérien et les zones enclavées».

Plus de 120 exposants professionnels et institutionnels algériens et 22 exposants étrangers issus de sept pays dont la Chine en tant qu'invité d'honneur y participent à cette nouvelle édition. En marge de ce salon, plusieurs conventions seront signées entre le ministère des Énergies renouvelables et les ambassades des pays étrangers qui prendront part à cet événement.

ENERGIE: A plus de 15 milliards de dollars par an, les subventions destinées à l'énergie devraient être révisées

L'Algérie devrait aller vers la réalité des prix de l'électricité et du gaz par une augmentation progressive des tarifs de la consommation afin de freiner le gaspillage et attirer les investisseurs dans le secteur énergétique, a plaidé jeudi à Alger l'expert des énergies renouvelables, Toufik Hasni.

«A 15 milliards de dollars par an, les subventions destinées à l'énergie ont atteint un niveau inacceptable», a jugé M. Hasni, lors d'une conférence tenue en marge du salon international de l'environnement et des énergies renouvelables qui se déroule au Palais des expositions à Alger.

A cet égard, le conférencier a invité les Pouvoirs publics à envisager une «subvention ciblée», tout en assurant que «l'ouverture du marché et la transparence des tarifs devraient inciter les opérateurs d'investir dans le secteur de l'énergie». Il a prévenu, par ailleurs, qu'en l'absence d'un plan concret pour la promotion des énergies renouvelables et la lutte contre le gaspillage des ressources, l'Algérie risque d'être confrontée à une crise en alimentation énergétique.

Pour étayer ses propos, il a évoqué la hausse de la demande nationale en gaz et en électricité tirée par une croissance démographique galopante avec un million de naissances par an. Outre la révision des tarifs, cet expert a souligné l'impératif pour l'Algérie de diversifier ses ressources énergétiques, affirmant que le pays dispose de potentialités énormes lui permettant de varier ses exporta-



tions énergétiques notamment l'énergie solaire qui pourrait se substituer au gaz livré vers le marché européen. «Près de 60% des exportations nationales en gaz naturel destinées aux marchés européens sert à la production de l'électricité. Aussi, il serait intéressant pour l'Algérie de substituer cette énergie conventionnelle en alimentant le vieux continent en électricité à partir du solaire à des prix compétitifs», a-t-il préconisé.

«La promotion de l'énergie solaire pour la production de électricité permet à l'Algérie d'assurer sa sécurité énergétique et d'économiser ses ressources en gaz naturel pour les

générations futures», a-t-il fait valoir, en rappelant que les réserves gazières du pays «ne sont inépuisables».

Au terme de son intervention, l'expert algérien il a rappelé le volet environnementale du Dialogue 5+5 portant sur le développement durable au niveau de la Méditerranée et l'engagement des pays membres pour une transition énergétique sûre et durable. Pour rappel, cette deuxième édition du salon a été consacré au rôle des énergies renouvelables dans le développement durable du sud et des zones enclavées et les potentialités de ces régions pour le développement de industrie du solaire. La ministre de l'En-

vironnement et des Énergies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati avait souligné l'impératif de se pencher sur ces zones à travers la promotion des énergies propres génératrices de richesse et d'emploi, en exploitant leurs capacités pour réaliser des investissements adéquats aux spécificités de chaque région sans altérer l'environnement. «Cela permettrait de lutter contre la pauvreté et de stabiliser les populations de ces zones et de réduire le fossé entre le nord et le sud, à travers la création de la richesse et de l'emploi, avait-elle soutenu cette semaine à l'occasion de la tenue de cet événement.

Des conférences thématiques seront organisées par des experts nationaux et étrangers en marge du salon pour débattre autour de plusieurs thèmes, dont la stratégie adoptée par le secteur pour promouvoir, valoriser et développer les énergies renouvelables, et leur apport dans le développement durable des régions éloignées du sud et des hauts plateaux, le rôle des énergies renouvelables dans le développement d'une économie circulaire en Algérie, notamment à travers les filières de valorisation énergétique et la gestion intégrée des déchets.

GRAND SUD ET HAUTS-PLATEAUX: Près de 70% de l'électricité consommée proviennent du solaire

La vingtaine de centrales photovoltaïques créées, depuis 2014, dans les hauts plateaux et le sud, ont fourni près de 70% de l'électricité consommée par 14 wilayas de ces régions, a indiqué jeudi à Alger la directrice de la société «SKTM», filière de Sonelgaz.

S'exprimant en marge de la 2ème édition du Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables (SIEERA-2019), Mme Baya Belarbia, a expliqué dans une déclaration à l'APS, que ces centrales situées dans des wilayas comme Sidi Belabbes, Saida, El Bayadh, Naâma, Djelfa, Laghouat, M'sila, Ouargla, Batna, avaient permis une alimentation en énergie électrique, provenant exclusivement des émanations ardentes du soleil, tout en sauvegardant l'environnement. Grâce à ces résultats «positifs», la «SKTM» s'est vue confier un nouveau programme consistant à rendre autonome les centrales photovoltaïques implantées notamment dans le sud, afin d'éviter l'uti-

lisation, au maximum, du fioul, excessivement coûteux et polluant. Ainsi ces centrales fonctionneront, seulement, à l'aide d'énergie solaire, gratuite et propre. Cela permettra de faire des économies énormes au profit du trésor public, a-t-elle souligné.

Selon Mme Belarbia, l'utilisation exclusive de l'énergie solaire dans le fonctionnement de ces installations va permettre aussi de faire de réduire les coûts liés à la maintenance et l'exploitation de ces équipements. Elle a, dans ce sens, rappelé que la «SKTM» avait procédé, à partir de 2014, à la réalisation de projets photovoltaïques pilotes, ainsi que de stations de mesures météorologiques servant à quantifier le potentiel solaire et éolien des hauts plateaux et du sud.

La première installation d'une station de photovoltaïques, pilote d'une capacité de 1 mégawatt, avait été réalisée à Ghardaïa, dans le but de tester les différentes tech-

nologies disponibles et choisir la mieux adaptée au climat aride des hauts plateaux et du sud algérien, a-t-elle précisé. Par ailleurs, une station éolienne pilote a été réalisée dans la ville de kabartan (wilaya d'Adra) et est actuellement opérationnelle. Ces installations pilotes, a-t-elle poursuivi, servent à vérifier et confirmer d'abord le potentiel solaire et éolien des régions ciblées pour voir ensuite choisir laquelle de ces technologies est la plus adéquate.

La SKTM a aussi lancé un autre projet de plus de 300 Mégawatts sur 20 centrales dont la capacité varie entre 3 et 60 Mégawatts, dont la plus grande (60 Mégawatts) se trouve à Laghouat, a-t-elle ajouté.

La «SKTM», est une filière du groupe Sonelgaz, chargée de la gestion des parcs de photovoltaïques et d'éoliennes, situées dans le grand sud et les hauts plateaux.

Elle contribue activement au développement des énergies renouvelables en général.

PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUELEBLES: Un plan de déploiement s'impose

L'élaboration d'un plan de déploiement détaillé, sur le moyen terme, au titre du Programme national des énergies renouvelables, permettra une «meilleure visibilité» aux investisseurs et acteurs de la recherche scientifique, a estimé jeudi à Alger le président du cluster «Énergie solaire», Boukhalifa Yaïci. Présentant une communication, en marge de la 2ème édition du Salon international de l'Environnement et des Énergies renouvelables d'Alger (SIEERA 2019), M. Yaïci, a indiqué que de nombreux acteurs locaux étaient prêts à participer aux efforts pour le développement de l'intégration nationale dans l'industrie des énergies renouvelables, à condition d'être soutenus notamment à travers l'élaboration d'un plan de déploiement détaillé, offrant plus de visibilité. Il a, par ailleurs, estimé que les sous-traitants locaux de l'industrie photovol-

taïque étaient en attente d'un démarrage «effectif» du Programme national des énergies renouvelables pour pouvoir lancer «pleinement» leurs activités. Pour ce faire, il a évoqué la possibilité de développer, outre les centrales solaires de haute capacité, des «smart grids», des réseaux électriques de source photovoltaïque établis sur des périmètres réduits (résidences groupées, zones industrielles, établissements scolaires). Ceci, d'autant que les pouvoirs publics encouragent le recours à la fabrication locale des composants de cette industrie et à la sous-traitance, notamment à travers des facilitations douanières accordées en faveur de l'importation d'éléments industriels photovoltaïques dans le cadre du mécanisme «SKD». M. Yaïci a fait savoir aussi que le cluster «Énergie solaire» travaillait également avec des acteurs économiques

actifs dans d'autres filières comme celles du verre et de l'aluminium. «Nous travaillons avec ce type d'opérateurs économiques pour qu'ils puissent adapter leurs produits à la fabrication d'équipements photovoltaïques», a-t-il affirmé. Selon les experts le potentiel photovoltaïque de l'Algérie est estimé à près de 2,6 millions de térawatts/heure (TWh) par an, soit 105 fois la consommation mondiale d'électricité. Le Programme national des énergies renouvelables prévoit d'ici 2030 d'atteindre 27% de renouvelable dans le mix national énergétique, ce qui induirait pour le pays une économie annuelle de 38 milliards de m3 de gaz naturel. L'Algérie consomme annuellement 78 TWh/an. Les prévisions scientifiques affirment que d'ici 2025, l'Algérie consommera entre 123 à 160 TWh/an.

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

Guitouni: Les opportunités offertes par le marché algérien de l'Énergie mises en avant à Houston

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni a mis en avant, jeudi à Houston, les différentes opportunités qu'offre le marché algérien, ses atouts et son potentiel notamment dans les domaines de l'énergie, a indiqué un communiqué du ministère.

«L'Algérie est un pays relativement jeune, en construction, doté d'un important potentiel en ressources comprenant l'agriculture, une petite et moyenne industrie naissante mais en plein essor, une industrie lourde à dynamiser et évidemment le secteur de l'énergie avec ses différentes branches, qui constitue la colonne vertébrale de l'économie algérienne», a indiqué M. Guitouni lors du Forum de l'énergie algéro-américain organisé par le Conseil des affaires algéro-américain et la chambre de commerce bilatérale américano-arabe, avec le soutien de l'ambassade d'Algérie à Washington.

Le ministre a également présenté le secteur de l'énergie comme le moteur de l'économie algérienne et un jalon important dans le processus de diversification de son économie. «L'Algérie aspire, bien entendu, à diversifier son économie et œuvre à en faire une réalité, en s'appuyant sur les revenus générés par le développement de ses gisements d'hydrocarbures, au bénéfice du développement socio-économique du pays». Il a fait valoir les avantages appréciables de l'Algérie comparé aux pays de la région, notamment grâce à l'accès à l'énergie sous ses différentes formes mais aussi grâce à un atout capital dont dispose l'Algérie, celui d'une «main d'œuvre formée, de qualité et en majorité jeune», a-t-il précisé.

Les avantages comparatifs de l'Algérie sont nombreux, a ajouté le ministre qui a relevé son étendue territoriale et sa position géostratégique très favorable.

Il a notamment insisté sur la stabilité du pays: «L'Algérie est assurée à un haut niveau dans toutes les régions du pays et notamment les zones hydrocarbures». En effet, le ministre a insisté sur la sérénité du climat des affaires qui est, a-t-il ajouté, «consubstantielle à une stabilité politique et institutionnelle, et sur ce plan,



l'Algérie offre toutes les garanties de sérénité aux investisseurs.» Il y a lieu de noter que le discours de M. Guitouni s'est articulé autour de quelques potentialités importantes marquant les opportunités que les investisseurs étrangers et notamment américains peuvent saisir dans le domaine minier algérien et qui donnent un aperçu sur l'ampleur des partenariats qui peuvent être conclus en matière d'exploration et de développement dans l'amont pétrolier et gazier.

A ce titre, il a fait savoir que le domaine minier hydrocarbures nationaux s'étend sur plus d'un million et de demi de kilomètres carrés, réputé encore largement peu exploré relativement à une densité de forage au kilomètre carré loin des standards internationaux. Selon lui 70% du domaine minier demeure sous explorée. S'agissant des réserves en place de pétrole et de gaz, elles sont, a-t-il estimé, «importantes», qu'il s'agisse d'hydrocarbures conventionnels ou non conventionnels.

A propos des ressources d'hydrocarbures non conventionnelles, M. Guitouni a saisi cette occasion pour annoncer une première étude d'envergure, actuellement en cours, pour évaluer le potentiel en place, à travers sept bassins du Sahara Algérien. Selon lui, les premiers résultats «sont plus qu'encourageants».

En effet, ces résultats repositionnant l'Algérie à la troi-

sième place en termes de ressources en gaz de schiste après les Etats-Unis et la Chine et à la septième place après l'Australie pour son potentiel en pétrole de roche mère, actualisant ainsi le dernier classement de l'agence d'information sur l'énergie (AIE).

Guitouni invite les compagnies américaines à venir investir en Algérie

Invitant les compagnies américaines à venir investir en Algérie, le ministre a mis en avant l'importance que revêt pour le gouvernement algérien l'option du partenariat industriel «comme un axe stratégique de sa politique économique» et qui bénéficie de toute l'attention nécessaire des pouvoirs publics pour en garantir la réussite.

Le secteur énergétique y est d'ailleurs l'illustration, «notamment, pour ce qui est de l'investissement dans la recherche et l'exploitation des ressources en hydrocarbures».

A ce sujet, M. Guitouni a notamment évoqué le succès du partenariat algéro-américain dans la recherche et l'exploitation des hydrocarbures, ce qui renseigne, a-t-il insisté, sur l'envergure et la profondeur des relations algéro-américaines «et sur le degré d'engagement des parties pour la pérennité du contrat de confiance qui lie les deux pays. Il a ainsi souhaité que le partenariat algéro-américain se renforce davantage dans le segment amont pétrolier, notamment la pros-

pection et l'exploration et y compris dans l'Offshore.

Le ministre a également appelé à étendre le partenariat algéro-américain à la filière des énergies renouvelables compte tenu du potentiel de l'Algérie qui comprend, au-delà des réserves d'hydrocarbures conventionnelles et non conventionnelles, d'importantes ressources renouvelables, notamment d'énergie solaire, qui sont mises à contribution et appelées à être développées pour répondre aux besoins futurs du pays.

M. Guitouni a par ailleurs insisté sur la volonté du gouvernement de mettre les assises nécessaires pour mieux valoriser les ressources énergétiques du pays en intensifiant l'effort d'exploration et de développement des gisements, en augmentant les capacités de raffinage et en relançant l'industrie pétrochimique. Il a, en outre tenu à rassurer les investisseurs quant à l'attractivité du domaine minier algérien grâce à la nouvelle loi sur les hydrocarbures qui est en cours d'élaboration en Algérie.

«Cette nouvelle loi apportera les incitations fiscales attendues par les investisseurs et introduira plus de flexibilité, à travers notamment, la levée des contraintes administratives, pour réduire les délais de réalisation des projets afin d'en améliorer d'une manière substantielle l'économie.» a déclaré M. Guitouni. Pour rappel, le ministre a été accompagné d'une délégation de haut niveau, dont le P-dg de Sonatrach.

Durant ce forum, le ministre et la délégation qui l'accompagne a eu des entretiens avec les dirigeants des grandes compagnies américaines œuvrant dans les secteurs énergétique, pétrolier et gazier.

Le ministre de l'Énergie s'est également entretenu avec sous-secrétaire adjoint pour le pétrole et le gaz au Département américain à l'énergie, Shawn Bennett.

ALGÉRIE/PAYS-BAS -FINLANDE

Signature de 3 conventions de coopération dans le domaine de l'environnement et des énergies renouvelables

Le ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables a signé, jeudi à Alger, trois conventions de coopération dans le domaine de l'environnement, avec le ministère de la Communication et les ambassades des Pays Bas et de la Finlande à Alger.

La cérémonie de signature est intervenue en marge de l'inauguration du Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables d'Alger (SIEERA), qui se déroule du 7 au 10 mars courant, avec la participation d'environ 140 exposants, dont 20 institutions et instances étrangères. La première convention, signée par le ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati et le ministre de la Communication, Djamel Kaoouane, vise à former entre 720 et 800 journalistes dans le but de renforcer leurs connaissances en matière d'environnement et d'énergies renouvelables. S'exprimant à cette occasion, M. Kaoouane a indiqué que cette convention signée par les deux départements avait pour objectif de souligner l'importance de la coordination et de l'intégration pour former une catégorie de journalistes spécialisés et capables d'influencer les tendances en matière d'environnement, contribuer à élever le niveau de conscience et améliorer le comportement des citoyens dans le traitement des questions liées à l'environnement et aux énergies renouvelables.

Dans le même contexte, il a réaffirmé la détermination de son secteur «à développer des modes d'action commune, en coordination avec les acteurs des différents secteurs et à accompagner tous les efforts visant la protection de l'environnement, notamment à travers l'appui des capacités nationales en termes de gestion et gouvernance environnementales».

Signée par le Secrétaire général du ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Kamel-Eddine Belatreche et l'ambassadeur des Pays Bas à Alger, Robert Van Embden, la deuxième convention vise à promouvoir les énergies renouvelables et à lutter contre les changements climatiques, à travers la réduction des gaz à effet de serre. Cette convention s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des accords conclus entre l'Algérie et les Pays Bas lors de la dernière session de la commission mixte des deux pays, tenue en mai dernier à Alger. L'ambassadeur néerlandais a précisé que cette convention permettrait à son pays de partager avec l'Algérie son expérience en matière de lutte contre les changements climatiques, soulignant que les Pays Bas, qui souffrent d'une hausse du niveau de la mer à cause du réchauffement climatique, ont réussi à mobiliser l'ensemble des acteurs concernés autour d'objectifs précis afin de mettre terme à ce phénomène.

Signée par M. Belatreche et l'ambassadrice de Finlande à Alger, Tuula Svinhufvud, la 3e convention qui vise à partager les expériences en matière de gestion de la pollution, sous toute ses formes, et les technologies d'une production propre, porte sur les domaines de l'économie circulaire, de la sensibilisation, de l'éducation environnementale et du développement des énergies renouvelables.

Cette convention «permettra de jeter de nouvelles bases de coopération entre les deux pays et de faciliter la signature de partenariats entre les sociétés finlandaises et algériennes», a affirmé Mme. Svinhufvud. Une autre convention de coopération devrait être signée dimanche prochain avec l'ambassade d'Espagne à Alger en matière de protection de l'environnement et de développement durable et ce à travers l'échange d'expertises et d'expériences, la formation dans le domaine de l'économie circulaire, la valorisation de l'écosystème notamment les réserves, la lutte contre la désertification et la surveillance environnementale. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, du ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia, du ministre de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Mohamed Mebarki et du wali d'Alger Abdelkader Zoukh, outre un nombre d'ambassadeurs accrédités en Algérie.

TAMANRASSET:

Plus de 100 entreprises attendues pour prendre part à l'Assihar-2019

Plus de cent (100) entreprises sont attendues pour prendre part à partir de demain à l'Assihar-2019, un rendez-vous économique et commercial de dimension africaine avec lequel Tamanrasset renoue après plusieurs années d'absence. Ces entreprises relèvent de différents secteurs et sont spécialisées dans divers segments de la production nationale, selon l'organisme organisateur, la société algérienne des foires et exportations (Safex).

Cette manifestation économique (10-20 mars 2019), organisée avec le concours de la commune de Tamanrasset, sous le signe de «Assihar : carrefour africain d'échange et de coopération économique», est une opportunité de promotion et de valorisation de la production nationale, ainsi que d'impulsion de la

dynamique commerciale avec les pays africains voisins, a-t-on souligné.

Pour le président de l'Assemblée populaire communale (P-APC) de Tamanrasset, Badi Cheikh, les préparatifs ont été finalisés pour assurer le succès de cette édition de l'Assihar («Rencontre» en langue targaie), appelée à contribuer à la dynamisation du commerce et à la relance de l'activité de troc avec les pays du voisinage (Mali et Niger), à travers l'échange de certains produits définis par les services du Commerce.

L'Assihar offre aussi un espace de contact pour les jeunes de la région avec les investisseurs dans différents domaines et les entreprises économiques nationales, afin de les encourager à s'orienter vers l'entrepreneuriat et l'investissement,

a-t-il ajouté. Selon M. Badi Cheikh, les autorités de la wilaya de Tamanrasset misent sur l'Assihar pour booster l'activité commerciale, touristique et culturelle de la région, à la faveur d'un programme d'animation diversifié impliquant différents secteurs concernés, faire connaître l'artisanat traditionnel et la culture de la population locale, et impulser le développement de la région..

L'opération d'aménagement du site devant accueillir l'Assihar, au quartier Gataâ El-Oued, a été achevée et a porté sur la mise en place des installations nécessaires visant à assurer les bonnes conditions d'organisation de cette grande rencontre commerciale, a conclu le P-APC de Tamanrasset.

DJELFA :

Le dossier d'éradication de l'habitat précaire à la cité «Zariaâ» bientôt ficelé

Le dossier relatif à l'éradication de l'habitat précaire à la cité «Zariaâ», dans la ville de Djelfa, sera bientôt ficelé, ce qui permettra le relogement des habitants «dans un avenir proche», a indiqué jeudi le chef de la daïra de Djelfa, Sadek Hadjar.

Dans une déclaration, en marge d'une rencontre préparatoire du prochain scrutin présidentiel, le même responsable a annoncé le parachèvement des opérations d'inspection au niveau de cette cité, en coordination avec les représentants des habitants de «Hai El Makbara» et de la section communale, a-t-il dit.

Ajoutant que le dossier «est à ses dernières retouches», M. Hadjar a assuré que les familles concernées «seront relogées avant la prochaine présidentielle, comme promis aux habitants de cette cité». Le chef de la daïra de Djelfa a appelé «les personnes non résidentes de cette cité à introduire leurs demandes pour le logement social en vue d'examiner leur situation», avant de souligner la disponibilité, au niveau de la wilaya, d'un lot de 2.500 unités de logements publics locatifs et de 1.500 autres unités pour la résorption de l'habitat précaire. «Le lot des logements publics locatifs est prêt à être attribué et fait actuellement l'objet d'étude de la commission en charge de l'opération (distribution de logements)», a précisé M. Hadjar, signalant que la liste des bénéficiaires «sera rendue publique en temps opportun».

BORDJ BOU ARRERIDJ: Réouverture des marchés aux bestiaux

Les marchés et points de vente du bétail, fermés depuis le début de l'année en cours, ont été rouverts dans les différentes communes de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a-t-on appris jeudi, auprès de la direction locale des services agricoles. La décision de la réouverture intervient après «la maîtrise totale» de la situation quant aux pathologies de la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants (PPR) signalées dans cette wilaya a précisé la même source, rappelant que des campagnes de vaccination du cheptel ont été lancées en février dernier contre diverses pathologies, la fièvre aphteuse et la PPR.

Un dispositif de contrôle des points de vente du bétail et le mouvement de circulation des bêtes et la vente des viandes est lancé par les services de la DSA, a-t-on fait savoir, détaillant que les services vétérinaires accompagnent les éleveurs dans les opérations de vaccination des animaux également.

D'autre part, des campagnes de vaccination ont été lancées après avoir mobilisé un quota de 50 000 doses de vaccins contre la peste des petits ruminants, permettant de couvrir le cheptel de la wilaya, a-t-on noté.

Pour rappel, pas moins de 618 bêtes ont été décimées dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, dont 538 ovins par la fièvre aphteuse, tandis que aucun cas de petit ruminant n'a été signalé par l'inspection locale vétérinaire.

Le cheptel de la wilaya de Bordj Bou Arreridj compte actuellement plus de 53.000 têtes, dont 18.000 bovins, 35.000 ovins et caprins, selon les dernières statistiques de la DSA.

BATNA:

Atelier national d'évaluation des bénéfices des aires protégées du parc national de Belezma

L'évaluation des valeurs et bénéfices fournis par les aires protégées du parc national de Belezma (Batna) a constitué jeudi le thème d'un atelier national tenu à l'école nationale des forêts de Batna, à l'initiative de la Direction générale des forêts (DGF) en coordination avec le Fonds mondial pour la nature (WWF).

Quatrième du genre en Algérie après ceux sur les parcs nationaux de Gouraya (Bejaia) et Taza (Jijel) et El-Kala (El Tarf), l'atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de protection et de développement durable des aires protégées, a indiqué le chargé du bureau des parcs nationaux à la DGF, Saïd Fritas.

L'atelier porte sur l'évaluation des bénéfices des parcs d'une manière participative impliquant les associations écologiques et les habitants riverains des parcs ainsi que les divers secteurs en rapport aux parcs, a ajouté Fritas qui a rappelé que l'Algérie compte 8 parcs en attendant la parution «prochaine» du décret portant création d'un 9ème parc entre les trois wilayas de Sétif, Jijel et Bejaia.

L'opération a concerné à ce jour 15 parcs naturels en Tunisie, Maroc et Algérie et touchera 11 autres parcs dans ces mêmes pays pour favoriser la protection de ces aires et faciliter l'accès au financement international de projets, a indiqué à l'APS,

Sami Dhoub, chargé du bureau Méd-Afrique du Nord du WWF dont le siège est en Tunisie. Ce procédé d'évaluation est basé sur l'implication des habitants riverains des parcs ou résidents sur leurs territoires et les associations actives en les invitant à répondre à 24 questions puis l'analyse des réponses afin d'en dégager des projets pouvant être concrétisés et être candidats à l'obtention de financement. Selon le directeur du parc de Belezma, Saïd Abderrahmani, l'initiative est importante pour ce parc qui a été ajouté en 2015 parmi 20 sites nouveaux au réseau mondial des réserves de la biosphère par le conseil international de coordination du

programme sur l'homme et la biosphère. Le directeur de l'école nationale des forêts, Othmane Briki, a déclaré que l'atelier souligne l'intérêt porté aux aires protégées et leur valorisation et l'implication dans cet effort du mouvement associatif et des riverains. Une sortie de terrain vers plusieurs secteurs du parc de Belezma dans les communes de Fesdis, Hamla et Oued El Ma a été organisée en marge de l'atelier qui a réuni les représentants de plusieurs associations dont celles des Amis de Belezma et d'Imedgassène ainsi que de la conservation des forêts et de la direction de l'environnement.

APS

TISSEMSILT:

Visite du wali dans la daïra de Lazharia : Dialogue de proximité

Poursuivant ses sorties de suivi et de contact avec la société civile à travers le territoire de la wilaya, Le wali de Tissemsilt Salah Affane, a effectué mercredi dernier, une visite de travail et d'inspection dans la daïra de Lazharia.

ABED MEGHIT

Le chef de l'exécutif accompagné d'un nombre important de directeurs de l'exécutif a effectué une visite de travail sur le terrain afin de prendre connaissance des problèmes que vit la société.

Cette visite vient à point nommé désenclaver les zones rurales relevant des communes de Lazharia, de Boucaïd et de Larbaâ.

L'habitat rural, l'alimentation en eau potable, revêtement et rénovation des routes et ouverture des pistes, sont autant de secteurs passés en revue par le wali de Tissemsilt.

A Larbaâ, le wali a inspecté le projet de réalisation d'un internat de 200 places au Collège «Moulay Hadj» dont les travaux ont été démarrés le 18/12/2017 pour un délai de 18 mois et le 18/12/2017 un arrêt des travaux a été notifié pour changement de terrain.

Par ailleurs les travaux ont été redémarrés le 01/04/2018, pour un coût de 55 877 187,80 DA dont le taux d'avancement est de 60,93%, le wali a insisté que ce projet sera livré et achevé dans les plus brefs délais soit le mois d'Avril 2019.

Au douar S'fiat compte plus 120 familles, le premier chef de l'exécutif a inspecté l'antenne administratif alimenté en fibre optique.

Le wali a procédé à la mise en service du gaz naturel pour 63 familles du douar Chehmia relevant de la commune de Larbaâ.

Un projet qui a été réalisé et achevé à 100%, pour une enveloppe financière de l'ordre de 19 355 350DA.

Les familles bénéficiaires n'ont pas caché leur "immense joie" à la suite de cette mise en gaz qui leur épargne, désormais, le parcours de longues distances pour acquérir des bonbonnes de butane cédées au marché parallèle entre 300 et 350 dinars.

On apprendra aussi qu'une opération analogue touchera bientôt d'autres bourgs à travers la wilaya de Tissemsilt durant cette année 2019.

Au douar Tamazlait relevant de la commune de Lazharia, le wali a inspecté les 50 logements dans le cadre l'habitat groupé. Dans le même contexte le premier chef de l'exécutif a inspecté le projet de réalisation d'un CEM Base 5 en cours de finition à un taux de 95%.

A Boucaïd, le wali, Salah El Affani a inspecté divers projets tels que le lycée 800/200 pour un délai de 8



mois dans les travaux ont été démarrés le 22/11/2018, douar Bouatit vient d'être alimenté en AEP à partir d'un réservoir de 250 M3, dont le projet a été achevé et mise en service ce mercredi dernier par le wali de Tissemsilt, Salah El Affani pour alimenter 190 foyers soit 1200 habitants. Dans chaque point le wali rencontre les citoyens des douars ou différents problèmes ont été posés, il a été présent au rendez-vous avec la population des communes de la daïra de Sig.

C'est avant tout, pour lui, un travail de proximité avec les habitants et également de s'enquérir de la mise en œuvre de différentes opérations de développement locales.

Ainsi, le wali a jugé nécessaire de rencontrer directement les citoyens, en vue d'échanger avec ses interlocuteurs les questions relevant des priorités du développement à prendre en charge par les pouvoirs publics.

Le wali a mis en exergue, à l'occasion, l'intérêt particulier accordé par le programme présidentiel à tous ces problèmes, notamment en ce qui concerne les préoccupations de la population, soit dit-il, une attention visible à travers le nombre important de projets réalisés dans les divers secteurs.

M. Salah Affani s'est dit convaincu que le dialogue et la concertation restent la meilleure voie de traitement des questions liées aux préoccupations de la société.

«L'expérience a montré que le dialogue de proximité constitue la meilleure réponse aux préoccupations des populations, dans la sérénité et le respect des aspirations prioritaires».

Pour sa part, le wali a affirmé son entière disposition quant à la prise en charge totale des préoccupations

qui lui ont été avancées. Même les zones rurales (les douars) ont bénéficié de leur part destiné à l'extension, l'amélioration et la modernisation de tous les réseaux routiers, l'AEP, l'aménagement et la réfection des écoles et l'électrification rurale.

Malgré les différentes réalisations effectuées à ce jour, Tissemsilt doit renouer avec le développement.

Et pour que cela réussisse, l'apport de tous les fils de la région de l'Ouarsenis et de toutes les franges de la société civile sans exception, jaloux de leur vraie wilaya doivent collaborer pour un changement tant espéré et attendu.

Surtout que le premier chef de l'exécutif de la wilaya paraît prêt et décidé de faire, et pourquoi pas remodeler le visage de la wilaya de Tissemsilt.

Pour ce faire, il faudrait que tout un chacun puisse fournir de gros efforts.

Ainsi au cours de cette visite de travail et d'inspections officielles qui l'a conduit à travers les communes que compte la daïra de Lazharia, il a pu s'enquérir de visu et entendre les préoccupations des citoyens.

En effet, il a misé depuis sa désignation à la tête de la wilaya de Tissemsilt sur la réflexion, la vision stratégique et l'évaluation des besoins du terrain pour s'attaquer à une dynamique de développement dans tous les secteurs.

Le wali veut assurer aux habitants de la wilaya de Tissemsilt de sa disponibilité pour un développement intègre et durable.

Par ailleurs, la daïra de Lazharia a bénéficié au compte de l'année 2018, l'ouverture de 22 km de piste ainsi que l'apiculture et des arbres fruitiers selon les déclarations du conservateur des forêts de la wilaya.

VENTE DE PRODUITS PSYCHOTROPES : Les pharmaciens appelés à plus de vigilance (CNOP)

Le vice-président du Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOP), Mettoui Noureddine, a insisté, jeudi à Oran, sur la plus grande vigilance du pharmacien dans la vente des produits psychotropes eu égard aux dangers que cela représente.

La loi algérienne prévoit des sanctions rigoureuses allant de 5 à 15 ans de réclusion criminelle plus une amende de 500.000 à 1 million de dinars pour commercialisation d'un produit psychotrope sans ordonnance, d'où l'importance de redoubler de vigilance, a indiqué, dans une déclaration à l'APS ce responsable, en marge de la 2ème édition du salon «GenericMed».

M. Mettoui, également responsable du CNOP dans la région de Tlemcen, a rappelé, à ce propos, que les «pharmaciens encourent énormément de risques et d'agressions de la part de délinquants pour la dispensation des psychotropes», les appelant à beaucoup plus de prudence pour mieux gérer ce dossier sensible.

Noureddine Mettoui a, d'autre part, appelé les pouvoirs publics à prendre des mesures préventives qui mettent le pharmacien à l'abri lors de la gestion du dossier des psychotropes, à travers la délivrance d'ordonnances empêchant toute fraude et la consultation en permanence du fichier des malades qui ont besoin de ces médicaments afin d'éviter tout dérapage. «Certains confrères pharmaciens sont malheureusement en prison à cause de la gestion de ces produits psychotropes. Le pharmacien n'est pas protégé et il est donc important pour nous actuellement de faire preuve de vigilance quant à ces produits, d'où la nécessité d'un poste de pharmacien assistant», a-t-il déclaré.

Le pharmacien assistant, dont le poste a été créé avec statut particu-



lier à la faveur de la nouvelle loi sur la santé 18-11, sera le seul et unique professionnel qui disposera de la qualité de remplaçant du pharmacien, a-t-il expliqué.

Pour le même responsable, c'est une solution alternative au manque de postes de pharmaciens d'officine.

«Le tissu national est plus que saturé avec près de 12.000 officines et plus de 1.600 diplômés en pharmacies des 11 facultés qui existent sur le plan national», a-t-il souligné, ajoutant «nous appelons les pharmaciens titulaires à recevoir et à accepter, au niveau de leurs officines, les pharmaciens assistants comme confrères assumant la même responsabilité».

L'éducation thérapeutique (ETP) fait partie du travail du pharmacien qui sera plus impliqué dans la prise en charge des malades, notamment chroniques. Le champ d'action des

pharmaciens sera élargi grâce à la nouvelle loi sanitaire 18-11 qui évoque l'éducation thérapeutique, a-t-on fait savoir, soulignant que le pharmacien ne sera pas appelé seulement à écouler les médicaments, alors qu'il est en mesure d'accompagner le malade durant son traitement et, par conséquent, contribuer à la rationalisation des dépenses, notamment pour les caisses de sécurité sociale.

La deuxième édition du Salon «GenericMed», consacrée aux médicaments génériques, organisée sous le slogan «la responsabilité du pharmacien : conseil à l'officine», a regroupé plus de 500 médecins, pharmaciens et étudiants en pharmacie et médecine, ainsi qu'une trentaine de laboratoires spécialisés dans le médicament générique, dont une grande majorité de droit algérien.

BOUIRA: Intoxication alimentaire de 122 élèves à Haïzer

Cent-vingt-deux (122) élèves ont été victimes jeudi après-midi d'une intoxication alimentaire dans trois écoles primaires de la commune de Haïzer, dans la wilaya de Bouira, a-t-on appris hier des services de Direction de la santé publique (DSP). «Tous les élèves ont présenté des troubles digestifs après avoir pris leur repas habituel dans leurs écoles respectives», a expliqué à la presse Boualem Henni, chef de service à la DSP. Les malades ont été évacués à la polyclinique de Haïzer pour recevoir les soins nécessaires. «La majorité des élèves ont quitté la polyclinique, excepté une douzaine d'entre eux qui continuent de recevoir des soins», a précisé le même responsable.

DIVERS: Un policier heurté par un chauffard au centre-ville de Ghardaïa

Un policier chargé de régler la circulation a été heurté en plein centre-ville de Ghardaïa par un chauffard qui a ensuite pris la fuite, a indiqué jeudi la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

L'accident s'est produit mercredi lorsqu'un conducteur d'une voiture traversant la rue Aïssa Ameyar à vive allure a percuté le policier réglant la circulation sur la voie publique avant de prendre la fuite, a précisé la même source, notant que la victime a été évacuée d'urgence à l'hôpital «Tirichine Brahim» pour recevoir les soins nécessaires et son état vital est hors de danger.

Aussitôt, les enquêteurs de la Sûreté sont arrivés à identifier le chauffard en fuite (âgé de 34 ans) avant de l'arrêter, ajoute la même source, précisant que l'enquête se poursuit pour déterminer les circonstances de l'accident. Une délégation de cadres locaux de la Sûreté, sous la conduite du chef de Sûreté de wilaya, s'est rendue au chevet du policier blessé, signale-t-on.

SÉTIF: 2 morts dans un accident de la circulation près de Salah Bey

Deux personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu jeudi dans la commune de Salah Bey (Sud de Sétif), a-t-on appris auprès de la direction locale de la protection civile (DPC). L'accident s'est produit suite au dérapage d'un véhicule de tourisme, qui a percuté, par la suite une barrière en béton sur un tronçon de la route nationale (RN) 28 plus exactement à l'entrée Ouest de la localité de Salah Bey, provoquant la mort sur le coup de deux (2) personnes âgées de 22 et de 29 ans, a précisé à l'APS le chargé de l'information et de la communication de ce corps constitué, le capitaine, Ahmed Laâmamra.

Les corps sans vie de ces personnes qui ont été acheminés vers la morgue de l'hôpital Mohamed Boudiaf, sis à la commune d'Ain Oulmane, selon la même source.

Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame, a-t-on ajouté.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE: Une tentative de transfert illégal de devises déjouée à l'aéroport international d'Alger

Les services de la Police aux frontières (PAF) à l'aéroport international d'Alger, Houari Boumediene, ont arrêté un ressortissant étranger qui s'apprêtait à quitter le territoire national en direction d'Istanbul (Turquie), ayant en sa possession 14.400 USD et 7.500 euros, a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

«Le ressortissant étranger arrêté s'apprêtait à quitter le pays en direction d'Istanbul, ayant en sa possession 14.400 USD et 7.500 euros dissimulés à l'intérieur de ses bagages», précise la même source. A Annaba, les éléments de la sûreté nationale ont démantelé un réseau criminel de 7 individus, spécialisé dans le trafic de drogue, tout en saisissant 73 kg de kif traité. Par ailleurs, deux suspects ont été arrêtés à Tamanrasset, après la saisie de 1 kg de kif traité.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 15 morts et 379 blessés durant la semaine dernière au niveau des zones urbaines

Quinze (15) personnes ont trouvé la mort et 379 autres ont été blessées dans 293 accidents de la route au niveau des zones urbaines durant la période allant du 26 février au 4 mars, selon un bilan rendu public jeudi par les services de la Sûreté nationale.

Le bilan fait ressortir une baisse du nombre d'accidents (-16) et de décès (-3) par rapport à la semaine dernière, alors que le nombre de blessés a enregistré une hausse de +6. Le facteur humain demeure la principale cause des ces accidents à plus de 95 %, en raison du non res-



pect de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et d'autres facteurs liés à l'état du véhicule et à l'environnement». A cet effet, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la route à faire preuve de prudence et de vigilance lors de la conduite, à respecter le code de la route aussi bien que la limitation de vitesse et le contrôle périodique du véhicule. La DGSN rappelle le numéro vert 15-48 et celui de secours (17) pour recevoir les signalements 24h/24h, conclut la même source.

SÉTIF: Sélection de 4 dessins d'enfants aux besoins spécifiques pour les afficher dans les stations du tramway

Quatre (4) dessins d'enfants aux besoins spécifiques ont été sélectionnés pour être collés dans différentes stations du tramway de la ville de Sétif, à partir de la fête nationale dédiée à cette catégorie (le 14 mars), a rapporté le responsable du service de la solidarité et des programmes de développement social de la direction locale de l'action sociale, Ramzi Tiouri.

La même source a souligné, à ce propos, que la commission mixte

réunissant les cadres de la direction de l'action sociale et l'entreprise Setram qui gère le Tramway de Sétif, a choisi 4 dessins sur un total de 200 créations d'enfants ayant participé, mercredi, à un concours d'arts plastiques, organisé au siège de l'Ecole nationale des sports olympiques d'El Bez par la DAS, en coordination avec un jardin d'enfants privé local.

M. Tiouri a déclaré que ces dessins seront agrandis pour être affichés à travers les 26 stations du

tramway de Sétif à partir du 14 mars prochain à l'occasion de la fête nationale des personnes aux besoins spécifiques et ce, pendant une durée d'un mois. Le même responsable a aussi fait savoir que cet événement, auquel ont participé 200 enfants et élèves d'établissements et de classes dédiées aux personnes souffrant d'un handicap mental, auditif, moteur notamment, a été le théâtre d'une compétition et d'une interaction remarquables.

NOUVELLE-ZÉLANDE:

Un séisme de magnitude 6,3 frappe les eaux au large

Un séisme de magnitude 6,3 a secoué mercredi à 23h46 (heure de Beijing) les eaux au sud des îles Kermadec, en Nouvelle-Zélande, selon le Centre du réseau sismique de Chine (CRSC).

L'épicentre, situé à une profondeur de 10 km, a été localisé à 32,01 degrés de latitude sud et 177,79 degrés de longitude est, a indiqué le CRSC.

GRÈCE:

3 morts dans le naufrage d'un bateau de migrants

Au moins trois personnes dont deux enfants ont péri jeudi lorsqu'un bateau de migrants a coulé près de l'île grecque de Samos, ont annoncé les garde-côtes.

Au moins douze personnes se seraient trouvées à bord de ce bateau.

Les deux enfants sont décédés peu après avoir été recueillis, et le corps d'un homme a été trouvé peu après, ont déclaré les garde-côtes grecs.

Plus de 200 candidats à l'exil sont morts depuis le début de l'année en mer Méditerranée, la plupart d'entre eux en essayant de se rendre en Italie, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

En 2018, près de 48.000 réfugiés ou migrants sont entrés en Grèce dont environ 32.000 via les îles de la mer Egée proches des côtes turques.

Au total, plus de 70.000 migrants et réfugiés vivent en Grèce actuellement.

TUNISIE:

Les sociétés régionales de transport en grève ouverte

La fédération générale des transports en Tunisie a annoncé mercredi une grève ouverte de toutes les sociétés régionales de transport de passagers et de la Société Nationale de Transport Interurbain (SNTRI), à compter du 6 mars courant à 18 heures, après «l'échec» de la réunion avec le gouvernement.

Dans un communiqué publié sur sa page Facebook officielle, repris par l'agence de presse TAP, la fédération a également annoncé l'observation par tous ses membres et secrétaires généraux relevant des principaux syndicats des sociétés régionales de transport de passagers et ceux des principaux syndicats de la SNTRI d'un sit-in au siège du ministère des Transports.

Ces deux décisions ont été annoncées après «l'échec» de la réunion qui s'est tenue mercredi au ministère des Transports avec des représentants des sociétés de transport régionales.

«Le ministre des Transports s'est déchargé de toute responsabilité, a refusé de s'asseoir à la table de dialogue, de ne pas donner au dossier du secteur de transport l'intérêt requis et de ne pas prendre en considération les préavis de grève publiés par les diverses sociétés de transport de passagers», indique la fédération.

MEXIQUE:

25 migrants centraméricains tués dans un accident de la route

Vingt-cinq migrants d'Amérique centrale ont été tués et 29 autres ont été blessés jeudi lorsqu'un camion de fret à bord duquel ils voyageaient s'est renversé sur une autoroute dans le sud du Mexique, a-t-on indiqué de source officielle.

L'accident s'est produit vers 10h00 locales (00h00 GMT) à environ cinq kilomètres de la ville de Francisco Sarabia, dans l'Etat du Chiapas, frontalier du Guatemala, a déclaré le parquet local dans un communiqué sans fournir davantage de détails.

La route sur laquelle l'accident a eu lieu n'est pas habituellement empruntée par les migrants dont la plupart entrent illégalement au Mexique en traversant le fleuve Suchiate, qui délimite une partie de la frontière avec le Guatemala.

Selon des sources du parquet, les victimes auraient pénétré en territoire mexicain par la région de La Mesilla et auraient ensuite été transférées dans la région des Los Altos de Chiapas. De là, ces migrants auraient continué vers le centre de l'Etat pour emprunter une voie rapide qui devait les mener vers l'Etat voisin de Veracruz (est). Chaque année, des centaines de Centraméricains quittent leur pays -- notamment le



Honduras, le Salvador et le Guatemala --, fuyant la violence et la pauvreté dans l'espoir de parvenir aux Etats-Unis à la recherche d'une vie meilleure. Nombre d'entre eux voyagent en caravane, par mesure de

sécurité, sur cette route longue et dangereuse, tandis que d'autres font appel à des trafiquants de personnes qui les déplacent généralement entassés dans des camions dans des conditions insalubres.

EDUCATION:

L'ONU lance un appel de fonds pour assurer aux enfants handicapés une éducation de qualité

Le Fonds international des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) appelle à des investissements pour rendre plus disponibles et accessibles les technologies d'assistance, notamment les tablettes spécialisées et les fauteuils roulants légers, a annoncé jeudi un porte-parole de l'ONU.

«Les faits démontrent que des millions d'enfants handicapés ne vont jamais à l'école, et quant à ceux qui y vont, des centaines de milliers d'entre eux sont isolés de leurs pairs et de leur communautés», a indiqué lors d'une séance d'informations régulière Stéphane Dujarric,

porte-parole du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres. «C'est un tragique gaspillage de potentiel pour ces enfants, leur famille, les économies nationales et la société», a ajouté Afshan Khan, directrice régionale de l'UNICEF pour l'Europe et l'Asie centrale.

«L'UNICEF appelle à des investissements pour faire progresser la qualité, la disponibilité et l'accessibilité des technologies d'assistance, car ces produits peuvent faire considérablement augmenter le nombre d'enfants handicapés jouissant de leur droit fondamental à l'éducation», a-t-elle conclu.

INONDATIONS EN INDONÉSIE:

Au moins 2 morts et 6 personnes disparues

D'importantes inondations en Indonésie ont causé la mort de deux personnes et conduit le Citarum, un des fleuves les plus pollués du monde, à sortir de son lit, ont indiqué les autorités hier.

«Des inondations et des glissements de terrain ont causé la mort de deux personnes, six autres sont portées disparues et trois personnes sont blessées», sur l'île de Flores, dans la province des Petites îles de la sonde orientales, a indiqué le porte-parole de l'agence des situations d'urgence Sutopo Purwo Nugroho.

Sur l'île de Java, après plusieurs jours de fortes pluies qui ont fait déborder les eaux polluées du

Citarum, les habitants de plusieurs localités proches de Bandung, doivent se déplacer avec de l'eau jusqu'à la poitrine dans certaines rues, ont rapporté des médias.

D'autres habitants se déplacent sur des radeaux ou de petites embarcations à la suite des inondations qui touchent aussi d'autres zones de la province de Java occidentale.

Les inondations sont fréquentes pendant la saison des pluies en Indonésie, d'octobre à avril.

En janvier, au moins 70 personnes ont trouvé la mort dans des inondations et glissements de terrain dans le sud de l'île de Célèbes.

Ces dernières inondations tou-

chent plus de 30.000 personnes dans les provinces de Java oriental et occidental.

Le Citarum, un fleuve de 300 kilomètres, avait été déclaré par la Banque mondiale le «fleuve le plus pollué au monde» dans un rapport il y a une décennie et la situation a peu évolué. Les autorités de la capitale Jakarta ont annoncé l'an dernier leur intention de nettoyer le cours d'eau après des années d'échec, avec pour ambition de rendre son eau potable en 2025.

Le fleuve charrie encore une grande quantité d'ordures, d'excréments d'animaux et des résidus chimiques des usines avoisinantes.

INDONÉSIE:

Le Mont Merapi entre en activité au niveau de la ville indonésienne de Yogyakarta

Le mont Merapi au niveau de la ville indonésienne, Yogyakarta, est entrée en activité jeudi, dégageant un nuage chaud dont les émissions ont atteint 1.200 mètres, a annoncé le Centre indonésien de recherche et de développement de technologies de catastrophes géologiques (BPPTKG).

«Des nuages chauds ont été observés par les enregistrements des vidéosurveil-

lance au niveau du pic volcanique. Les villageois locaux ont été appelés à rester calmes et à se déplacer comme d'habitude», écrit le BPPTKG. Plusieurs mouvements sismiques d'une amplitude variant entre 2 et 19 mm ont été constatés au moment de l'éruption volcanique, relève-t-on de même source. Selon les observations météorologiques effectuées lors de l'éruption du Mont Merapi,

le temps était brumeux autour du sommet volcanique, la température de l'air avait atteint 20,3 degrés Celsius, l'humidité de l'air s'élevait à 88% HR et la pression atmosphérique s'élevait à 918,2 hPa. Et d'ajouter que le volume de dôme de lave volcanique a atteint 461.000 mètres cubes, avec un taux de croissance de 1.300 mètres cubes par jour. Le Centre a exhorté les habitants à ne

pas mener d'activités dans un rayon de trois kilomètres du sommet du mont Merapi dont le niveau d'alerte est fixé au deuxième degré. Situé à cheval sur les provinces de Java central et de Yogyakarta, le mont Merapi est le volcan le plus actif d'Indonésie. Il est régulièrement en éruption depuis 1548. Des milliers de villageois vivent sur ses pentes.

APS

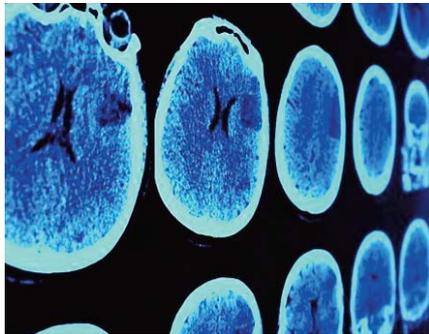
NEUROLOGIE:

L'Algérie en voie d'adhésion à la Ligue internationale contre l'épilepsie

La Ligue internationale contre l'épilepsie verra prochainement l'adhésion de l'Algérie, a-t-on appris jeudi à Oran du vice-président de la Ligue algérienne de prise en charge de l'épilepsie (LAPE), Dr Noureddine Bengamra.

Le dossier relatif à l'adhésion algérienne sera déposé ces jours-ci par un représentant de la LAPE au cours d'un congrès de cette organisation qui se tient à Marrakech (Maroc), a précisé à l'APS Dr Bengamra à l'occasion d'une rencontre dédiée aux «pathologies neurologiques à expression comportementale». Agréée en mars 2018, la LAPE est une société savante de dimension nationale regroupant les professionnels de santé acteurs de la prise en charge des patients épileptiques, à l'instar des neurologues, neurochirurgiens, pédiatres, psychiatres et neurophysiologistes.

La Ligue internationale a été fondée, elle, en 1909, et regroupe une centaine d'associations de diffé-



rents pays, euvrant à promouvoir la recherche, la formation et l'amélioration des soins aux patients. L'épilepsie figure parmi les pathologies abordées jeudi à Oran lors d'une rencontre initiée quant à elle par l'Association des neurologues libéraux de

l'Ouest (ANLO) présidée par Dr Bengamra. Cette manifestation scientifique coïncide avec le 13ème congrès annuel de l'ANLO qui a réuni une centaine de participants parmi les médecins généralistes, les neurologues et les psychiatres. Plusieurs com-

munications appuyées par des ateliers thématiques ont été animées dans ce cadre pour mettre en relief l'importance de l'approche neurologique basée sur l'imagerie et les bilans biologiques. «Certains maladies neuro-organiques s'expriment par un tableau psychiatrique, d'où l'intérêt de l'approche indiquée afin d'assurer la prise en charge thérapeutique adéquate du patient», a expliqué Dr Bengamra.

Les participants, dont quelques spécialistes étrangers, ont aussi abordé les critères préalables à l'intervention chirurgicale pour la maladie de Parkinson, et la télé-médecine dans la prise en charge du patient atteint d'accident vasculaire cérébral (AVC).

MASCARA:

L'expérience des conseils de déontologie médicale mise en exergue

Le président du conseil de l'ordre des dentistes d'Oran relevant du conseil régional de l'ordre des médecins, Dr Kalkoul Benaouda, a affirmé, jeudi à Mascara, que l'expérience, longue de 28 ans, des conseils de déontologie des médecins a permis d'imposer aux praticiens le respect de l'éthique.

Dr Kalkoul a souligné, à l'ouverture des travaux d'une journée d'étude régionale sur l'éthique chez les dentistes, que cette expérience permet aujourd'hui de suivre le taux d'application des normes et des règles de déontologie et de lutter contre les pratiques mercantiles. Le conseil régional de l'ordre des médecins qui concerne Oran, Mascara et Mostaganem veille à l'exercice des dentistes dans les trois wilayas de leurs devoirs vis à vis des malades et organise des campagnes et des conférences sur

les droits des malades et devoirs des praticiens, a-t-il fait savoir. Par ailleurs, il a bordé la nouvelle loi de la santé, affirmant qu'elle favorise de meilleures prestations sanitaires au profit des citoyens et répond à leurs aspirations et préoccupations. Le directeur de la santé et de la population de la wilaya de Mascara, Lamri Mohamed a souligné que cette journée d'étude de déontologie, consacrée à la chirurgie dentaire avec la collaboration du conseil régional de l'ordre des médecins d'Oran, vise à faire connaître aux praticiens les droits des malades dans la perspective d'éviter tout conflit ou malentendu dans ce domaine.

Il a affirmé, au passage, que les services de la DSP n'ont enregistré aucune plainte déposée par des citoyens contre des praticiens pour non-respect de l'éthique de la pro-



fession. Dr Abdelkader Rezzoug de la faculté de médecine de l'université d'Oran a, pour sa part, valorisé l'organisation d'une telle rencontre permettant de lever tout équivoque quant à la relation praticien-malade.

SIDI BEL-ABBÈS:

Nécessité de connaître les nouveautés en matière de prise en charge médicale des urgences métaboliques

Les participants aux 10èmes journées médicales de santé militaire, organisées mercredi à Sidi Bel-Abbès, ont insisté sur la nécessité de connaître les nouveautés en matière de prise en charge des urgences métaboliques.

Les intervenants dont des médecins et spécialistes de différents hôpitaux militaires et civils ont, lors de cette rencontre scientifique, mis l'accent sur l'importance de la formation des praticiens et spécialistes, l'actualisation des connaissances pour organiser les services des urgences, surtout pour les cas

exceptionnels liés aux catastrophes et aux crises et la coordination entre acteurs.

Le général Ghaith Faouzi Zineddine, commandant de l'École d'application des services de santé militaire «shahid Dr Yahia Fares» de Sidi Bel-Abbès a situé l'importance de cette rencontre médicale qui permet à des universitaires, chercheurs et cadres du secteur de la santé d'aborder des cas métaboliques résultant des maladies chroniques et la prévention et le traitement et des douleurs accompagnant toute maladie. Le même res-

ponsable a insisté, au passage, sur l'intervention rapide et la réorganisation des services en cas de catastrophes et lors de l'accueil d'un grand nombre de blessés, ainsi que la coopération et la coordination entre différents services afin d'assurer une meilleure prise en charge. Le capitaine Rouzani Kamel, chef du bureau communication, information et orientation de cette école a indiqué que l'objectif assigné à cette rencontre est de réfléchir sur les voies et moyens de développer le traitement médical au niveau des hôpitaux,

saluant les efforts déployés par le Haut commandement de l'Armée nationale populaire à s'adapter aux nouveautés médicales.

Cette rencontre scientifique, initiée par l'École d'application des services de santé militaire de Sidi Bel-Abbès dans le cadre des manifestations scientifiques élaborées par la direction centrale des services de santé militaire au ministère de la Défense nationale (MDN), vise à assurer une formation continue aux cadres médicaux militaires et à perfectionner leurs connaissances.

SKIKDA:

Renforcement du secteur par 17 projets publics et privés

Le secteur de la santé dans la wilaya de Skikda a été renforcé par dix-sept (17) projets liés de statuts public et privé, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la santé et de la population (DSP).

Huit (8) projets, actuellement en cours de concrétisation, sont de statut privé et répartis au chef-lieu de wilaya et dans les communes d'El Harrouch, d'Azzaba et de Collo, a précisé la même source, soulignant que ces projets concernent la réalisation de six (6) structures de santé spécialisées en chirurgie d'une capacité globale de 170 lits, d'un (1) centre de dépistage et d'une (1) clinique d'ophtalmologie.

Le reste des opérations soit 9 projets, relevant du secteur public sont prises en charge par la DSP dont deux (2) projets, celui d'une polyclinique dans la zone de Bir Ferina (Azzaba) en le renforcement de la capacité d'accueil de l'ancien hôpital de Skikda ont été réceptionnés en aout dernier, selon la même source qui a relevé que cinq (5) autres projets, sont en chantier dont la réalisation dans la localité de Bouzaâroua de l'hôpital des brûlés.

Ce projet qui affiche 56 % de taux d'avancement et qui a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 2,4 milliards DA, enregistre un retard dépassant 5 ans pour «diverses contraintes», a-t-on noté.

Dans la commune de Tamalous, le projet d'extension et d'équipement de l'établissement public hospitalier (EPH) avance à un rythme jugé «appréciable» atteignant 75 %, a fait savoir la même source, notant qu'une action similaire touchant le service des urgences médicales de l'hôpital d'Azzaba a atteint environs 68 %.

Aussi, la polyclinique «Berkat Zahra» sise au chef-lieu de wilaya fait actuellement l'objet d'une opération de réhabilitation dont le taux d'avancement des travaux est évalué à 71 %, en plus de deux (2) autres opérations de construction et d'équipement de deux (2) polycliniques dans les zones de Beni Oulbane et de Bouzaâroua relevant de la commune de Filfila, selon la même source.

Mobilisant un montant financier estimé à 600 millions DA, le projet de réalisation et d'équipement de l'hôpital de la commune d'Oum Toub (Ouest de Skikda), d'une capacité de 60 lits, est gelé, a-t-on fait remarquer.

A signaler que, le dernier rapport de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) sur le secteur de la santé et de la population a proposé quatre (4) projets d'étude et suivi et réalisation d'un centre mère - enfants à Skikda, l'extension et l'équipement des services des urgences des hôpitaux de Collo et d'El Harrouch dont les études sont achevées en plus de la proposition d'acquisition des équipements en faveur de l'hôpital des brûlés qui sera réceptionné «durant l'année en cours».

La réalisation d'un centre anti-cancer et l'ouverture de deux (2) unités aux hôpitaux de Collo et d'El Harrouch, le soutien de la carte sanitaire par des nouvelles polycliniques, la levée du gel au projet de réalisation de l'hôpital de la commune d'Oum Toub, la construction d'un hôpital à la localité d'Ain Kercha (Ouest de Skikda), la réalisation d'un hôpital universitaire et d'une faculté des sciences médicales à l'université et l'acquisition des équipements médicaux et des ambulances, figurent aussi parmi les points essentiels de ce rapport, a-t-on signalé.

OUARGLA:

Ouverture d'un nouveau service pour les nouveaux-nés à l'hôpital de Hassi-Messaoud

Un nouveau service pour les nouveau-nés sera ouvert au niveau de l'établissement public hospitalier «EPH-Hocine Ait Ahmed» à Hassi-Messaoud (80 km Sud-est d'Ouargla), a-t-on appris jeudi des responsables de cet établissement.

L'ouverture de ce service vise à améliorer les prestations de la santé et la prise en charge des nouveau-nés, et à épargner les déplacements des nouveau-nés vers l'établissement «Mère-enfants» d'Ouargla, a indiqué le directeur de l'hôpital de Hassi-Messaoud.

Dans le but d'assurer un bon encadrement de ce service, une équipe médicale de l'hôpital de Kouba (Alger) devra se rendre prochainement à Ouargla pour assurer la formation du corps paramédical et des sages-femmes chargées d'encadrer ce nouveau service, supervisé actuellement par quatre pédiatres, en prévision de son ouverture au mois d'avril prochain, a précisé M.Farid Neggaz.

Selon le même responsable, ce service, doté des moyens et équipements médicaux nécessaires, aura un grand impact sur la santé infantile, une meilleure prise en charge spécialisée et une réduction de la mortalité infantile.

CONSEILS POUR MIEUX VIVRE LA MALVOYANCE

Les causes de la malvoyance sont multiples mais les effets demeurent les mêmes : perte de repères et sentiment profond de déprime. Il est pourtant possible de trouver un autre équilibre et une nouvelle autonomie en suivant quelques conseils.

Cherchez une aide extérieure

Au moment de l'annonce du diagnostic, l'entourage peine à comprendre vos sentiments contradictoires et ne trouvent pas les mots justes. Consulter un psychologue peut vous aider à passer ce cap en douceur.

Comptez sur vos ressources personnelles

La mémoire des gestes (appelée kinesthésique) et des lieux, l'ouïe, le touché mais aussi votre imagination vous permettent de trouver vos marques autrement. Faites-vous confiance et petit à petit, vous allez vous habituer et même compenser votre déficit visuel en développant de nouvelles compétences.

Comment retrouver l'autonomie ?

Rester dans le noir, s'interdire de prendre l'avion, éviter le vent, garder les yeux immobiles : autant de précautions qui ne protègent en rien de l'évolution des troubles visuels !

Exprimez vos besoins clairement

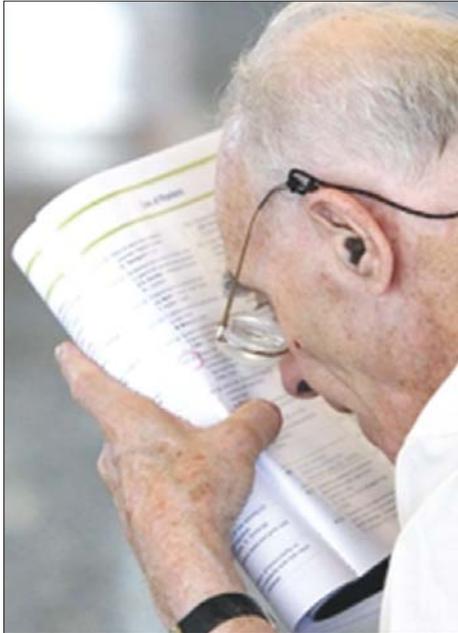
Pour devenir autonome pas « assisté », explicite pas « exigeant », exprimez très clairement vos besoins à votre entourage. Choisissez des personnes de confiance pour accomplir les tâches administratives d'ordre privé, des proches pour les besoins intimes (se maquiller par exemple), sa famille ou ses amis pour aménager l'espace en votre présence.

Pourquoi ma vue baisse ?

DMLA, rétinite pigmentaire, cataracte, atteinte cérébrale... Chaque situation de malvoyance est différente. Pourquoi votre vision baisse, comment évolue t-elle, quels traitements existent ? Posez toutes vos questions à votre spécialiste et renseignez-vous à fond sur votre pathologie. La comprendre, c'est déjà l'accepter et la prendre en charge.

Entourez-vous de nombreux professionnels

Même chez les personnes atteintes de graves déficiences visuelles, la visite chez l'ophtalmologue demeure indispensable. D'ailleurs la rééducation visuelle sert même chez les personnes âgées. Il faut donc



compter sur l'ophtalmologue pour surveiller l'évolution du trouble et les traitements mais aussi l'opticien pour les aides techniques (lunettes, loupes, éclairages, pupilles de lecture...), l'orthoptiste pour réorganiser ses possibilités visuelles, l'ergothérapeute pour retrouver une autonomie au quotidien, l'assistante sociale pour l'aide matérielle (allocations, cartes de priorité dans les transports...). D'autres acteurs du réseau santé peuvent vous soutenir mais tout dépend de votre secteur géographique.

Sur qui puis-je compter ?

Au moment de l'annonce du diagnostic, l'entourage peine à comprendre vos sentiments contradictoires et ne trouvent pas les mots justes. Consulter un psychologue peut vous aider à passer ce cap en douceur.

Comptez sur vos ressources personnelles

La mémoire des gestes (appelée kinesthésique) et des lieux, l'ouïe, le touché mais aussi votre imagination vous permettent de

trouver vos marques autrement. Faites-vous confiance et petit à petit, vous allez vous habituer et même compenser votre déficit visuel en développant de nouvelles compétences.

Comment retrouver l'autonomie ?

Rester dans le noir, s'interdire de prendre l'avion, éviter le vent, garder les yeux immobiles : autant de précautions qui ne protègent en rien de l'évolution des troubles visuels !

Exprimez vos besoins clairement

Pour devenir autonome pas « assisté », explicite pas « exigeant », exprimez très clairement vos besoins à votre entourage. Choisissez des personnes de confiance pour accomplir les tâches administratives d'ordre privé, des proches pour les besoins intimes (se maquiller par exemple), sa famille ou ses amis pour aménager l'espace en votre présence.

Pourquoi ma vue baisse ?

DMLA, rétinite pigmentaire, cataracte, atteinte cérébrale... Chaque situation de malvoyance est différente. Pourquoi votre vision baisse, comment évolue t-elle, quels traitements existent ? Posez toutes vos questions à votre spécialiste et renseignez-vous à fond sur votre pathologie. La comprendre, c'est déjà l'accepter et la prendre en charge.

Entourez-vous de nombreux professionnels

Même chez les personnes atteintes de graves déficiences visuelles, la visite chez l'ophtalmologue demeure indispensable. D'ailleurs la rééducation visuelle sert même chez les personnes âgées.

Il faut donc compter sur l'ophtalmologue pour surveiller l'évolution du trouble et les traitements mais aussi l'opticien pour les aides techniques (lunettes, loupes, éclairages, pupilles de lecture...), l'orthoptiste pour réorganiser ses possibilités visuelles, l'ergothérapeute pour retrouver une autonomie au quotidien, l'assistante sociale pour l'aide matérielle (allocations, cartes de priorité dans les transports...). D'autres acteurs du réseau santé peuvent vous soutenir mais tout dépend de votre secteur géographique.

L'opération de la cataracte, c'est quoi ?

Le chirurgien incise la cornée, réalise un opercule dans l'enveloppe du cristallin, le fragmente puis l'aspire grâce à des ultra-sons et enfin glisse un implant dans l'enveloppe restante du cristallin. Le type d'implant le plus utilisé (dit monofocal) est calculé pour retrouver une bonne vision de loin mais nécessite de porter des lunettes pour voir de près. D'une manière générale, les patients porteurs de verres progressifs avant l'intervention en auront toujours après mais leur puissance va changer.

Du nouveau côté implant

Il existe de nouveaux implants (dits multifocaux) qui améliorent à la fois la vision de loin et de près mais avec parfois certains effets secondaires (halos, vision

moins parfaite de loin, de près ou en vision intermédiaire). Ils peuvent intéresser les personnes qui veulent à tout prix éviter de porter des lunettes. Autres inconvénients : leur coût, mais aussi le fait qu'il ne faut pas présenter un astigmatisme trop important pour en bénéficier.

L'opération a lieu la plupart du temps en ambulatoire sous anesthésie locale. Un bilan anesthésique avec prise de sang sera donc réalisé avant l'opération. Le chirurgien opère un œil après l'autre (15 jours d'écart entre les deux minimum). S'en suivent deux visites post-opératoires gratuites : le lendemain de l'intervention et une semaine après pour détecter d'éventuelles complications. Un mois plus tard, le

spécialiste pourra prescrire des nouvelles lunettes. Côté suites opératoires, on n'observe aucune douleur mais parfois une vision floue ou double et un œil un peu rouge. Des gouttes anti-inflammatoires et antibiotiques sont nécessaires pendant un mois. Il faut aussi éviter les efforts violents, porter une coque de protection pour la nuit et des lunettes pour sortir. Des douleurs ou une baisse de vision nécessitent une consultation en urgence. Enfin, dans un certain nombre de cas, une cataracte secondaire peut survenir : l'enveloppe du cristallin s'opacifie à son tour, ce qui nécessite de ressortir les bistouris, cette fois, un laser pourra régler le problème.

COMMENT ENTRETEENIR SA PROTHÈSE DENTAIRE ?

Ça y est, c'est décidé, vous allez vous faire poser une prothèse dentaire. Mais un bridge, une couronne ou un dentier nécessitent des soins bien particuliers. On vous donne tous les conseils pour bien entretenir votre prothèse dentaire.

Des millions de prothèses posées chaque année

Une carie, une maladie bactérienne, une chute, un choc... autant de facteurs qui peuvent entraîner la perte d'une dent. Pour éviter de développer des douleurs articulaires voire musculaires, il est alors nécessaire de se faire poser une prothèse dentaire.

Bridges, couronnes, dentiers... Chaque année, ce sont 11,4 millions de prothèses dentaires qui sont installées dans la bouche des Français (Source : Confédération nationale des syndicats dentaires (CNSD), mai 2017). Que l'on ait une prothèse fixe (qui ne se retire plus) ou un modèle amovible (que l'on enlève pendant la nuit), c'est tout un rituel de nettoyage et d'entretien qu'il faut alors adopter !

Les prothèses fixes

Comme leur nom l'indique, les prothèses fixes sont soudées à la mâchoire. Lorsque tout se passe bien, leur durée de vie est de dix ans en moyenne. Si elles ne remplacent que quelques dents (une ou plusieurs), on dit qu'elles sont partielles : c'est le cas de la couronne ou encore du bridge. À l'inverse, les prothèses fixes totales servent à remplacer l'ensemble des dents : c'est le cas du traditionnel dentier.

Puisqu'elles ne peuvent pas se retirer, les prothèses fixes sont entretenues de la même manière que le reste de la dentition. On répète les conseils de base pour une hygiène bucco-bucentaire irréfutable : il est important de se brosser les dents à la verticale (au moins) deux fois par jour, de changer de brosse à dents tous les 3 à 6 mois, d'utiliser du fil dentaire (ou une brossette interdentaire) et de se faire détacher régulièrement.

Les prothèses amovibles

Les prothèses dentaires amovibles nécessitent un entretien un peu plus spécifique. D'abord, hors de question de dormir avec sa prothèse quand on peut l'enlever. « Il n'est pas conseillé de la porter pendant plus de 24 h d'affilée, explique le Dr Guillaume Gros, dentiste à Tours (37). En effet, il est important de laisser respirer la gencive, pour qu'elle ne se déforme pas. » Vous ne souhaitez pas enlever votre prothèse pendant la nuit ? Dans ce cas, retirez-la au minimum 6 heures par jour.

Idealement, il faut procéder au nettoyage de sa prothèse après chaque repas. On la retire, et on la frotte avec une brosse à dents très douce (pour ne pas abimer la résine) et à petite tête (pour atteindre aussi bien les fausses dents que les petits crochets métalliques). Avant de la remettre, on se lave également la



bouche et les dents afin d'éliminer les résidus alimentaires.

À la fin de la journée, la prothèse doit être placée dans un « bain nettoyant » antiseptique pendant au moins 15 minutes. Certaines marques proposent ainsi des comprimés effervescents qui se dissolvent dans un verre d'eau, désinfectent la prothèse... et suppriment les éventuelles mauvaises odeurs. Vous n'avez plus de comprimés ? Optez alors pour une solution antiseptique 100% naturelle : laissez tremper votre prothèse dans le jus de deux citrons pendant au moins 10 heures (elle doit être totalement immergée). Au matin, pensez à bien la rincer pour une hygiène impeccable !

Les risques

« Une prothèse dentaire n'est jamais lisse, même si elle est en céramique ou en métal, précise le Dr Guillaume Gros. Par conséquent, le tartre peut s'y développer. » En effet, nos dents et nos gencives sont en permanence recouvertes d'une fine pellicule solide d'origine salivaire : le tartre. Très vite, celui-ci est envahi par les bactéries, issues de résidus alimentaires. S'il n'est pas traité à temps, le tartre peut être à l'origine de maladies bactériennes sévères : celles-ci s'attaquent aux dents restantes ou à la gencive.

« Dans le cas de matériel dentaire amovible, si le nettoyage n'est pas fait efficacement, les

bactéries peuvent aussi proliférer entre la prothèse et la gencive, ajoute le Dr Guillaume Gros. Cela peut causer des inflammations sévères, voire des maladies parodontales, comme la gingivite ou la parodontite. »

A éviter absolument

Le tabac. Avis aux fumeurs : cigarette et prothèses dentaires ne font pas bon ménage ! En effet, en plus d'entraîner un jaunissement de la résine (même effet sur la céramique), la nicotine a tendance à fragiliser le matériel dentaire.

L'hypochlorite. Cette substance chimique (souvent appelée ClO- ou NaClO sur les étiquettes) est utilisée pour purifier l'eau et entre dans la composition de certains antiseptiques. Cependant, elle peut engendrer une corrosion du châssis métallique et une décoloration de la prothèse. L'air libre. Pas question d'abandonner sa prothèse sur la table de nuit ! L'exposition prolongée à l'air libre peut en effet provoquer un assèchement des matériaux et une déformation du matériel dentaire. Résultat, lorsqu'on retire sa prothèse, on la conserve dans un verre d'eau.

L'eau brûlante. Toujours nettoyer sa prothèse à l'eau froide ! Trop chaude, l'eau peut en effet entraîner une dilatation de la résine : la prothèse est alors déformée et ne s'emboîte plus correctement.

OSTÉOPOROSE : LA BEDAINE MAUVAISE POUR LES OS



Les hommes qui ont trop de ventre auraient plus de risque d'avoir de l'ostéoporose, selon une récente étude.

On sait déjà qu'un excédent de graisse au niveau du ventre est lié à une augmentation des risques cardiovasculaires ainsi qu'à un risque de diabète de type 2. Une nouvelle étude réalisée par des chercheurs de Harvard apporte une raison supplémentaire de faire attention à son tour de taille : l'obésité abdominale favoriserait la fragilité des os et l'apparition de l'ostéoporose. Cette affection se caractérise par une perte de la résistance des os. Plus poreux, les os deviennent alors plus exposés aux fractures.

Alors que l'ostéoporose survient en général chez des plus de 65 ans, le constat fait par l'équipe de scientifiques a été fait chez des hommes âgés en moyenne de 34 ans. Pas de quoi s'affoler si votre homme à une petite brioche, cette petite étude a porté sur un panel de 35 hommes présentant un IMC de 36,5, ce qui s'apparente à l'obésité morbide !

Toutefois, les chercheurs insistent sur le fait que ni l'IMC ni l'âge n'a eu d'effet sur les résultats. Les volontaires ont passé des scanners de leur abdomen et de leurs cuisses. Leur densité osseuse a également été mesurée. Ceux qui ont le plus de graisse au niveau du ventre ont affiché le plus de risque de déminéralisation osseuse. Il est apparu également que les hommes avec la ceinture abdominale la plus musclée affichaient des os plus solides que les autres.

En 2007, une autre étude publiée dans la revue American Journal of Clinical Nutrition a montré que les personnes en surpoids avaient des os moins résistants que les personnes de corpulence « normale ».

ARTHROSE DU GENOU : LES NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR AIDER LES MALADES

Pour remettre en mouvement les patients atteints d'arthrose du genou, la nouvelle technologie est mise à contribution par le groupe médical Sanofi.

Bouger est l'enjeu essentiel pour tous les malades atteints d'arthrose du genou, ce pourquoi le laboratoire pharmaceutique Sanofi lance un nouveau programme « L'Arthrose en mouvement » et propose aux patients et aux médecins des outils pour une meilleure prise en charge de la gonarthrose (l'arthrose

du genou). « Aujourd'hui, l'objectif de tout patient est de retrouver le mouvement », explique le Professeur Pascal Richette Médecin rhumatologue à l'Hôpital Lariboisière à Paris.

« Cela passe par une prise en charge pluridisciplinaire autour du patient, faisant appel à plusieurs professionnels de santé et à un éventail de solutions thérapeutiques de plus en plus performantes. Ce programme propose, 2 applications : Arthrouv (appli mobile dédiée aux pa-

tients atteints de gonarthrose) et Genou 3D, une application iPad pour mieux comprendre l'anatomie du genou, les symptômes gonarthrosiques, ainsi que l'impact mécanique de la pathologie.

« Ce dispositif est aussi complété par deux sites web : Sanofi-arthrose.fr pour tout savoir sur la pathologie, et retrouverlémouvement.fr, visant à favoriser l'exercice et le retour au mouvement » explique le laboratoire dans un commu-

SAHEL: La situation humanitaire se dégrade en raison d'une insécurité croissante (ONU)

De hauts responsables des Nations Unies ont tiré mercredi la sonnette d'alarme face à la montée des conflits et de l'insécurité dans le Sahel qui a provoqué des déplacements massifs de populations, selon un communiqué publié par l'ONU. Environ 4,2 millions de personnes sont déplacées dans le Sahel, contre 3,2 millions en 2018, en raison de l'escalade de la violence armée dans certaines régions du Mali, dans le bassin du lac Tchad et dans le Liptako-Gourma, une région à cheval sur le territoire du Burkina Faso, du Mali et du Niger.

Le nombre de personnes déplacées au Mali a triplé pour atteindre environ 120.000. La région du bassin du lac Tchad enregistre 2,7 millions de déplacements forcés, alors que plus de 100.000 personnes ont été déracinées au Burkina Faso, dont plus de la moitié depuis le début de 2019. "Nous assistons à une urgence humanitaire sans précédent au Burkina Faso où une recrudescence d'attaques armées a provoqué des déplacements internes massifs", a déclaré Ursula Mueller, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires de l'ONU qui vient de conclure une visite de trois jours au "Pays des hommes intègres".

Mme Mueller qui est également Coordinatrice adjointe des secours d'urgence estime essentiel d'intensifier l'aide d'urgence en cours au Burkina Faso et de renforcer nos efforts dans le Sahel en général, "où l'insécurité croissante génère directement une détérioration de la situation humanitaire". Dans le Sahel, des millions de personnes sont encore sous le choc des conséquences de la crise alimentaire et nutritionnelle de l'année dernière.

La violence armée prolongée dans certaines parties du Sahel a aggravé l'impact de l'insécurité alimentaire, de la malnutrition et des épidémies et sape les efforts déployés pour sortir les communautés de la vulnérabilité chronique.

GUINÉE-BISSAU: Un scrutin décisif dimanche pour en finir avec la crise

Les Bissau-Guinéens élisent dimanche leurs 102 députés, après une campagne de trois semaines qui s'est déroulée dans le calme et s'achevait vendredi, ont rapporté des médias locaux. Quelque 760.000 inscrits sont appelés aux urnes de 07H00 (GMT et locales) à 19H00 pour un scrutin à la proportionnelle à un tour, avec pour la première fois un minimum de 36 % de femmes candidates, dont les premiers résultats sont attendus 48 heures plus tard.

Ce vote pèsera dans le rapport de forces entre le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC, actuellement 42 députés), le Madem-G15, constitué de 15 fondateurs de l'ex-parti unique, qu'ils ont privé de sa majorité, et le Parti du renouveau social (PRS, 41 députés), confrontés à 18 autres formations.

À Bissau, les militants du Madem-G15 (Mouvement pour le changement démocratique) ont installé des hauts parleurs diffusant à plein volume des chants à la gloire de leurs candidats, à proximité des bâtiments de leurs anciens camarades du PAIGC.

Le scrutin intervient sous fond de la crise qui avait éclaté en août 2015 lorsque le président Vaz avait limogé son Premier ministre Domingos Simoes Pereira, chef du PAIGC, auquel M. Vaz appartient également, qui domine la vie politique. Ces tensions inquiètent d'autant plus la communauté internationale que l'élection de M. Vaz avait marqué un retour progressif à l'ordre constitutionnel dans ce pays jusqu'alors en proie à une instabilité.

Dans une résolution adoptée le 28 février, le Conseil de sécurité de l'ONU se déclare «préoccupé par les répercussions néfastes que la récente crise politique et institutionnelle a eues sur les progrès réalisés depuis le retour à l'ordre constitutionnel après les élections de 2014».

SAHARA OCCIDENTAL: Des délégations sahraouies de haut niveau reçues à Dublin et à Stockholm

Le président de la République d'Irlande, Michael D. Higgins, a reçu, jeudi, une délégation sahraouie de haut niveau conduite par le ministre délégué pour l'Europe et membre du secrétariat national du Front Polisario, Mohamed Sidati, et l'ambassadeur-conseiller et membre du secrétariat national, Mohamed Yeslem Beisat.

La délégation sahraouie, accueillie au siège de la présidence à Dublin, a remis, à l'occasion, un message écrit du président de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) et Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, à son homologue irlandais, qui traite des derniers développements politiques et les progrès dans le processus de paix au Sahara occidental dirigé par l'ONU, a indiqué l'agence Sahara presse service (SPS).

Dans le cadre de sa visite officielle en Irlande, la délégation sahraouie s'est entretenue avec les principaux dirigeants politiques du pays en vue de renforcer les relations bilatérales et de soutenir le gouvernement sahraoui et le Front Polisario dans le processus de décolonisation, a ajouté la même source.

L'Irlande soutient le droit légitime à l'autodétermination du peuple sahraoui et s'est toujours conformée aux décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), qui exclut les territoires du Sahara occidental occupé des accords de partenariat UE-Maroc. Une autre délégation du Front Polisario conduite par le ministre de la Coopération, Balahi El Sayed, et le représentant du Polisario en Suède, Limam Khalil, a été également reçue, jeudi, par la directrice générale des Affaires politiques du ministère suédois des Affaires étrangères, Anna Karin Anstram.

La responsable suédoise a renouvelé, lors de ses entretiens avec la délégation sahraouie, la position de son pays en faveur du droit légitime du pe-



ple sahraoui à l'autodétermination et à la liberté, a rapporté SPS.

Elle a rappelé que la Suède suivait de près la mission de l'envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU, Horst Kohler, et son soutien à une solution juste et durable à ce conflit de longue date. La délégation sahraouie a eu, également des entretiens avec le vice-président du Parlement suédois et un député du parti de gauche suédois.

Le ministre sahraoui de la Coopération a exprimé, à l'occasion de ces rencontres, les remerciements et la reconnaissance du peuple sahraoui et du Front Polisario pour la position de principe adoptée par la Suède fondée sur le principe de la défense des causes justes et de le droit du peuple sahraoui à

l'autodétermination. Evoquant les derniers développements en matière de décolonisation au Sahara occidental, le responsable sahraoui a souligné, en outre, la nécessité d'exercer la pression sur le Maroc en tant que partie qui entrave pendant plus de deux décennies les efforts des Nations unies pour parvenir à une solution politique juste mettant fin au processus de décolonisation, sur la base du respect du droit légitime du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Il a lieu de rappeler que le Parlement suédois avait approuvé en 2012 une motion demandant au gouvernement suédois de reconnaître la République Arabe Démocratique Sahraouie (RASD).

RD CONGO: L'ONU s'engage prudemment vers une stratégie de retrait progressif

L'ONU a entrepris d'élaborer une stratégie de retrait progressif de Casques bleus de République démocratique du Congo, qui pourrait se traduire à moyen terme par de premiers ajustements et changements de priorités.

Après l'élection d'un président, une ouverture de l'espace politique et une amélioration de la situation sécuritaire dans plusieurs régions, «nous allons ajuster progressivement la Monusco, tant dans sa taille que dans sa mission et sa présence», indique un responsable de l'ONU sous couvert d'anonymat. Les Nations unies sont présentes en RDC depuis une vingtaine d'années et la Monusco, avec ses quelque

16.000 Casques bleus, représente l'une de ses missions actuelles les plus importantes et les plus coûteuses. «Nous regardons comment l'ajuster» au nouveau contexte dans le pays «et probablement la réduire. Le processus et les modalités restent à définir», ajoute le même responsable. A moyen terme, «la Monusco peut être réduite dans des proportions relativement modestes», précise-t-il. «Nous devons travailler avec les Congolais sur un processus conduisant à une stratégie de sortie progressive», résume ce responsable. A la différence de l'ex-président Joseph Kabila qui réclamait régulièrement le départ de la Monusco, le nouveau chef

d'Etat Félix Tshisekedi a plutôt montré jusqu'à présent de bonnes dispositions à l'égard de l'ONU. «Il a indiqué vouloir garder la Monusco et sortir de la relation conflictuelle» entretenue jusqu'alors avec l'ancien président, indique un diplomate.

En conséquence, le Conseil de sécurité pourrait être amené fin mars, à l'échéance du mandat de la Monusco, à la prolonger de sept mois sans grands changements fondamentaux.

En juin, lors de la renégociation annuelle du budget des opérations de paix de l'ONU, l'enveloppe consacrée à la RD Congo (1,1 milliard de dollars par an) ne serait fixée que pour six mois. Ces

échecs permettraient de donner du temps aux nouvelles autorités congolaises et à l'ONU pour définir l'avenir de la Monusco, indique le diplomate. Dans plusieurs régions, l'ONU a constaté un intérêt croissant de groupes armés à déposer les armes et à rejoindre un processus de réintégration, notamment dans le Kasai ou en Ituri, selon le responsable de l'ONU.

Les violences continuent en revanche dans le Kivu (est) et l'ONU devra probablement renforcer à terme ses contingents dans cette partie du territoire alors qu'elle allégera sa présence dans l'Ouest, selon une source proche du dossier.

SOMALIE: Un chef des shebab tué par l'armée lors d'une opération dans la région d'Hiran

Un élément important du groupe terroriste shebab a été tué jeudi par l'armée somalienne lors d'une opération menée dans la ville de Beledweyne, dans la région d'Hiran (centre), ont annoncé hier des sources officielles.

Il s'agit d'un chef shebab qui avait préparé plusieurs attentats à la bombe dans la ville de Beledweyne, a confirmé Farah Ali Wasuge, un commandant des forces nationales somaliennes. «Nos

forces ont tiré sur ce chef alors qu'il posait des explosifs sur une route, et (il) a fui blessé par balle vers une maison du village d'Howl-wadag, à Beledweyne. Il est mort plus tard dans un échange de tirs avec les forces de sécurité», a déclaré à la presse le commandant.

Les forces ont fait irruption dans cette maison, où des armes et un grand nombre de matériaux explosifs ont été saisis, et arrêté la femme de ce chef, qui

a affirmé ne pas savoir que son mari avait caché ces armes et explosifs dans sa propre chambre.

Chassé de la capitale somalienne Mogadiscio en août 2011, les shebab, un groupe terroriste, contrôlent toujours plusieurs régions du sud de ce pays de la Corne de l'Afrique et continuent à perpétrer des attentats.

BREXIT: Theresa May met la pression sur Bruxelles avant un vote crucial

La Première ministre britannique Theresa May a mis hier la pression sur Bruxelles pour sortir de l'impasse des discussions sur le Brexit, dans l'optique du nouveau vote crucial prévu pour la semaine prochaine sur l'accord de divorce.

Londres n'a pas obtenu à l'heure actuelle les concessions de l'Union européenne dont le Royaume-Uni estime qu'elles pourraient faire pencher la balance en faveur de ce texte, massivement rejeté en janvier par les députés britanniques.

Les discussions entre Londres et Bruxelles doivent reprendre ce week-end, a déclaré jeudi au Parlement l'attorney général Geoffrey Cox, chargé de conseiller juridiquement le gouvernement britannique.

Theresa May abordera le sujet vendredi à Grimsby, dans le nord-est de l'Angleterre, lors d'un discours qu'elle prononcera devant des «travailleurs», a indiqué Downing Street. «De même que les députés (britanniques) auront à faire un choix majeur la semaine prochaine, l'UE doit également faire un choix», doit déclarer la dirigeante conservatrice, selon des extraits de son discours communiqués à l'avance par ses services. «Il est dans l'intérêt des Européens que le Royaume-Uni sorte avec un accord», doit ajouter Theresa May.

«Nous travaillons avec eux, mais les décisions que l'Union européenne prendra au cours des prochains jours auront un impact important sur le résultat du vote».

Selon Downing Street, Theresa May dira également que son gouvernement reste «déterminé» à



obtenir des «changements légalement contraignants» sur le passage de l'accord de divorce concernant le «filet de sécurité» irlandais, un dispositif de dernier recours imaginé pour éviter le retour à une frontière dure entre la République d'Irlande, membre de l'UE, et l'Irlande du Nord, une des quatre nations constitutives du Royaume-Uni. Mais les Européens ont exclu à maintes reprises de renégocier cet accord entériné par les 27 et Theresa May en novembre 2018.

En visite jeudi au Royaume-Uni, la ministre française chargée des Affaires européennes Nathalie Loiseau a estimé que cet accord était le «meilleur et seul accord

possible» et qu'il n'était «pas question de (le) rouvrir ou de renégocier». «Arrêtons de faire une fixation sur les conditions de notre séparation, travaillons à (...) la relation future», a-t-elle déclaré.

La ministre a également indiqué que l'UE était disposée à «réfléchir» à des «clarifications», mais attendait aussi des «propositions» de la part de Londres. Si les députés britanniques rejettent mardi l'accord de retrait, Theresa May leur demandera le lendemain s'ils veulent quitter l'UE sans accord. S'ils rejettent un «no deal», elle leur soumettra jeudi une proposition de report «limité» du Brexit, prévu le 29 mars.

ITALIE: Berlusconi visé par une nouvelle enquête pour corruption

L'ancien chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi est visé par une nouvelle enquête pour corruption par la justice de son pays, les magistrats du soupçonant d'avoir acheté une décision judiciaire favorable à sa cause, rapportent jeudi soir les médias.

Selon le site internet du quotidien La Repubblica, la décision «suspecte» remonte à mars 2016 quand le Conseil d'Etat, la plus haute juridiction administrative, a annulé une décision d'un tribunal administratif qui avait imposé à Silvio Berlusconi de vendre des actions qu'il détenait dans la banque Mediolanum, conformément à une requête de la Banque d'Italie. Selon l'agence de presse AGI, trois autres personnes sont également visées dans cette enquête, dont le juge du Conseil d'Etat qui a préparé la décision favorable à M. Berlusconi, un avocat et un ancien fonctionnaire du siège de la présidence du gouvernement. Au cours d'une perquisition au domicile de ce dernier, il y a plusieurs années, les forces de l'ordre ont trouvé 250.000 euros en espèces, des copies de certains verdicts du Conseil d'Etat ainsi que l'ébauche du verdict sur les actions détenues par M. Berlusconi dans la banque Mediolanum, selon la même source. «Il s'agit d'une affaire dans laquelle la position de M. Berlusconi a été classée sans suite et nous sommes convaincus que cette fois-ci ce sera la même chose», a réagi son avocat, Niccolò Ghedini, cité par La Repubblica.

M. Berlusconi, 82 ans, est poursuivi par la justice de son pays dans plusieurs autres affaires, entre autres pour subornation de témoins dans le cadre du scandale «Rubygate» et des fameuses soirées «bunga-bunga».

CORÉE DU SUD: Séoul nomme un nouveau ministre chargé des relations avec Pyongyang

L'universitaire Kim Yeon-chul, partisan du dialogue avec Pyongyang, a été nommé hier à la tête du ministère sud-coréen de l'Unification, qui gère les questions relatives à la Corée du Nord, ont rapporté des médias locaux. Le remplacement de Cho Myoung-gyon par Kim Yeon-chul s'inscrit dans le cadre d'un vaste remaniement et intervient une semaine après le deuxième sommet entre le président américain Donald Trump et le leader nord-coréen Kim Jong Un, ont ajouté les mêmes sources. Kim Yeon-chul, qui dirigeait depuis l'an passé l'Institut coréen pour l'unification nationale, un organe gouvernemental, est proche du président Moon. Il avait l'an passé salué sa décision de profiter de la tenue des jeux Olympiques d'hiver en Corée du Sud pour tendre la main vers le Nord. Les jeux olympiques furent la première manifestation concrète du rapprochement intercoréen début 2018, après des années de montée des tensions au sujet des programmes nucléaires de Pyongyang. En 2016, Kim Yeon-chul avait également fortement critiqué la décision de l'ancienne présidente Park Geun-hye de fermer Kaesong en réponse aux essais nucléaires et balistiques du Nord.

M. Kim est «un expert de la coopération économique avec la Corée du Nord et de ses dossiers nucléaires», a indiqué la Maison bleue, siège de la présidence sud-coréenne. Son prédécesseur Cho Myoung-gyon, qui était entré au ministère de l'Unification en 1980, en avait pris la tête en 2017. Cette nomination intervient après le sommet de Hanoï entre le président américain et le leader nord-coréen qui s'est achevé, jeudi dernier, sans même que les deux hommes ne se mettent d'accord sur une déclaration commune. En dépit de cet échec, le président sud-coréen Moon Jae-in a exhorté les Etats-Unis et la Corée du Nord à reprendre au plus vite les discussions sur la dénucléarisation. M. Moon, qui avait été élu il y a deux ans en défendant le dialogue avec le Nord alors que la péninsule était au bord de la guerre nucléaire, a aussi exhorté ses conseillers à comprendre ce qui avait échoué lors de la rencontre pourtant très attendue de la semaine dernière. M. Moon s'est aussi dit en faveur de la reprise des voyages organisés de Sud-Coréens dans la station touristique nord-coréenne du Mont Kumgang.

Il a aussi indiqué qu'il consulterait Washington sur la façon de relancer les opérations dans la zone industrielle intercoréenne de Kaesong, où des entreprises sud-coréennes employaient de la main d'oeuvre du Nord.

La relance de ces deux projets est de nature à enfreindre les sanctions internationales qui pèsent sur la Corée du Nord.

ÉTATS-UNIS - VENEZUELA: Des élus démocrates dénoncent la stratégie américaine au Venezuela

Un groupe de 16 élus démocrates, dont la jeune progressiste et figure montante du parti Alexandria Ocasio-Cortez, a critiqué la stratégie américaine dans la crise au Venezuela, dans une lettre envoyée jeudi à Mike Pompeo, chef de la diplomatie des Etats-Unis.

«Nous écrivons pour faire part de notre profonde préoccupation au regard de la gestion par l'administration Trump des relations avec le Venezuela, en particulier ses suggestions d'une

intervention militaire et le fait d'imposer d'importantes sanctions unilatérales», ont écrit ces membres du Congrès américain. Ils dénoncent également la reconnaissance par Washington de Juan Guaido, leader de l'opposition, «comme président par intérim sans avoir un plan clair en place pour tenir des élections démocratiques et éviter une escalade de la violence».

Le président de l'Assemblée nationale, qui s'est autoproclamé président par intérim du

Venezuela, est soutenu par une cinquantaine de pays.

Les Etats-Unis ont augmenté d'un cran leur pression sur le régime du président vénézuélien Nicolas Maduro, en interdisant mercredi de visa américain 77 membres supplémentaires du camp du dirigeant socialiste que Washington veut voir partir.

Si ces élus démocrates «condamnent fermement» les actions du gouvernement Maduro, qui «a tué des manifestants sans armes» et «bloqué l'entrée

dans le pays de l'aide humanitaire», ils estiment que les «menaces d'intervention militaire» américaines sont «juste inacceptables».

Parmi les signataires de ce courrier adressé au secrétaire d'Etat américain, figurent deux membres de l'aile gauche du parti démocrate, Ilhan Omar et Rashida Tlaib, mais également Tulsi Gabbard, l'une des nombreux candidats déclarés à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de 2020.

ÉTATS-UNIS: L'ancien directeur de campagne de Trump condamné à 47 mois de prison

L'ancien directeur de campagne de Donald Trump, Paul Manafort, a été condamné jeudi à près de quatre ans de prison, après avoir été reconnu coupable de fraudes lors du premier procès né de la tentaculaire enquête russe.

M. Manafort, bientôt 70 ans, écope d'une peine nettement inférieure aux recommandations du ministère américain de la Justice, qui avait suggéré au juge d'imposer entre 19 et 24 ans de prison à l'ancien lobbyiste. Jeudi après-midi, dans un tribunal fédéral de l'Etat de Virginie, un procureur du bureau du procureur spécial Robert Mueller a déclaré que M. Manafort

«a refusé d'accepter sa responsabilité et n'éprouve pas de remords». «Les deux dernières années ont été les plus difficiles de ma vie», a pourtant confié M. Manafort au tribunal avant l'énoncé du verdict du juge de district Thomas Selby Ellis. «Ce serait un euphémisme de dire que je suis humilié et honteux.»

M. Ellis a fait savoir que la présence de M. Manafort «devant la cour n'a rien à voir avec la collusion avec le gouvernement russe». Le juge a indiqué que bien que les crimes financiers que M. Manafort a commis soient «très graves», il a estimé que les lignes directrices quant aux peines qui lui étaient

applicables «n'étaient pas du tout appropriées».

En plus de l'emprisonnement, M. Ellis a demandé à M. Manafort de payer une amende de 50.000 dollars, soit le plus bas niveau des amendes pouvant aller de 50.000 dollars à 24 millions de dollars. Les accusations contre M. Manafort font partie de l'enquête sur une éventuelle intervention russe dans l'élection présidentielle américaine de 2016 et ses liens possibles avec la campagne de M. Trump.

La Russie a démenti à maintes reprises cette allégation tandis que M. Trump considère l'enquête comme une «chasse aux sorcières».

OUARGLA : Commémoration du 57^e anniversaire des manifestations populaires de Touggourt

Touggourt a commémoré jeudi le 57^{ème} anniversaire des manifestations populaires qu'elle avait vécues le 7 mars 1962 organisées alors pour exprimer l'unité de l'Algérie et déjouer les desseins de l'administration coloniale française de séparer le Sahara du reste du territoire algérien.



La salle des fêtes de la commune de Touggourt a servi de cadre à l'animation, par des personnalités historiques et des universitaires, d'une série de communications mettant en exergue l'impact de ces manifestations populaires «ayant largement contribué à l'impulsion de la Révolution à travers le pays et à la consolidation de la cohésion des Moudjahidine et des citoyens autour du commandement de la révolution et l'attachement du peuple algérien à son unité territoriale». Ayant constitué le prolongement des manifestations du 27 février 1962 à Ouargla, ces soulèvements de

Touggourt, organisés en réponse à l'appel du Front de libération nationale, ont été marqués par la sortie de la population pour crier sa détermination à arracher la liberté et l'indépendance du pays. Les forces coloniales n'ont pas hésité à réprimer les manifestants usant de tous les moyens pour disperser les foules et incarcérer de nombreux citoyens et leurs dirigeants pour les faire passer aux interrogatoires. Diverses autres activités commémoratives ont été organisées jeudi dans le cadre de la commémoration du 57^{ème} anniversaire des manifestations populaires de Touggourt.

Les festivités ont donné lieu à une cérémonie de recueillement au cimetière des martyrs à la mémoire des Chouhada, en présence des autorités locales, des membres de la famille révolutionnaire et de citoyens, en plus de l'organisation d'une exposition d'ouvrages, photos et documents historiques, sur la glorieuse guerre de libération nationale. Elle ont également été marquées par la présentation d'une opérette interprétées par des élèves de l'établissement «Soummam» de Tebesbest, ainsi que l'organisation d'une cérémonie en l'honneur du Moudjahid Ramoune Djelloul.

KHENCHELA : 192 h de témoignages sur la Révolution collectés par le musée régional du Moudjahid

Plus de 192 heures d'enregistrement de témoignages vivants sur la Révolution libératrice ont été collectés par le musée régional du Moudjahid de Khenchela, a indiqué jeudi son directeur, Lakhdar Maâche. Entamée en 2010, cette opération a permis, à fin 2018, de recueillir 462 témoignages de moudjahidine, pour la majorité, et de veuves et enfants de chouhada de diverses communes de la wilaya, selon le même responsable. L'opération, a-t-il ajouté, se poursuit toujours avec le déplacement de techniciens du Musée en coordination avec la Direction des moudjahidine et l'Organisation nationale des moudjahidine vers les domiciles de moudjahidine et veuves de chouhada ou vers le Centre de repos des moudjahidine à Hammam Essalihine.

Le Musée poursuit en outre l'enrichissement de sa collection d'objets et documents historiques à la faveur notamment des efforts de son comité scientifique qui compte 13 membres dont 5 enseignants de l'université Abbas Laghrour de Khen-

chela, selon le responsable. Ainsi, le Musée a réussi à obtenir, le 19 février passé, une vieille arme ayant servi durant la résistance populaire à l'occupation, a fait savoir son directeur qui a noté que cet établissement muséal compte 198 documents historiques originaux ou reproduits dont des lettres, des rapports, des ordres de mission de moudjahidine, des laissez-passer, des photos et des coupures de vieux journaux français. La collecte des témoignages, parrainée par le ministère des Moudjahidine, s'inscrit dans le cadre des efforts de préservation et d'écriture de l'histoire de la Révolution de libération pour les générations montantes, a souligné M. Maâche. Dans son programme 2019, le Musée, ajoute son directeur, projette de réaliser un documentaire sur l'histoire de la wilaya, depuis la période des résistances populaires à l'indépendance, d'éditer un ouvrage sur le même thème et d'ouvrir des classes d'histoire pour les écoliers des trois paliers de l'enseignement.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
NIF: 05714708178

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Il est porté à la connaissance des entreprises concernées par d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 04/19 lancé le: 23/01/2019 ANEP (1916001918) par la Direction des équipements publics de la wilaya de Batna en vue de :
OPÉRATION : TRAVAUX DE REFECTION ET D'ENTRETIEN DES ECOLES PRIMAIRE A TRAVERS LA COMMUNE DE BATNA
Que le projet est attribué provisoirement comme suit :

Projet	ETP	N.I.F.	Note Techni que	Montant avant vérification et analyse (DA)	Montant après vérification et analyse (DA)	Délai	OBS
TRAVAUX DE RESTAURATION ET TRAVAUX DE REHABILITATION RENOVATION DU PATRIMOINE A L'ECOLE ALI BOUKHALFA LES ALLEES BEN BOULAI D A BATNA	ADOUANE ABDELJBAR	183053400085145	49/90	19.363.933.47	19.363.933.47	05 mols	Moins D'icant
TRAVAUX DE RESTAURATION ET TRAVAUX DE REHABILITATION RENOVATION DU PATRIMOINE A L'ECOLE ABDERRAHMANE EL AKHDARI LES ALLEES BEN BOULAI D A BATNA				Infractions	Offre excessive		

Un délai de dix (10) jours, à partir de la première parution de cet avis, est accordé aux soumissionnaires non retenues pour introduire auprès de la commission des marchés publics (Secrétariat de la wilaya de BATNA) leurs recours relatifs à l'avis d'Attribution Provisoire du projet sus-cité.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA DE BEJAIA

MISE EN DEMEURE N° 01

-Vu, le décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public.

-Vu, l'arrêté ministériel du 28 mars 2011 fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication.

-Vu, le marché n°125/2018, approuvé en date du 25/12/2018, conclu entre Monsieur le Wali de la Wilaya de Bejaia représenté par le Directeur des Ressources en Eau et EGTPHB CHIBANE représentée par Monsieur CHIBANE Abdelhak domiciliée à CHERFA Wilaya de BOUIRA, ayant pour objet : Prolongement des rejets d'assainissement des communes de Chemini et Souk Oufella à partir du village Boumellal
Lot 02 : Réhabilitation collecteur d'assainissement de la localité Douibi-Takerietz, commune de Souk Oufella.

-Vu, l'ODS du 18.12.2018

-Vu, la correspondance du 07.01.2019

L'entreprise EGTPHB CHIBANE Abdelhak est mise en demeure de notifier l'ODS dans un délai de 08 jours à compter de la première parution de la présente mise en demeure dans la presse ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics (BOMOP).

Faute de quoi, il sera procédé à l'application des sanctions prévues par la réglementation régissant les marchés publics.

LE MINISTRE DE LA CULTURE, AZZEDINE MIHOUBI : «Le projet du film l'Emir Abdelkader est toujours d'actualité»

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a affirmé, jeudi à Alger, que le projet de production d'un film sur la vie du fondateur de l'Etat algérien moderne, l'Emir Abdelkader était toujours «d'actualité», ajoutant que le compte consacré au financement de cette œuvre cinématographique est «gelé» actuellement.

Répondant à une question d'un député, lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mihoubi a précisé que ce projet, confié au début à l'Agence algérienne du rayonnement culturel (AARC), a été «gelé» pour des raisons «techniques» et «logistiques» liées principalement au scénario et au décor. Relancé en 2011, le projet a été financé par l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA) à hauteur de 02 milliards DA, a-t-il poursuivi. A ce propos, le ministre de la Culture a annoncé que le compte consacré au financement du film était «gelé» actuellement, soulignant que le projet du film sur l'Emir Abdelkader sera maintenu «jusqu'au déblocage des fonds», pour la production d'un grand



film qui serait à la hauteur de cette figure historique. «Un acte notarié a été établi entre l'AARC et le producteur franco-américain

portant sur le montant affecté au réalisateur et au producteur» pour la réalisation de ce film, a-t-il ajouté. S'agissant des «procédures

à suivre pour la restauration de la Mosquée Sidi Ghanem (W. Mila), M. Mihoubi a dit que son département avait déblocqué récemment une enveloppe estimée à 140 millions DA pour la restauration de ce monument historique, deuxième ancienne mosquée d'Afrique et du Maghreb. Après la levée du gel sur l'opération de restauration de cette Mosquée, un bureau d'études algérien a été chargé de l'élaboration d'une étude qui est déjà en cours, a-t-il précisé. La Mosquée Sidi Ghanem, érigée sur les vestiges d'une église romaine par le compagnon du prophète (QSSSL), Mohadjer Abu Dinar en 59 hégire (678 Apr JC), est l'une des plus vieilles mosquées d'Afrique remontant aux conquêtes musulmanes en Afrique du Nord.

CÉLÉBRATION DU 8 MARS: La femme artiste mise à l'honneur à Alger

La femme artiste algérienne a été mise à l'honneur jeudi à Alger, à l'occasion du 8 mars, Journée internationale des femmes, lors d'une cérémonie organisée par l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA) qui a réuni plusieurs artistes de divers horizons. Le palais de la Culture Moufidi Zakaria accueillant l'événement, la cérémonie a permis à plusieurs artistes femmes d'être distinguées, en présence des ministres, de la Culture, Azzedine Mihoubi et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia, des directeurs, de l'Onda, Samy El Hocine Bencheikh et de l'Office national pour la Culture et l'Information (Onci), Mourad Ouadahi, pour leur «Contribution dans l'enrichissement du patrimoine culturel algérien dans ses différents volets».

Douze femmes artistes, parmi celles dont les noms ont été retenus par les organisateurs, connues pour la plus part d'entre elles, pour leurs rôles dans différents téléfilms, ont été symboliquement mises à l'honneur par les deux ministres, dans une cérémonie animée par le jeune orchestre «Ahl el fen el andalousi», dirigée par Nesrine Bourahla, également présidente de l'Association culturelle éponyme de musique andalouse.

Les comédiennes, Nassima Belmouhoub Alkama, Nadjia Laaraf, Atika, Fatima Nesrine, Hafida Bendiaf, Linda Yasmine, Nadia Talbi, Salihia Kerouache et les chanteuses, Nardjess,

diva de la chanson andalouse et Manal Hadji, jeune révélation, ainsi que la directrice du Ballet de l'Opéra d'Alger, Fatma Zohra Namous et Karima Wissal, cadre à l'Onda, ont reçu leurs présents, sous les salves d'applaudissements et les youyous nourris du public.

Un programme de chants andalous du terroir a été savamment rendu par les douze jeunes instrumentistes de l'orchestre, dont six musiciennes, soutenues par quelques danses algéroises exécutées simultanément par cinq danseurs, dont Inès Abdelli, Kamélia Laihem et Nazim Nimour.

L'orchestre de l'association, créée en 2016 et qui a sorti un an après, «Kisset salaf» (histoire d'une relève), un album de reprises de chansons du patrimoine andalous, a notamment entonné, entre autres pièces, «M'chet aaliya», «Zinek hawalni», «In kounta achiq», «Wahd el ghoziel» et «Ya ness djaretti el gharaye», au plaisir d'un public qui s'est délecté, applaudissant longtemps les jeunes musiciens. Présents également à cette cérémonie, les comédiens, Abdelhamid Rabia, Yacine Zaidi, Djamel Bounab, Sid Ali Bensalem et le président de l'Association culturelle «El Djazira» de musique andalouse, Brahim Bahloul, entre autres, ont tenu à rendre hommage au nom de toute la corporation masculine à l'artiste algérienne pour, ont-ils déclaré, «tous les sacrifices qu'elle a consentie pour contribuer au développement de la Culture en Algérie».

La célébration de la femme algérienne a

également occupé l'espace de la galerie «Bay» du palais de la Culture, où une exposition collective qui devrait se prolonger jusqu'à la fin mars, a été inaugurée regroupant une dizaine de plasticiens diplômés et d'autres autodidactes, à l'instar de Afaf Meftahi, une artiste au don confirmé et aux talents pluriels, présente avec cinq toiles, «Casbah 1 et 2» (dédiées à la femme algéroise), «Cheikh Zouaia», «Tergui» et «Nature morte», où le temps se suspend pour laisser place à la lumière de la vie dans ses traits les plus nostalgiques.

Parmi les plasticiens également présents, Noureddine Hammouche, Abdelhalim Kbièche, Chafika Feghir Souahi et Ratiba Ait Chafaa, une plasticienne de renom au regard abstrait et esthétique et au geste précis qui titille la matière pour en réveiller l'âme, présente, elle, avec les toiles en relief et les sculptures, «Vague», «Nouage», «Entrecroisement», «Loop» (boucle), «Curva» (courbe) et «Nodi» (nœud), expliquant, à travers une réflexion qui mêle contemplation et poésie, la progression des formes et des reliefs constituant les étapes des nœuds et du croisement.

A l'issue de la cérémonie, la grande comédienne, Nadia Talbi, a exprimé au nom de toutes les artistes invitées à la cérémonie, «le souci permanent» de l'artiste algérienne de donner «le meilleur d'elle-même», pour, a-t-elle ajouté, «préservier, enrichir et transmettre» aux générations futures, le patrimoine culturel algérien «dans sa pluralité».

DÉCÈS L'acteur Mabrouk Aït Amara n'est plus



L'acteur Mabrouk Aït Amara est décédé, jeudi à Alger, à l'âge de 56 ans, des suites d'une longue maladie a-t-on appris de ses proches.

Né le 1 mai 1963 à Tizi-Ouzou, et père de trois enfants, M. Aït Amara a travaillé en tant que projectionniste à la Cinémathèque d'Alger de février 1990 jusqu'à sa retraite anticipée en 2014. Le parcours du défunt a été marqué par une participation dans plusieurs films algériens notamment avec le grand réalisateur, Merzak Alouech à «Bab Eloued City» (1994), «Bab El-Web» (2004) et la série télévisée «Dzair» (2005). Membre de l'Association culturelle «Mezghena» qui faisait des projection cinéma pour les enfants, le défunt a également fait partie de l'équipe du réalisateur Abdelkrim Bahloul en tant que régisseur au film «Voyage en Algérie» (2009). S'exprimant à cette occasion, le directeur du Cinémathèque, Salim Agar a estimé que «la disparition précoce de Mabrouk est une perte pour la cinémathèque algérienne». Le défunt a été inhumé jeudi après la prière d'El Asr au cimetière d'El Alia.

MOSTAGANEM: 4^e prix Mohamed- Khedda d'arts plastiques du 10 au 13 mars

Le 4^e prix Mohamed Khedda d'arts plastiques sera organisé à la maison de la culture «Ould Abderrahmane Kaki» de Mostaganem du 10 au 13 mars courant, a-t-on appris mercredi des organisateurs. Le programme de cette manifestation culturelle, qui verra la participation d'artistes plasticiens d'Egypte, d'Irak, de Syrie, du Maroc, de Palestine et d'Algérie, comporte plusieurs activités et concours à la maison de la culture «Ould Abderrahmane Kaki» et la bibliothèque principale de lecture publique «Moulay Belhmissi». Cette quatrième édition du prix Mohamed Khedda enregistre aussi la participation d'artistes d'une vingtaine de wilayas du pays qui animeront un vernissage lundi soir au hall de la galerie d'arts de la maison de la culture. Des universitaires donneront des communications à la bibliothèque publique sur la réalité des arts plastiques, l'art moderne et contemporain et un concours pour enfants, une histoire sur un tableau, sera encadrée par l'artiste Faiza Benyahia. Le prix Mohamed Khedda d'arts plastiques a été créé en 2014 à l'issue d'un colloque national d'arts plastiques tenu à Mostaganem en 2013. Ce prix a été décroché par les artistes plasticiens Abdellah Benhimer (2014), Abdellou Mourad en 2015 et Taleb Djamel en 2016. Mohamed Khedda (1930-1990) natif de Mostaganem est l'un des fondateurs de l'école d'arts plastiques algériens. Il a entamé son parcours artistique à l'âge de 7 ans avant de s'installer en France en 1952. Il a tenu plusieurs expositions dans le pays et à l'étranger et a contribué au mouvement culturel national en assumant plusieurs responsabilités au ministère de la Culture, au Haut conseil de la culture et à l'École supérieure des beaux-arts.

BURKINA FASO : La sécurisation du 26^e FESPACO saluée par le ministre de la Sécurité

Le ministre burkinabè de la Sécurité Ousséni Compaoré a félicité mercredi l'ensemble des forces de défense et de sécurité pour toutes les dispositions prises lors de la 26^e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) permettant ainsi à la biennale du cinéma de se dérouler sans incident majeur de sécurité. «Il n'est pas besoin de rappeler que les festivités du FESPACO se sont déroulées dans un contexte sécuritaire particulier», a écrit le ministre Compaoré dans un com-

munié. Pour M. Compaoré, «conscients de ces enjeux les forces de défense et de sécurité ont démontré un professionnalisme, une rigueur emprunt de courtoisie et un engagement patriotique exemplaire qui ont fait la différence au niveau des résultats». La 26^e édition du FESPACO s'est déroulée dans un contexte sécuritaire fragile au Burkina Faso et a mobilisé plus de 2 000 éléments des forces de défense et de sécurité. Aucun incident majeur n'a été signalé pendant les festivités du FESPACO.

CINÉMA Le documentaire «L'islam de mon enfance» de Nadia Zouaoui en compétition à Tétouan

Le film documentaire «L'islam de mon enfance» de la réalisatrice Nadia Zouaoui a été sélectionné en compétition officielle du 25^e Festival du cinéma méditerranéen de Tétouan (Maroc) prévu du 23 au 30 mars, annoncent les organisateurs. «L'islam de mon enfance», troisième oeuvre de cette réalisatrice installée au Canada, est en lice avec onze autres documentaires dont «Loin nous partons» de Hammami Alaeddin et Muhammad Jbehi (Tunisie), «Le char et l'olivier, une autre histoire de la Palestine» de Roland Nurier (France), «Le silence des autres» d'Almudena Carracedo et Robert Bahar (Espagne), «Tu viens de Loin» d'Amal Ramsis (Egypte-Liban), «Nous ne vendrons pas notre avenir» de Velissaropoulou Niki (Grèce), ou encore «Ultime révolte» de Jilali Ferhati (Maroc). La catégorie du long métrage ne connaît,

quant à elle aucune participation algérienne parmi les douze films en compétition dont «Le jour où j'ai perdu mon ombre» de Soudade Kaada (Syrie/Liban), «Le serviteur» de Steve Krikris (Grèce), «Le vice de l'espoir» d'Edoardo De Angelis (Italie), ou encore «Ultime révolte» de Jilali Ferhati, (Maroc). Une section spéciale a été dédiée au cinéma palestinien, la Palestine étant l'invité d'honneur de cette édition. Outre la compétition, le film documentaire «La bataille d'Alger, un film dans l'histoire» du réalisateur algérien Malek Bensmail sera projeté dans la catégorie «coup de coeur» de ce festival avec les films «Voyage autour de la chambre d'une mère» de Celia Rico Celia Rico Clavellino (Espagne), «Roses empoisonnées» d'Ahmed Fawzi Saleh (Egypte) et «Regarde-moi» de Nadjib Belkadi (Tunisie).

Programme de la soirée

TF1 21:00

The Voice, la plus belle voix



De nouveaux talents se présentent face à Mika, Soprano, Julien Clerc et Jennifer pour cette cinquième soirée d'auditions à l'aveugle. Accompagnés par un orchestre live, ils viennent interpréter un titre de leur choix. Chaque coach - s'il est convaincu - peut se retourner afin d'espérer ajouter le candidat à son équipe. S'ils sont plusieurs à le faire, c'est alors à celui-ci de choisir le groupe qu'il souhaite intégrer. Pour la première fois, cette année, chaque juré peut décider de « bloquer » l'un de ses camarades pour l'empêcher d'actionner son buzzer.

France 2 21:05

L'odyssée du loup

Réalisateur : Vincent Steiger



Dans les années 1990, les loups ont fait leur retour dans les Alpes. Ils sont venus d'Italie. Aujourd'hui, il y en aurait 350 en France. Cette réapparition prouve que la vie sauvage peut revenir par elle-même. Ce documentaire suit l'aventure d'un jeune canidé, baptisé Slava, qui a été banni par la meute. Des forêts de Roumanie jusqu'aux monts Cantabriques du nord de l'Espagne, ce mammifère a parcouru plus de 3 000 kilomètres à la recherche d'un territoire à conquérir et d'une femelle avec laquelle il pourra fonder une famille.

France 3 21:00

Cassandra

Réalisateur : François Guérin
Avec : Gwendoline Hamon, Alexandre Varga



Une évasion spectaculaire a eu lieu lors d'un transfèrement de la prison au Palais de justice. Cassandra est sur le pied de guerre car deux codétenues armées, Inès Ibanez et Adèle Chanéac, sont dans la nature. L'inspecteur Marchand est sous le choc puisque l'une d'elles a tiré à bout portant sur son collègue et ami, Marco Delgal. La commissaire cherche à savoir si les fugitives ont bénéficié d'une complicité. Cassandra et son équipe n'ont pas de temps à perdre car les premières heures sont cruciales.

CANAL+ 21:05

Escobar

Réalisateur : Fernando León de Aranoa
Avec : Javier Bardem, Penélope Cruz



En 1993, Virginia Vallejo est extradée de Colombie par des agents de la brigade des stupéfiants américaine. La compagne de Pablo Escobar se souvient de leurs premières années ensemble. En Colombie, en 1981, Pablo Escobar est un trafiquant de drogue aussi riche que puissant. Au cours d'une somptueuse réception qu'il donne dans son imposante villa, le criminel fait la connaissance de Virginia Vallejo, alors célèbre journaliste à la télévision. La jeune femme est vite fascinée par le personnage.

6 21:05

NCIS : Los Angeles

Réalisateur : Dennis Smith
Avec : Chris O'Donnell, Daniela Ruah



L'équipe enquête sur le meurtre de Rick Dotson, un trafiquant d'armes, survenu dans une somptueuse villa de Malibu. Les agents doivent vérifier que Colby Talbert, l'un de ses principaux concurrents, n'est pas lié à cet assassinat. Karen, la petite amie du défunt, révèle à Kensi et Deeks qu'il était menacé par trois individus. Nell parvient à identifier deux d'entre eux. Parallèlement, Callen rend visite à Anna en prison. La jeune femme est toujours en attente du verdict dans le procès sur le meurtre de Sokolov.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2110

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«La plupart des hommes sont tellement personnels qu'au fond rien n'a d'intérêt à leurs yeux qu'eux-mêmes et exclusivement eux.»

Schopenhauer

Mots croisés n°2110

- Horizontalement :**
- Va-nu-pieds
 - Etude des amphibiens
 - Risquerai un oeil - Pris si nous sommes faits comme eux
 - Pouffé - Partie récréative - Parfois tête-de-nègre
 - Matière de ferronnerie - Canardière
 - Pièce à Stockholm - Mettre au courant
 - A jeter pour provoquer - Diffusa - Pour les amis de Capone
 - Risquée
 - Très peu couvert - Planète de notre système - Genre de désert
 - Cabocharde - Etat africain

- Verticalement :**
- Producteur de chaleur
 - Désavouera - L'as du dé
 - Belle technique - Bande
 - Utile mais à vomir - Recherche avec prudence
 - Fleur d'oranger - Réseau mondial
 - Débit de viande - Auteur anonyme
 - Pronom très personnel - Reproduire
 - Sujet pour lui - Fonderez
 - Solidarité féminine
 - Atteinte - Patrie d'un arbalétrier célèbre
 - Règle de culte - Démanteler
 - Estonie en V.O. - Vide pour un cargo



CHAMPIONNAT ARABE SCOLAIRE : Les pongistes algériens s'illustrent, les handballeurs trébuchent

L'Algérie a remporté une médaille d'argent et deux en bronze au tournoi de tennis de table comptant pour les championnats arabes scolaires qui se tiennent au Caire (Egypte) du 4 au 12 mars, alors que ses deux sélections de handball (filles et garçons) ont enregistré chacune une défaite pour leur entrée en lice dans cette compétition.

En tennis de table, la paire algérienne Chaima Merzouk - Lydia Amina Kessassi a remporté la deuxième place du «Double féminin», alors que les deux médailles de bronze ont été décrochées au «Double masculin» par le duo Abdelbasset Chaichi - Meziane Belabbès, et en «Individuel garçons» par Abderrahmane Azara. En revanche, les deux sélections algériennes de handball (filles et garçons) ont raté leurs premières sorties dans ce championnat.

L'équipe masculine s'est inclinée face à son homologue saoudienne (25-20), alors que les Algériennes ont été battues largement par les Égyptiennes (38 - 13). En match d'ouverture du handball, l'équipe d'Égypte (Messieurs) a pris le meilleur sur celle des Emirats arabes sur le score de 37 à 26. Ce jeudi, l'équipe masculine algérienne affronte son homologue émiratien (15h00 algériennes).

Le lendemain vendredi, les handballeuses algériennes se mesureront à l'Égypte «A» (13h00 algériennes), alors que chez les garçons l'Algérie rencontrera l'Égypte à partir de 19h00. Après la journée de repos (samedi), l'Algérie jouera dimanche (17h00) face à la Palestine en garçons. La dernière journée est programmée pour mardi 12 mars et verra l'équipe masculine algérienne de handball affronter le Liban à partir de 14h00.

L'Algérie prend part aux Championnats arabes scolaires de handball et de tennis de table des cadets, avec 41 athlètes dont 20 filles, avec l'objectif de jouer les premiers rôles, selon la Fédération algérienne du sport scolaire (FASS).

En handball, la sélection algérienne est représentée par 31 joueurs dont 15 filles, alors qu'en tennis de table, 10 pongistes dont 5 filles ont effectué le déplacement en Égypte. Les deux sélections sont conduites par



six entraîneurs dont quatre en handball à savoir Ghennai Abdelmalek, Chikh Abderrazak, Ali Khoualdia et Nasreddine Aït-Chaouch auxquels s'ajoutent les deux coaches de tennis de table, Gouasmi Benmira et Amar Bayou. Par ailleurs, un congrès concernant les représentants du sport scolaire au niveau des pays arabes a eu lieu de lundi à mercredi, durant lequel l'Algérie était présente avec trois membres : Absa Tidjani Larbi, directeur central au ministère de l'Éducation nationale, Abdelhafid Izem

président de la Fédération du sport scolaire et Chenane Ramdane, directeur du développement sportif à la FASS, en présence d'experts et docteurs devant statuer sur la réalité du sport scolaire arabe, à travers des échanges d'expérience de chaque pays.

Le championnat arabe scolaire de handball et de tennis de table enregistre la participation de huit pays : Égypte (organisateur), Emirats arabes unis, Arabie Saoudite, Palestine, Algérie, Liban, Jordanie, Sultanat d'Oman.

CHLEF: Le secteur du Sport a bénéficié de 1.300 milliards de centimes sans la réalisation d'un stade à pelouse artificielle

Le secteur du sport dans la wilaya de Chlef a bénéficié, ces dernières années, de 1.300 milliards de centime mais les jeunes sont privés d'un stade à pelouse artificielle, a indiqué jeudi le député Youcef Rekkouche devant l'Assemblée populaire nationale (APN).

Dans une question orale posée au ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab sur l'absence de stades à pelouse artificielle dans la wilaya de Chlef, le parlementaire a précisé que «le rapport de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) sur le secteur du Sport fait état de «l'affectation d'une enveloppe de 1.300 milliards de centimes, alors que les jeunes de la wilaya sont privés de ce genre de stades».

En réponse, le ministre, qui a énuméré les programmes dont a bénéficié la wilaya de Chlef en matière d'infrastructures sportives dans le cadre des trois plans quinquennaux, a rappelé que la wilaya a vu l'inscription de 196 opérations qui ont donné lieu à 650 projets avec une autorisation de programme de 11 milliards 656 millions de DA répartis sur 239 projets achevés et réceptionnés et 108 en cours de réalisation».

Pour le représentant de la wilaya de Chlef, «la réalité du terrain bat en brèche les chiffres avancés par le ministre, dont la réalisation de 15 stades de football, 37 autres à pelouse artificielle et 06 au sein de complexes de proximité «qui ne reflètent pas la réalité».

S'adressant au ministre, le député a déclaré que «les jeunes de la wilaya de Chlef rêvent d'un stade à pelouse artificielle (...), l'invitant à prendre en considération ces observations et à «effectuer une visite, non pas pour inspecter les mêmes projets en ignorant d'autres, comme le Centre de préparation et de regroupement de l'élite sportive de Chlef (CREPS)», a-t-il dit.

Le ministre avait indiqué que le nombre de stades réalisés et équipés de pelouse artificielle dans la wilaya de Chlef s'élevait à 58 et que 10 autres seront bientôt réceptionnés, affirmant que son département veillait à «assurer un équilibre entre toutes les communes de la wilaya».

COUPE NATIONALE DU PENTATHLON MILITAIRE : Les athlètes de la 5^e RM sacrés en individuel et par équipes

Les athlètes de la 5^e région militaire (RM) ont dominé en individuel et par équipes la coupe nationale du pentathlon militaire clôturée jeudi à l'École supérieure de l'arme blindée (ESAB) «Chahid Mohamed Kadri» de Batna au terme de quatre jours de compétition.

La cérémonie de clôture présidée par le commandant de l'ESAB, le général-major Mohamed Omar au nom du commandant de la 5^e RM le général-major Amar Athammia a donné lieu à la remise de la coupe et des médailles aux lauréats des premières places.

Quatorze (14) sélections représentant les divers états-ma-

jors, régions militaires et structures de formation militaires à l'échelle nationale ont participé à cette coupe. La manifestation a connu la participation de 84 athlètes dans les épreuves de tir au fusil semi-automatique, lancer de grenades, parcours du combattant, la natation et le cross sur 8 km. Le commandant de l'ESAB a rappelé dans son allocution de clôture que les lauréats des premières places ont récolté le fruit de leur excellente préparation et que le haut commandement de l'armée nationale populaire a mobilisé tous les moyens pour le succès de ces rendez-cours sportifs.

Résultats technique :
Classement par équipes :
1- équipe de la 5^e RM
2- équipe de la 3^e RM
3- équipe de la 4^e RM

Classement individuel :
1- caporal contractuel Abdelhak Layach 5^e RM
2- caporal contractuel Mohamed Chebab 3^e RM
3- sergent-chef Yacine Kouid 4^e RM

Parcours du combattant relais :
1- équipe de la 3^e RM
2- équipe de la 5^e RM
3- équipe de l'École supérieure des troupes spéciales de la 4^e RM.

MONDIAUX DE RAFLE EN ARGENTINE : Débuts difficiles des Algériens

Les athlètes algériens de raffle ont mal débuté leurs différents concours des Championnats du monde de la discipline, entamés mercredi à Turman en Argentine avec la participation de 23 pays. En double mixte et dans le groupe A, la paire Larik Amina/Mohamed Seif El-Islam Belhouche et El-battue dès l'entame du tournoi par le duo français composé de Sabrina Rouault/Aurélien Corbi-

han (02-12), avant d'enchaîner jeudi avec un second match contre la paire chinoise Zhang Wei/Suo Wentao.

Outre l'Algérie et la France, le groupe A comprend également les paires turque Deniz Demir/Erdal Kantemir et péruvienne Rosalba Rojas/Oswaldo Palomino.

Chez le simple dames, Lamia Aïssioui a bien entamé son concours avec une première victoire

contre l'Australienne Dianna Penney (10-06), mais quelques minutes plus tard, l'Algérienne perd sa confrontation face à l'Uruguayenne Yamila Fernandez (08-12). Deux matchs restent à Aïssioui dans son groupe, jeudi contre Elisa Luccarini (Italie) et Meriem Tahraoui (France). Le même parcours est réalisé, pour l'instant, par Ali Hakim au tournoi simple des messieurs, avec une pre-

mière victoire face au Chilien Rodolfo Galuez (12-06), contre une défaite devant le Chinois Suo Wentao (09-12). Le boustif algérien jouera un autre match contre le Maltais David Farrugia puis devant le Suisse Aramis Gianinazzi. Les parties des différents concours (simple et double mixte) se jouent simultanément, avec un 1^{er} tour éliminatoire, jusqu'aux finales prévues dimanche.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES LUTTES ASSOCIÉES: Adoption des bilans moral et financier 2018

Les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA), réunis jeudi en session ordinaire (AGO), ont approuvé à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2018 ainsi que le plan d'action de la saison 2019. Organisée au Centre de préparation des équipes nationales à Souidania (Alger), l'AG ordinaire a vu la présence de 34 membres sur les 39 que compte l'assemblée, sous la supervision du représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Nadir Belayat.

Les 17 membres présents ayant le droit de vote (11 ligues et 6 meilleurs clubs) ont adopté d'abord le bilan moral de l'exercice 2018 avec 13 voix oui contre 3 non et une abstention, avant de passer au bilan financier, approuvé par 14 membres contre deux bulletins non et une abstention.

Ils ont également examiné et approuvé à l'unanimité le plan d'action de l'exercice 2019. «L'année 2018 a été marquée par des performances historiques jamais réalisées sur le plan continental et international, notamment lors des Championnats d'Afrique qui se sont déroulés à Port-Harcourt (Nigeria), sans oublier les deux médailles d'argent décrochées par Bachir Sid Azara et Adem Boudjemline aux Jeux méditerranéens de Tarragone (Espagne) et celle de Fateh Benfertjallah aux Jeux Olympiques de la Jeunesse à Buenos Aires», a déclaré le président de la FALA, Rabah Chebah.

Rappelant les efforts consentis par l'instance fédérale en matière de formation de jeunes talents, le président a aussi mis en exergue les résultats réalisés aux Jeux africains de la jeunesse d'Alger-2018 avec, à la clé, une première place par équipes et un total de 23 médailles (12 or, 4 argent et 7 bronze).

«La préparation et le suivi de nos équipes nationales en prévision des différentes échéances fixées dans le cadre de leurs programmes nécessitent la mobilisation de moyens conséquents en vue de la réunion de toutes les commodités édictées pour une préparation optimale», a-t-il dit.

LIGUE 2 : RC Relizane bute sur sa fragilité à l'extérieur dans sa course à la montée

Le RC Relizane, qui a fait de l'accession en Ligue 1 son objectif primordial cette saison, risque de payer cher les frais de sa fragilité à l'extérieur où il n'a obtenu que 5 points de 36 possibles. Une seule victoire, un nul et neuf défaites, tel est le bilan du «Rapid» en dehors de son stade fêliche Tahar Zougari, un bilan qui ne plaide pas naturellement en sa faveur dans la rude bataille autour des trois tickets donnant accès à la cour des grands.

La fragilité du RCR en déplacement s'est encore une fois vérifiée samedi lorsque l'équipe a concédé une énième défaite à l'extérieur, cette fois-ci sur le terrain de l'ASM Oran (2-0), un adversaire mal classé qui lutte pour son maintien.

Cette nouvelle contre-performance n'a toujours pas été digérée par le président du club, Mohamed Hamri, qui, dans une déclaration à l'APS, en a fait endosser la responsabilité aux joueurs et au staff technique.

«Malgré la situation difficile que traverse le club sur le plan financier, je n'ai pas lésiné personnellement sur les moyens pour mettre l'équipe dans de meilleures dispositions afin de revenir d'Oran avec les trois points de la victoire qui allaient nous permettre de conforter nos chances dans la course à l'accession, mais les joueurs et le staff technique n'ont pas été à la hauteur», a-t-il regretté.

Malgré cela, le premier responsable du RCR, ne désespère toujours pas d'atteindre son objectif, estimant que le retard accusé par rapport aux deux co-dauphins, l'ASO Chlef et l'US Biskra, est surmontable avant six journées de la fin du championnat, le leader, NC Magra ayant fait un pas géant vers la montée.

Néanmoins, pour Mohamed Hamri, il y a lieu à présent que toutes les forces vives de la ville de Relizane se mobilisent pour atteindre cet objectif.

Il a notamment fait appel aux industriels de la ville afin pour apporter leur soutien à l'équipe, et ce, en mettant la main à la poche.

Le RCR aura l'occasion de renouer vite avec la victoire lors de la réception, mardi prochain, de l'USM Annaba en match comptant pour la 25e journée, sachant que les Relizanais sont pratiquement intraitables à domicile où ils ont glané 32 points de 36 possibles, une moisson qu'aucune autre formation de la Ligue 2 n'a réussi jusque-là.

COUPE ARABE DES CLUBS CHAMPIONS : La finale à Al-Aïn (EAU) le 18 avril prochain

La finale de la Coupe arabe des clubs champions aura lieu le 18 avril prochain dans la ville d'Al-Aïn (Emirats arabes unis), a annoncé jeudi l'Union arabe de football (UFAA).

En demi-finale aller disputée le 27 février à Soussse, les Tunisiens de l'Etoile du Sahel avaient battu les Soudanais d'Al-Merrikh (1-0). Le retour se déroulera le 29 mars à Omdurman. L'autre demi-finale est un classique 100% saoudien entre Al-Hilal et Al-Ahly. Le match aller aura lieu le 17 mars à Riyad et le retour se déroulera le 15 avril au stade Al-Jawhara de Djeddah. Le vainqueur final de la compétition empochera 6 millions de dollars.

APS

LIGUE 1 DE FOOTBALL (MISE À JOUR) ESS - MCA : Le podium en point de mire

L'ES Sétif et le MC Alger s'affronteront samedi au stade du 8-Mai-1945 (17h45) avec l'objectif de s'approcher du podium, en match comptant pour la mise à jour de la 19e journée du championnat de Ligue 1 de football.

L'Entente (7e, 30 pts), qui reste sur une qualification pour le dernier carré de la Coupe d'Algérie aux dépens de l'USM Annaba (aller : 0-2, retour : 4-0), tentera de confirmer son redressement en s'offrant un concurrent direct pour le podium. Les Sétifiens, dirigés sur le banc par le nouvel entraîneur Nabil Neghiz, devront rester toutefois prudents face au MCA (4e, 32 pts), dont l'objectif principal reste le podium en cette fin de saison, après sa double élimi-



nation en Coupe d'Algérie et en Coupe arabe des clubs champions.

Ce match, qui devait se jouer le 26 janvier dernier, avait été reporté en raison des chutes de neige sur la ville de Sétif, rendant la pelouse synthétique du stade

impraticable. Cette 19e journée sera clôturée avec le duel entre les deux malclassés DRB Tadjenanet et CR Belouizdad, reporté pour les mêmes raisons et dont la date de déroulement n'a pas été encore fixée.

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (1/4 DE FINALE - ALLER) : Le Paradou en conquérant à Béjaïa

Le Paradou AC, sur sa lancée, défilera en conquérant la JSM Béjaïa aujourd'hui au stade de l'Unité maghrébine (16h00), en match comptant pour les quarts de finale (aller) de la Coupe d'Algérie de football. Auteur de sept victoires de suite, toutes compétitions confondues, le PAC partira favori face à une équipe de la JSMB irrégulière cette saison en championnat de Ligue 2, occupant la 8e place au classement.

Le PAC, qui reste sur une retentissante victoire en Ligue 1 sur la pelouse du leader l'USM Alger (2-1), abordera cette première manche avec l'intention de prendre une sérieuse option sur la qualification au dernier carré, en présence notamment d'atouts sûrs à l'image de l'attaquant Zakaria Naidji,

actuel meilleur buteur de la Ligue 1 avec 17 réalisations. La JSMB, détentrice du trophée en 2008 sous la conduite de l'entraîneur El-Hadi Khezzer, pourra compter sur l'apport précieux de son public pour tenter de stopper les «Académiciens» dans leur élan et préserver donc leurs chances en vue du match retour prévu le 29 mars. L'ES Sétif a été le premier à valider son billet pour les demi-finales en écartant de son chemin l'USM Annaba (défaite 0-2 à l'aller et victoire 4-0 au retour). De son côté, le NA Hussein-Dey s'est imposé chez son voisin le CR Belouizdad (1-0), alors que le dernier quart de finale (aller) se jouera mardi prochain au stade Chahid-Hamlaoui entre le CS Constantine et le MC Oran.

COUPE D'ALGÉRIE (1/4 DE FINALE ALLER) MC ORAN : Plusieurs défections signalées avant d'affronter le CS Constantine

Le MC Oran, qui lutte pour son maintien parmi l'élite tout en tablant sur la Coupe d'Algérie pour sauver sa saison, affrontera le CS Constantine en quarts de finale aller de cette épreuve avec un effectif décimé.

Pas moins de six joueurs devraient manquer cette première manche prévue pour mardi prochain à Constantine pour diverses raisons, rendant encore délicate la mission des «Hamraoua». Outre le capitaine d'équipe

Sebah et Heriat, suspendus pour cumul de cartons, quatre autres joueurs souffrent de blessures. Il s'agit de Frifer, toujours en convalescence, Mahamedi, Vivien et Mansouri.

Malgré cela, l'entraîneur français du MCO, Jean Michel Cavalli, nourrit de grandes ambitions pour aller au bout du rêve. Il avait d'ailleurs déclaré à l'issue du précédent match du championnat de Ligue 1 contre le CR Belouizdad (1-1) à Oran, que la Coupe

d'Algérie demeure également un objectif pour son équipe. Même la direction du club affiche cette ambition, sachant que la formation phare de la capitale de l'Ouest n'a plus remporté un trophée depuis sa distinction dans cette même épreuve en 1996.

Et pour justement motiver les joueurs à passer le cap du CSC, un adversaire qui marche très fort depuis un bon bout de temps et qui n'est autre que le champion d'Algérie en titre, le président

Ahmed Belhadj a promis une forte prime financière en cas de qualification.

Cet engagement a été motivé aussi par la volonté de l'entreprise Hyproc (filiale de Sonatrach) pressenti pour racheter prochainement la majorité des actions de la société sportive du club, de mettre tous les atouts au profit des Mouloudéens pour relever le défi aussi bien en championnat qu'en Coupe d'Algérie, selon ses responsables eux-mêmes.

COUPES INTER-CLUBS DE LA CAF : Tirage au sort des quarts de finale le 20 mars

Le tirage au sort des quarts de finale de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération de football sera effectué le 20 mars au Caire, a indiqué jeudi l'instance africaine.

Trois clubs algériens, le CS Constantine et la JS Saoura en Ligue des champions et le NA Hussein-dey sont toujours en course pour une qualification en quarts de finale. A la veille de la cinquième journée de la Ligue

des champions, prévue ce week-end, le CSC est leader du groupe C avec 10 points devant le TP Mazembe (7 points). Dans le groupe D, la JS Saoura est 3e avec 5 points, à deux longueurs du leader Al-Ahly. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale. En Coupe de la Confédération, le NAHD est en tête du groupe D avec 7 points devant les Kényans de Gor Mahia (6 pts).



Ligue 1 de football (19e journée / mise à jour) : Le programme

Programme de la mise à jour de la 19e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 de football, prévue samedi :

Stade 8-Mai-1945 : ES Sétif - MC Alger (17h45)

A programmer :

DRB Tadjenanet - CR Belouizdad

Déjà joués :

MC Oran - USM Bel-Abbès 2-2
JS Kabylie - AS Ain M'lila 1-1
Olympique Médéa - Paradou AC 0-1
USM Alger - JS Saoura 2-0
NA Hussein-Dey - CABB Arréridj 1-0
CS Constantine - MO Béjaïa 1-0

Classement Pts J

- 1). USM Alger 45 23
- 2). JS Kabylie 40 23
- 3). Paradou AC 39 23
- 4). CS Constantine 32 21
-). MC Alger 32 20
- 6). JS Saoura 31 22
- 7). ES Sétif 30 22
- 8). CABB Arréridj 29 23
- 9). NA Hussein-Dey 27 20
- 10). CR Belouizdad 23 22
- 11). DRB Tadjenanet 24 22
- 12). AS Ain M'lila 23 22
-). CR Belouizdad 23 22
- 14). MO Béjaïa 22 22
-). O. Médéa 22 23
- 16). USM Bel-Abbès 19 22

NDLR : ce classement prend en considération la victoire de l'AS Ain M'lila face au CR Belouizdad sur tapis vert (3-0) et la défalcation de 3 points à ce dernier.

COUPE DE LA LIGUE FÉMININE (FINALE)/ FC CONSTANTINE- AS SÛRETÉ NATIONALE 2-1 :

Radia Fertoul : «Un sacre mérité»

L'entraîneuse du FC Constantine, Radia Fertoul, a assuré que son équipe qui a fait preuve de caractère, a mérité en grande partie sa victoire en finale de la Coupe de la Ligue féminine de football devant l'AS Sûreté nationale sur le score de 2 à 1, disputée jeudi au stade Omar-Hamadi (Alger).

«Je remercie l'ensemble des joueuses pour leur force mentale qui leur a permis de revenir au score et de gagner cette Coupe. Elles ont appliqué les consignes du staff technique et ont fourni les efforts nécessaires pour arracher cette belle victoire face à un adversaire coriace», a déclaré Fertoul à l'APS. Le FC Constantine a remporté la 3e édition de la Coupe de la Ligue féminine de football, en s'imposant devant l'AS Sûreté nationale sur le score de 2 à 1 (mi-temps : 0-0).

Les joueuses de Constantine ont renversé leur adversaire en deuxième mi-temps, grâce au doublé de la capitaine Imene Merrouche (79' penalty, 87'). L'AS Sûreté nationale avait ouvert le score par Kenza Hadjar (34').

De son côté, la capitaine d'équipe du FC Constantine, Imene Merrouche, a assuré que son équipe n'a jamais lâché prise durant cette finale, malgré son retard au tableau d'affichage.

«Nous avons cru à la victoire jusqu'au bout, malgré la difficulté de la tâche face à une grande équipe de l'AS Sûreté nationale.

Pour ma part, je suis très contente d'avoir réussi un doublé qui offre la victoire à mon équipe», s'est-elle réjouie. L'entraîneur de l'AS Sûreté nationale, Fatma Zohra Fedoul, a pour sa part, estimé que son équipe a manqué de concentration ce qu'il lui a coûté le trophée.

«Nous avons également perdu une joueuse sur blessure ce qui a perturbé le rendement habituel de l'équipe, mais vu la physionomie du match le FC Constantine mérite la victoire», a-t-elle dit. Le FC Constantine, qualifié au quarts de finale de Coupe d'Algérie, succède à l'AS Sûreté nationale au palmarès de la compétition, alors que l'ASE Alger-centre avait remporté la première édition en 2017.

Le FC Constantine remporte la 3e édition

Le FC Constantine a remporté la 3e édition de la Coupe de la Ligue féminine de football, en s'imposant devant l'AS Sûreté nationale sur le score de 2 à 1 (mi-temps : 0-0), en finale disputée jeudi au stade Omar-Hamadi (Alger).

Les joueuses de Constantine ont renversé leur adversaire en deuxième mi-temps, grâce au doublé de la capitaine Imene Merrouche (79' penalty, 87').

L'AS Sûreté nationale avait ouvert le score par Kenza Hadjar (34'). Le FC Constantine, qualifié au quarts de finale de Coupe d'Algérie, succède à l'AS Sûreté nationale au palmarès de la compétition, alors que l'ASE Alger-centre avait remporté la première édition en 2017.

APS

CHAMPIONNAT D'ARABIE SAOUDITE (23E JOURNÉE) : M'Bolhi, suspendu, absent face à Al-Nasr

Le gardien international algérien Rais M'Bolhi, suspendu pour cumul de cartons, sera indisponible pour le match en déplacement face à Al-Nasr, comptant pour la 23e journée du championnat saoudien de football.

Une absence qui pourrait être préjudiciable pour la formation basée à Dammam, qui fait du surplace depuis quelques journées, reculant à la 9e place au classement avec 28 points, à onze longueurs de retard de la 4e place, qualificative au tour préliminaire de la Ligue des champions d'Asie.

M'Bolhi (32 ans) avait prolongé son contrat avec d'Al-Ittifaq en janvier dernier pour une saison supplémentaire, soit jusqu'en 2022. Il avait rejoint Al-Ittifaq janvier 2018 d'abord pour un contrat

de six mois, avant de prolonger son bail en mars de la même année jusqu'en 2021. Avant son arrivée en Arabie saoudite, M'Bolhi restait sur une mauvaise expérience sous les couleurs du Stade Rennais (Ligue 1 française), avec lequel il n'avait disputé qu'un seul match en dix mois. Il est devenu l'un des meilleurs portiers en Arabie saoudite, ce qui lui avait permis de retrouver les rangs de l'équipe nationale depuis l'arrivée de Djamel Belmadi à la barre technique en août 2018, lui qui n'avait



jamais joué sous la conduite de l'ancien coach Rabah Madjer (octobre 2017 - juin 2018).

UNION NORD- AFRICAINE DE FOOTBALL (UNAF) : Vers l'organisation de la coupe des clubs en août prochain en Algérie (SG)

La fédération algérienne de football (FAF) a exprimé sa volonté d'organiser la coupe des clubs de l'Afrique du nord en août prochain, indiqué ce jeudi le secrétaire général de l'Union Nord-Africaine de football (UNAF) Mahmoud Ham-

mami. Cité par l'agence tunisienne TAP, Mahmoud Hammami a déclaré que le bureau exécutif se réunira au courant du mois de mars en Algérie à l'occasion du tournoi de l'UNAF de la catégorie des 15 ans du 18 au 25 mars, pour examiner

les différents volets organisationnels de cette compétition. «Le volet financier de la coupe sera examiné lors de la réunion des représentants des commissions financières des différentes fédérations nationales affiliées à l'UNAF» a-t-il précisé.

LIGUE DES CHAMPIONS (5E JOURNÉE/GR:C)CS CONSTANTINE- CLUB AFRICAÏN:

«Profiter du moindre espace laissé par les Tunisiens»

L'entraîneur du CS Constantine, Denis Lavagne a assuré jeudi en fin d'après-midi que son équipe «va essayer vendredi de profiter du moindre espace pour remporter la victoire face aux Tunisiens du Club Africain « pour le compte de la 5e journée du groupe C de la Ligue des champions d'Afrique de football.

A la veille de la réception du Club Africain, ce vendredi (17h00) au stade Chahid Hamlaoui, l'entraîneur français du CSC, s'est présenté à la conférence de presse d'avant match, affichant toute sa détermination à réaliser un bon résultat face au Club Africain et assurer la qualification des Verts et Noirs, dès ce vendredi pour les quarts de finale de la Ligue des champions de la CAF.

«Certes, ça sera un match difficile pour les deux formations, mais l'équipe tunisienne est dans l'obligation de remporter ce match pour espérer encore se qualifier», ça sera à elle de prendre des risques" a-t-il affirmé avant de poursuivre "on va tout

faire pour imposer nos qualités et de profiter des espaces laissés par l'adversaire". Revenant sur les forfaits de Belkheir pour suspension et de Salhi resté à l'infirmerie, Lavagne s'est voulu rassurant mettant en avant la qualité de son effectif. " C'est vrai qu'on a deux joueurs en moins par rapport au match du SC Ismaily, mais on a un groupe étoffé c'est pourquoi nous avons les solutions pour pouvoir les remplacer et mettre en place une équipe performante ce vendredi". Le capitaine des Verts et Noirs, Walid Benchrifia s'est lui aussi montré très motivé pour ce match : " le match de vendredi sera très difficile face à une équipe qui n'a nul autre choix que de gagner", a-t-il lancé. Et de poursuivre : «Tous les joueurs sont concentrés sur cette confrontation et ont bien conscience que le CSC n'est plus qu'un seul point d'une qualification pour les quarts de finale de la ligue des champions, on est tous prêts à relever ce défi". Le CS Constantine occupe actuellement la pre-

mière place du groupe C avec dix points, suivi du TP Mazembe qui en compte 7. Le Club Africain est troisième avec quatre points, tandis que le SC Ismaily ferme la marche avec un seul point

au compteur. Il est à noter que ce match sera dirigé par un trio arbitral marocain dirigé par Rédouane Jiyed, directeur du jeu qui sera assisté de Lahcen Azgaou et Mustapha Akerkad.

ITALIE: Le directeur sportif Monchi quitte à son tour la Roma

Grand chambardement à l'AS Rome: le directeur sportif Monchi a quitté le club au lendemain du limogeage de l'entraîneur Eusebio Di Francesco, a annoncé vendredi la Roma, éliminée mercredi dès les huitièmes de finale de Ligue des champions et seulement 5e du championnat italien.

L'Espagnol âgé de 50 ans s'en va d'un commun accord, selon le club dans un communiqué, près de deux ans après son arrivée. "J'aimerais remercier le président (James) Pallotta, les dirigeants, le staff, les joueurs et les fans pour leur soutien", a-t-il déclaré.

La Roma, demi-finaliste de la Ligue des champions la saison passée, a nommé son successeur, Frederic Massara, en attendant toujours la nomination d'un futur entraîneur, qui pourrait être Claudio Ranieri à en croire certains médias italiens.

Des informations de presse enverraient le directeur sportif du côté d'Arsenal, où il rejoindrait l'entraîneur Unai Emery, qui l'a côtoyé à Séville notamment pour l'historique triplé en Ligue Europa (2014-2015-2016), ou au PSG, dans l'éventualité d'un remplacement d'Antero Henrique, l'actuel directeur sportif du club parisien.

ECOSSE:

Morelos prolonge avec les Rangers pour la troisième fois en un an

Les Glasgow Rangers veulent vraiment essayer de conserver leur prolifique buteur Alfredo Morelos: ils ont fait signer vendredi au Colombien une nouvelle prolongation de contrat, la troisième en un an!

Morelos, 22 ans, le meilleur buteur de l'équipe, a prolongé jusqu'en 2023 avec les Rangers. Arrivé à l'été 2017 en provenance du HJK Helsinki pour trois

ans, il avait signé deux premières extensions de contrat les 9 mars et 1er septembre de l'an dernier.

Morelos a déjà marqué 28 buts cette saison, une performance qui lui a valu d'être appelé en équipe nationale pour la première fois cette semaine. L'attaquant est très courtisé et l'Eintracht Francfort, Cardiff ou Nice sont parmi les équipes à lui faire les yeux doux,

selon la presse. Bordeaux avait aussi tenté de l'attirer l'été dernier. Seule ombre au tableau qui pourrait empêcher de décrocher un gros contrat dans un des principaux championnats européens, le Colombien est particulièrement sanguin et a déjà été exclu quatre fois cette saison, même si son premier carton rouge, reçu lors de la première journée, a été ensuite annulé.

GERRARD MARQUÉ PAR SA GLISSADE

S'il a réalisé une immense carrière, Steven Gerrard n'est pas parvenu à remporter la Premier League. Sa glissade contre Chelsea en 2014, lors d'un match couperet dans la course au titre, menant à un but de Demba Ba, reste d'ailleurs un des faits marquants de la fin de son aventure à Liverpool. Un moment que l'actuel entraîneur des Glasgow Rangers n'a pas oublié.



Kane affole les compteurs

Unique buteur, mercredi, sur la pelouse du Borussia Dortmund (0-1) lors du match retour des huitièmes de finale, Harry Kane a un peu plus soigné ses statistiques en Ligue des champions. L'international anglais a en effet inscrit à cette occasion son 14e but en C1. Un total certes encore modeste

mais qui couplé à ses 17 matches disputés dans la plus prestigieuse des Coupes d'Europe lui vaut de signer une performance de choix puisqu'aucun attaquant n'a jamais fait mieux que ces 14 buts après 17 matches.

Payé 30 fois moins, Solskjaer humilie Mourinho

Pour ceux qui se demandaient encore si Ole-Gunnar Solskjaer était l'homme de la situation à Manchester United, la réponse est définitivement tombée ce mercredi soir.

Grâce à un exploit sans précédent étant donnée l'effectif dont il disposait pour ce match et la tournure de cette confrontation, l'entraîneur norvégien est devenu un héros à Old Trafford avec cette qualification incroyable à Paris. Après le match, les hommages ont plu sur le nouveau coach, qui a remplacé au pied levé José Mourinho au cœur de l'hiver. Depuis MU ne fait presque que gagner en championnat, et a réussi à sortir le PSG en Ligue des Champions. Son avenir est tout tracé et le technicien seulement prêté par son club de Molde, va définitivement rejoindre MU cet été contre un montant de transfert estimé à 2 ME. Et The Mirror de dévoiler quelques détails de son futur contrat, très loin de son prédécesseur. En effet, à Molde, Solskjaer n'émargeait qu'à 470.000 euros par an, soit 30 fois moins que José Mourinho en Angleterre. Il avait conservé une paye modique - par rapport au poste occupé - pour aider son club de cœur, et prévoyait de repartir en Norvège à la fin de la saison. Avec la signature de son contrat définitif, l'ancien « Super Sub » rattraperait en partie de ce retard, puisqu'il émargeait à un salaire deux fois inférieur à celui de Mourinho avant lui, soit 7,5 ME par an. De quoi satisfaire tout le monde, surtout que Manchester United n'a clairement pas à se plaindre du rendement de son entraîneur.

Solskjaer confirme le retour de Martial

Après sa qualification pour les quarts de finale de la Ligue des Champions, contre le PSG, Manchester United retrouve le quotidien de la Premier League. Dimanche, les Red Devils défient Arsenal, à l'Emirates Stadium, à l'occasion de la 30e journée. Pour cette rencontre, Ole-Gunnar Solskjaer va noter le retour d'Anthony Martial. "Il sera disponible", a déclaré l'entraîneur norvégien en conférence de presse. Remis d'une blessure aux adducteurs, l'attaquant français n'a plus foulé les terrains depuis le 12 février dernier, contre le PSG en C1.



AGÜERO ET GUARDIOLA RÉCOMPENSÉS

Le duo de Manchester City composé de Sergio Aguero (auteur de deux hats-trick) et Pep Guardiola (leader de la Premier League, avec 1 point d'avance sur Liverpool), après avoir complé 10 pts de retard) a reçu les distinctions de meilleur joueur et de meilleur entraîneur du championnat d'Angleterre pour le mois de février.

ANTOINE GRIEZMANN DÉFINITIVEMENT BLOQUÉ ?

Antoine Griezmann a pris une décision forte l'été dernier. Alors qu'il allait devenir Champion du monde avec l'équipe de France, l'attaquant français a décidé de rester à l'Atlético Madrid. Griezmann avait alors snobé plusieurs cadors européens, à commencer par le Barça.

Une décision irrévocable ? Pas forcément. Même si imaginer Griezmann quitter les Colchoneros dans un futur proche semble difficile. Le Français a fait un choix de vie, mais aussi sportif. Il veut mener l'Atlético, son club de cœur, aux sommets. Il perçoit un très gros salaire à Madrid et peu de clubs seraient aujourd'hui en mesure de le recruter. Son transfert cet été semble improbable.



Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Vendredi 8 - Samedi 9 mars 2019 / 1-2 Radjeb 1440 - N° 2158 - 6^e année

LE PREMIER MINISTRE FRANÇAIS, EDOUARD PHILIPPE : L'Algérie est un pays «souverain» et c'est aux Algériens de décider de leur avenir

L'Algérie est un pays «souverain» et c'est aux Algériens de décider de leur avenir politique, a déclaré, mercredi soir, le Premier ministre français, Edouard Philippe, affirmant ne pas être «indifférent» face à l'actualité nationale en rapport avec la présidentielle du 18 avril prochain.

«L'Algérie est un pays souverain, c'est donc aux Algériens et aux Algériens seuls, qu'il revient de prendre les décisions en matière de leur avenir politique», a souligné le Premier ministre français sur la chaîne d'information continue BFMTV, assurant «respecter pleinement la souveraineté du peuple algérien».

Se défendant que la France soit «prudente», à l'égard des manifestations populaires en Algérie réclamant le changement, il a soutenu que celle-ci «est la voisine» de l'Algérie dont elle est liée par «un lien historique, intense, complexe, passionné mais incontestable».

«Nous n'avons aucune indifférence à l'égard de ce qui se passe en Algérie, mais nous ne voulons nous livrer à aucune ingérence. Et je pense que c'est la moindre des choses alors que le processus est en cours», a conclu Edouard Philippe.

La France est «très attentive» à la situation en Algérie, a affirmé de son côté, le ministre français de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, soutenant qu'il appartient au peuple algérien, à lui seul, de «choisir ses dirigeants et son avenir». «La France évidemment, en raison de nos liens historiques est très attentive au déroulé de cette échéance majeure (élection présidentielle du 18 avril, NDLR), a-t-il déclaré en réponse à deux questions au gouvernement à l'Assemblée française sur les marches populaires enregistrées ces derniers jours à travers différentes régions d'Algérie. Le chef de la diplomatie française a assuré, à l'occasion, que la France appliquera trois principes, soulignant que «l'Algérie est un pays souverain, et c'est au peuple algérien et à lui seul qu'il revient de choisir ses dirigeants et son avenir».

Il a estimé également que «c'est aussi au peuple algérien de définir ses aspirations, ce qui implique la transparence et la liberté du processus». Poursuivant l'énumération des principes que la France appliquera eu égard à la situation en Algérie, le ministre a rappelé que «l'Algérie est un pays ami», mettant en exergue «les liens multiples» qui rattachent les deux pays.

ALGÉRIE-ROUMANIE

M. Messahel reçoit le ministre roumain des Relations avec le Parlement

Le ministre des Affaires étrangères a reçu à Alger, le ministre roumain des Relations avec le Parlement, Ilie Viorel avec qui il évoqué les relations bilatérales et les voies de leur renforcement.



Cette visite «fait suite à celle du ministre des Affaires étrangères roumain en Algérie», a indiqué M. Messahel à l'issue de cet entretien, ajoutant que les discussions ont porté sur «les relations bilatérales, d'autant que la Roumanie assure, actuellement, la présidence tournante de l'Union européenne (UE) jusqu'au mois de juillet prochain». Outre l'examen de tous les dossiers de coopération et les voies de son renforcement, notamment dans le domaine de l'écono-

mie et du commerce, l'entretien a été l'opportunité «d'évaluer les relations bilatérales, qui datent d'avant l'indépendance», a-t-il encore ajouté. Après avoir rappelé la visite, la semaine dernière, d'hommes d'affaires roumains en Algérie, le ministre a fait savoir que l'audience a permis, également, l'examen de la situation dans la région et le rôle de l'Algérie dans sa stabilité, en sa qualité de pays méditerranéen, ayant de «solides relations» avec l'UE.

A ce propos, le chef

de la diplomatie algérienne, a indiqué que le ministre roumain des Relations avec le Parlement a été informé de la vision de l'Algérie concernant la situation au niveau de son voisinage régional. Pour sa part, M. Ilie Viorel, a mis en avant l'importance de la préservation de la stabilité et de la sécurité en Méditerranée, d'autant que son pays assure, actuellement, la présidence tournante de l'UE, saluant le rôle de l'Algérie sur ce plan et dans la lutte contre la migration clandestine.

LE DG DE LA DGSN, ABDELKADER KARA BOUHADBA : «Plus de 10% d'éléments féminins dans les corps de la Sûreté nationale»

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelkader Kara Bouhadba, a fait état jeudi de plus de 10 % d'éléments féminins dans les corps de la Sûreté nationale. S'exprimant lors d'une cérémonie célébrant la journée internationale de la femme, organisée au Centre des sports et loisirs de la Sûreté nationale à Bainem (Alger), M. Bouhadba a passé en revue le processus d'adhésion des femmes algériennes aux corps de la Police, lancé en 1973, avec la sortie de la première promotion composée de 50 inspectrices de police, a indiqué un communiqué de la DGSN. «Les éléments féminins représen-



tent actuellement plus de 10% de l'ensemble des corps de la sûreté nationale», a-t-il précisé. A cette occasion, le DGSN a salué «la capacité de la policière algérienne de s'imposer au sommet de la sûreté nationale, occupant ainsi les plus hauts postes de responsabilité et dont le plus bel exemple de sacrifice pour l'Algérie», appelant les éléments féminins de la DGSN, tous grades et corps confondus, à «accomplir un travail sérieux, à rester attachés

aux valeurs nationales, à s'adapter aux exigences de la modernité et à être fiers d'appartenir à une Police professionnelle ayant la science pour référence et la compétence pour appui». La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui et de plusieurs membres du Gouvernement, de cadres de la DGSN, de moudjahidate, de journalistes et de

représentantes du mouvement associatif. Elle a été marquée par la distinction des ministres de l'Education nationale et de l'Environnement et des Energies renouvelables, respectivement, Nouria Benghabrit et Fatima Zohra Zerouati ainsi que de sénatrices, de moudjahidate, d'éléments féminins de la Sûreté nationale, de retraités, de représentantes des différents corps de sécurité, de journalistes, d'artistes, de représentantes de la société civile et du mouvement associatif, outre des sportives. «car ayant contribué à donner une belle image de la femme algérienne dans divers domaines».

PROTECTION CIVILE Sortie de deux nouvelles promotions

Une cérémonie de sortie de la 16^{ème} promotion de grade lieutenant et de la 48^{ème} promotion de grade sous-lieutenant de la Protection civile a été organisée jeudi à Alger, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui. Ces deux promotions, qui comptent 3.025 éléments de la Protection civile (685 lieutenants, 1.524 sous-lieutenants licenciés et 816 sous-lieutenants ayant le diplôme d'étude universitaire appliqués) ont été baptisées du nom de l'ancien directeur général de cette corporation, Mohamed Bennaïssad. Ces deux promotions comptent plusieurs femmes, tous grades confondus, (21 lieutenants, 26 sous-lieutenants (licenciées) et 34 sous-lieutenants ayant le diplôme d'étude universitaire appliqués (DEUA).

Dans une déclaration à la presse, le Directeur de l'information et des statistiques de la protection civile, le colonel Farouk Achour, a fait savoir que ces deux nouvelles pro-

motions «vont augmenter l'efficacité de leurs unités opérationnelles à travers le territoire national par un encadrement technique». «La formation que nos éléments ont reçue répond aux besoins de notre corps afin d'assurer une bonne couverture et une maîtrise totale de l'ensemble des risques», a-t-il précisé. Avant le début de la cérémonie, M. Bedoui, en compagnie du directeur général de la Protection civile, Boualem Boughlef, a déposé une gerbe de fleurs et observé une minute de silence à la mémoire des martyrs du devoir. Le ministre a également passé en revue les promotions sortantes avant de remettre les grades et diplômes aux lauréats et suivi le défilé et des démonstrations exécutées par les différentes unités de la Protection civile.

Dans un communiqué de presse remis à la presse, les services de la Protection civile indiquent que leurs équipes interviennent sur le terrain toutes les 34 secondes, soit 3.000 interventions/jour et 125/heure.

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE 2 narcotrafiquants arrêtés à Ain Defla et Oran

Un narcotrafiquant a été arrêté mercredi par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP) à Ain Defla, en possession de 38 kg de kif traité, tandis qu'un autre narcotrafiquant a été arrêté le même jour par des éléments de la Gendarmerie nationale à Oran en possession de 7 kg de la même substance, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 06 mars 2019 à Ain Defla (1^{ère} Région militaire), un narcotrafiquant en sa possession

de trente-huit (38) kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Oran (2^{ème} Région militaire), un autre narcotrafiquant et saisi sept (7) kilogrammes de la même substance», précise le communiqué. Par ailleurs, des Gardes-côtes «ont déjoué, à Annaba (5^{ème} Région militaire), des tentatives d'émigration clandestine de trente-trois (33) personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que dix-sept (17) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à In Amenas et Tiaret», ajoute la même source.

3 contrebandiers arrêtés et près de 24.000 comprimés de substances saisies

Trois contrebandiers ont été interceptés et plus de 16.200 comprimés psychotropes ainsi que près de 24.000 comprimés de substances parapharmaceutiques ont été saisis, jeudi à El Oued et In Amenas, par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, le 07 mars 2019 à El Oued et In Ame-

nas/4^e Région militaire, trois (03) contrebandiers et saisi (16.256) comprimés psychotropes et (23.930) comprimés de substances parapharmaceutiques», précise la même source. Dans le même contexte, un détachement de l'ANP a arrêté, à Tamanrasset/6^e RM, «un contrebandier à bord d'un camion chargé de (30) tonnes de ciment», alors que «des Gardes-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de (7.984) litres de carburants à Souk-Ahras, Tébéssa, EL-Taref/5^eRM», ajoute le communiqué.